

ARCHIVES
départementales et métropolitaines

Tribunaux criminels
sous le Consulat et l'Empire

2U 1-2U73

1799-1811

Répertoire numérique détaillé établi par André BROCHIER, chargé d'études documentaires

Introduction

Zone d'identification

Cote :

2U 1-2U73

Date :

1799-1811

Description physique :

6,65 ml

Auteur :

Répertoire numérique détaillé établi par André BROCHIER, chargé d'études documentaires

Origine :

TRIBUNAL CRIMINEL DU RHONE/TRIBUNAL CRIMINEL SPECIAL

Biographie ou Histoire :

Le présent répertoire recense les documents des institutions judiciaires chargées des affaires criminelles sous le Consulat et l'Empire qui ont précédé les cours d'assises mises en place en 1811.

Ces tribunaux, au nombre de deux, ont des origines bien différentes.

Le premier, le tribunal criminel, est l'héritier de la Révolution et, de fait, continue de fonctionner sous le nouveau régime sans autres modifications notoires que la suppression de l'accusateur public.

Le second, le tribunal criminel spécial, est une création du Consulat qui répond, sans doute, à une volonté d'accélération et de simplification de l'exercice du pouvoir judiciaire, notamment par la suppression du jury populaire lors du jugement, dans des affaires bien définies.

Mais ces deux institutions, bien que distinctes, utilisent les mêmes services (parquet et greffe) et les mêmes personnels. Il en résulte deux fonds d'archives complexes où les documents relevant de l'un ou l'autre tribunal sont intimement mêlés.

Historique des institutions

Le tribunal criminel devenu la cour de justice criminelle.

Créé en 1791, le tribunal criminel est systématiquement mis en place au début de 1792 (loi du 13 janvier 1792) dans chaque département. Son organisation et son fonctionnement à l'avènement du Consulat sont régis par la constitution de l'an-III et le code des délits et des peines du 3 brumaire an IV.

La loi sur l'organisation des tribunaux du 27 ventôse an VIII (17-mars 1800) le supprime (loi du 27 ventôse an VIII art. 1) et le rétablit (loi du 27 ventôse an VIII art. 32). Elle en modifie la composition en supprimant la place de l'accusateur public. Désormais le tribunal est composé d'un président, de deux juges et de deux suppléants (loi du 27 ventôse an VIII art. 34), d'un commissaire du gouvernement et d'un greffier (loi du 27 ventôse an VIII art. 35).

Comme par le passé, il conserve sa double compétence (loi du 27 ventôse an VIII art. 33) : il juge d'une part des affaires criminelles, et ses jugements sont sans appel, d'autre part des appels des jugements rendus par les tribunaux de première instance en matière de police correctionnelle (les appels des jugements rendus par les tribunaux de première instance en matière civile sont de la compétence de la cour d'appel créée par cette

même loi du 27 ventôse an VIII (articles 21 à 31). Il en est de même des appels des jugements rendus par les tribunaux de commerce. Le ressort de la cour d'appel de Lyon instituée par l'article 21 comprend les départements du Léman, de l'Ain, de la Loire et du Rhône).

En matière criminelle, le système du double jury est maintenu. Le jury d'accusation présent auprès de chaque tribunal correctionnel décide si l'accusation doit être admise ou rejetée. Dans le premier cas, l'affaire est renvoyée devant le tribunal criminel où elle est jugée par un jury de jugement de douze personnes. L'instruction devant ce jury est publique. Il répond aux questions posées par le président du tribunal par une déclaration générale qui acquitte ou reconnaît coupable(s) le(s) prévenu(s). Dans cette seconde éventualité, les juges prononcent les peines et statuent sur le montant des dommages et intérêts à accorder. Les appels de police correctionnelle sont jugés à l'audience par le tribunal (sans jury) sur un rapport fait par l'un des juges. Il peut soit rejeter la requête d'appel, soit l'admettre. Dans ce cas, en fonction des motifs d'annulation, il peut renvoyer l'affaire devant un autre tribunal correctionnel du même département, renvoyer l'affaire devant un autre directeur du jury d'accusation ou statuer définitivement (seulement si le jugement est annulé pour avoir été mal jugé au fond). Le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII (18 mai 1804) modifie quelques dénominations dans l'ordre judiciaire.

Ainsi les tribunaux criminels prennent le nom de cours de justice criminelle (Sénatus-consulte du 28 floréal an-XII art. 136), les commissaires du gouvernement celui de procureurs généraux impériaux (Sénatus-consulte du 28 floréal an XII art. 136) et les jugements des cours de justice sont intitulés arrêts (Sénatus-consulte du 28 floréal an XII art. 134).

La loi sur l'organisation de l'ordre judiciaire et l'administration de la justice du 20-avril-1810 supprime les cours de justice criminelle (loi du 20 avril 1810 art. 3). Celles-ci restent cependant en activité jusqu'à l'installation des nouvelles cours d'appel, dénommées cours impériales (loi du 20 avril 1810 art. 1), et qui ont compétence désormais tant en matière civile que correctionnelle (loi du 20 avril 1810 art. 2).

Les cours d'assises, qui entreront en fonction en 1811, se substituent aux cours de justice criminelle pour les affaires qui leur sont attribuées par le code d'instruction criminelle (loi du 20 avril 1810 art. 17).

Le tribunal criminel spécial devenu la cour de justice criminelle spéciale.

C'est la loi du 18 pluviôse an IX (7 février 1801) qui instaure dans quelques départements (parmi lesquels le Rhône ne figure pas) les premiers tribunaux criminels spéciaux. Ils ont compétence en matière criminelle, et plus particulièrement une compétence exclusive pour certaines affaires dont notamment celles d'incendie volontaire de grains et de fausse monnaie (loi du 18 pluviôse an IX art. 11). Ils sont composés de 8 juges : le président et deux juges du tribunal criminel, trois militaires et deux citoyens, nommés par le Premier consul, ayant les qualités requises pour être juge. Il n'y a pas de jury de jugement. Par ailleurs le commissaire du gouvernement et le greffier du tribunal criminel remplissent les mêmes fonctions auprès d'eux (loi du 18 pluviôse an IX art. 3).

A ce tribunal criminel spécial vient s'ajouter, dans certains départements qui en sont dépourvus, un nouveau tribunal criminel spécial à l'occasion de la loi du 23 floréal an X (13 mai 1802) relative aux délits emportant peine de flétrissure. Sa composition diffère des premiers quant au nombre et à l'origine des juges. Ces derniers sont réduits à six : les présidents et deux juges du tribunal criminel et du tribunal de première instance siégeant dans la même ville (loi du 23 floréal an X art. 3).

La compétence des tribunaux spéciaux existants est étendue aux affaires de contrefaçon, de faux en écriture publique ou privée et d'emploi de fausse monnaie (loi du 23 floréal an X art. 2). Dans le cas d'installation d'un tribunal criminel spécial dans un département qui en serait dépourvu, cette compétence nouvelle serait augmentée des affaires d'incendie volontaire de grains et de fausse monnaie (loi du 23 floréal an X art. 4).

Le tribunal criminel spécial du Rhône a été instauré en application de cette loi, et son premier jugement, qui marque le début de son activité, intervient le 19 thermidor an X (7 août 1802).

La création d'un tribunal criminel spécial dans tous les départements est due à la loi du 13 floréal an XI (3 mai 1803) relative au jugement des contrebandiers (loi du 13 floréal an XI art. 1). Il est identique à celui décrit dans la loi du 23 floréal an X. Sa compétence exclusive est étendue aux affaires de contrebande. Celle-ci est encore étendue aux affaires de rébellion envers toute force armée par la loi du 19 pluviôse an XIII (8 février 1805).

Le décret du 17 messidor an XII (6 juillet 1804) change la dénomination des tribunaux criminels spéciaux en cours de justice criminelle spéciale.

Histoire de la conservation :

Deux institutions distinctes, le tribunal criminel et le tribunal criminel spécial, ont existé et ont reçu ou produit des documents lors de leur fonctionnement.

Les Archives départementales auraient donc dû théoriquement conserver deux fonds d'archives bien différenciés, un pour chaque tribunal. Or dans les faits il n'en était rien.

Un seul ensemble était identifié comme le fonds du tribunal criminel et de la cour de justice criminelle (FARCY (Jean-Claude), Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800-1958, CNRS éditions, Paris, 1992, p. 877) coté en sous-série 4 U. L'origine de cette situation remonte très vraisemblablement au moment même où ces archives ont été constituées. En effet, ce sont les mêmes personnes, procureur général et greffier, qui ont eu à gérer les affaires venues devant le tribunal criminel d'une part et le tribunal criminel spécial d'autre part. Aussi, bien que les procédures soient bien individualisées, la gestion du quotidien de ces tribunaux a donné naissance à un ensemble de pièces (correspondance, actes, etc.) indifférencié.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : Versement

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

PARQUET

Les documents relevant du procureur général sont les plus lacunaires et concernent indifféremment le tribunal criminel et le tribunal criminel spécial.

Les statistiques sont loin de former un ensemble cohérent tendant vers l'exhaustivité et ne sont présentes qu'à titre de témoins. Elles touchent soit au fonctionnement même des tribunaux, soit aux informations reçues par le procureur général.

La correspondance passive est, elle aussi, beaucoup trop lacunaire pour reconstituer l'activité du parquet dans sa complexité. Il s'agit de lettres, souvent isolées, d'origines diverses, parvenues aux archives soit avec les fonds des tribunaux criminels (précédemment cotés 4 U), soit avec le fonds du parquet général de la cour d'appel (précédemment coté 3 Up). Ces lettres ont été réunies par types d'expéditeurs lors du classement. Trois dossiers constitués (lettres de détenus, excuses des jurés et témoins, conscrits réfractaires) ont cependant été conservés en l'état, sans qu'il soit possible de déterminer qui, de l'administration judiciaire ou des archives départementales, en a rassemblé les pièces.

La formation des jurys, outre la présence de quelques listes générales adressées par la préfecture, est bien renseignée pour les dernières années du tribunal criminel puisqu'un registre de tirage au sort des jurés de jugement a été conservé pour les années 1807-1811.

JUGEMENTS, ARRETS ET ACTES

Deux séries de jugements existent parallèlement jusqu'en l'an-XIV. Elles correspondent certainement à l'origine à une volonté de différencier les jugements criminels de ceux rendus en appel correctionnel.

La première série, numérotée de 85 à 494, regroupe essentiellement des jugements d'appel. Elle s'arrête en l'an-XIV, et ces jugements sont réunis à la seconde série à partir de 1806. Cette distinction semble avoir été moins bien observée avec le temps, et quelques jugements du tribunal criminel spécial ont été numérotés dans cette première série. Ceci explique peut-être sa réunion avec les jugements criminels.

La seconde série, numérotée de 797 à 1900, rassemble les jugements criminels, à quelques exceptions près, et, à partir de 1806, les jugements d'appel. Il s'agit très vraisemblablement de la suite de jugements rendus par le tribunal criminel antérieurement à la loi du 27 ventôse an-VIII (voir 39 L 56 à 66-: jugements de 1792 à l'an-VII n° 1 à 776. Le déficit de 20 numéros entre la série L et la sous-série 2 U n'a pas pu être expliqué).

Cette double numérotation des jugements ne semble cependant pas avoir été mise en place au moment de leur rédaction. En effet, des erreurs chronologiques manifestes et des omissions laissent plutôt penser à un récolement ultérieur imparfait, très certainement au tout début du XIXe siècle. Il est cependant possible d'évaluer que les lacunes constatées, même augmentées d'actes perdus qui n'auraient pas été numérotés, restent rares, à l'exception des 24 premiers jugements de 1811.

La totalité des jugements est décrite dans le présent répertoire. Pour les criminels, les accusés ont été identifiés ainsi que leur profession et leur domicile lorsque c'était possible, de même que la cause de leur comparution et le verdict du tribunal. En cas de condamnation, seule celle-ci est précisée et il n'est pas fait mention des peines d'exposition ou de flétrissure qui peuvent l'accompagner. Pour les jugements d'appel sont indiqués les parties faisant appel, le tribunal correctionnel ayant jugé en premier ressort et la décision d'admission ou de rejet de l'appel par le tribunal criminel.

Les jugements se suivant sans distinction des tribunaux qui les ont rendus, une annexe a été élaborée (voir Tableau des jugements, arrêts et actes rendus par tribunal en annexe) afin de permettre de suivre le fonctionnement de chaque tribunal.

GREFFE

À l'exception de quatre registres et de quelques documents divers, les documents du greffe conservés sont des pièces relatives aux procédures entamées devant les tribunaux criminels.

Le registre des délibérations du tribunal permet de suivre son installation et son organisation. Les registres d'enregistrement des appels correctionnels sont exhaustifs des réceptions des procédures au tribunal criminel. Le registre des déclarations des pourvois de cassation couvre les dernières années d'existence du tribunal.

Les pièces de procédures sont regroupées, pour l'essentiel, dans des dossiers constitués par affaire. Toutes ces procédures n'ont pas obligatoirement abouti à un jugement. Un certain nombre d'entre elles ont été abandonnées en cours d'instruction pour diverses raisons. Les pièces isolées ont pu être rattachées à une procédure ouverte lorsqu'un jugement ou un acte a été rendu par le tribunal par identification des parties. Quelques rares documents n'ont pu être reliés à une procédure et ont été rassemblés en fin du tribunal criminel.

Les documents du greffe pouvant être attribués avec une quasi-certitude à un tribunal, il a été possible de les individualiser. Ils sont donc présentés par tribunal.

Les procédures criminelles sont distinguées des procédures d'appel correctionnel pour le tribunal criminel. Leur mode de classement est identique quel que soit le tribunal ou la matière. Viennent d'abord les dossiers constitués avec en tête ceux qui ont abouti à un jugement, puis ceux qui ont été abandonnés (ou dont le jugement n'a pas été conservé) et enfin les pièces isolées qui ont pu être attribuées à un jugement ou un acte. Il est rappelé au chercheur qu'un inventaire des dossiers de procédure a été constitué par un érudit local (voir *Exemple d'inventaire d'un dossier de procédure par maître Pierre Maurice-Garçon* en annexe) et

qu'il est consultable aux archives départementales.

Mode de classement :

Cette pratique a été confortée par l'analyse des jugements qui ont été cotés par les services judiciaires en continu, dans l'ordre chronologique, sans distinction des tribunaux.

Lors du classement définitif de ces fonds et de leur cotation en sous-série réglementaire 2 U, la question de leur reconstitution séparée s'est posée. Celle-ci n'a cependant pas été retenue car d'une part la séparation entre les deux origines n'était pas toujours possible, d'autre part la pratique du mode de fonctionnement de l'administration de l'époque aurait disparu au profit d'une vision purement idéaliste.

Cette dernière aurait ainsi induit une image fautive de l'organisation et du fonctionnement judiciaire dans le Rhône pour cette période.

Une annexe (voir Tableau des jugements, arrêts et actes rendus par tribunal en annexe) a toutefois été élaborée pour permettre une approche fonctionnelle de chaque tribunal.

Par ailleurs, il est impossible de reconstituer l'historique des archives de ces tribunaux de leur suppression à nos jours. En effet, toutes les informations sur leur conservation par l'administration judiciaire et les modalités de leur entrée aux archives départementales manquent. Seuls l'état dans lequel ces documents sont conservés et le traitement qui y a été apporté par le service des archives sont connus.

Il convient de prendre en compte l'état fortement lacunaire de ces fonds, à l'exception notable des jugements pour lesquels les lacunes sont rares.

Il n'en va pas de même pour le greffe et le parquet. Pour ce dernier notamment, les documents parvenus jusqu'à nous ne peuvent que témoigner de la diversité de ses activités. La raison de ces manques importants tient sans doute aux mauvaises conditions de conservation qu'offrait l'ancien palais de justice qui, jouxtant la Saône, voyait régulièrement ses caves, où étaient gardées ses archives, inondées à chaque crue du fleuve. Les jugements devaient être plus à l'abri dans les étages, ce qui expliquerait leur meilleure conservation. Les documents, lors de leur arrivée aux archives départementales, ont été conditionnés dans de forts cartons de protection et identifiés sommairement en distinguant les jugements des autres dossiers. Les dossiers de procédures et les pièces diverses, ces dernières émanant aussi bien du greffe que du parquet, ont été cotés chronologiquement 4 U 1 à 34. Les jugements ont été cotés à la suite 4 U 35 à 45, toujours chronologiquement.

Par la suite, un érudit local, ancien avocat, maître Pierre Maurice-Garçon, a longuement dépouillé ces documents en inventoriant particulièrement les dossiers de procédure (voir *Exemple d'inventaire d'un dossier de procédure par maître Pierre Maurice-Garçon* en annexe). Un exemplaire de son travail est déposé aux archives départementales et peut y être consulté. Pour s'y retrouver, le chercheur devra alors veiller à consulter la table de concordance entre anciennes et nouvelles cotes donnée en fin de volume.

Le classement définitif de ces fonds a permis de réorganiser les archives conservées à partir des services qui les ont produites ou reçues. Ainsi trois ensembles ont été dégagés : le parquet qui retrace l'activité du procureur général, les jugements arrêts et actes rendus par les juges, et le greffe qui gère les procédures. Pour ce dernier, la distinction entre tribunaux a pu être appliquée. Le traitement apporté aux documents de ces divisions est décrit en tête de chacune d'elles dans le corps du répertoire.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Librement communicable.

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Archives départementales du Rhône

Série L

39 L Tribunal criminel du Rhône
39 L 1 à 11 greffe (1792-an VIII)
39 L 12 à 16 jury (1792-an VIII)
39 L 17 à 55 procédures (1792-an VIII)
39 L 56 à 66 jugements (1792-an VII)
39 L 67 appel (an IV-an VI)
39 L 68 à 73 cassation (1792-an VIII)

Archives nationales

Article F73296

Détenus par mesure de haute police ; prisons d'État ; série départementale : Rhône.

Bibliothèque municipale de Lyon

Fonds Coste Ms 1230

Lettre de Nugue, commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du département du Rhône au préfet du même département pour le prévenir que l'arbre de la liberté de la commune de Charentay a été renversé et qu'il est nécessaire d'user de rigueur contre les coupables (3 frimaire an X).

Bibliographie :

Ouvrages généraux

Si le tribunal criminel a été particulièrement étudié pendant la période révolutionnaire, il ne semble pas en être de même pour la période du Consulat et de l'Empire. En l'absence de publication spécifique pour les juridictions du début du XIXe siècle, il reste à se reporter à l'ouvrage de référence de Jean-Claude Farcy, éventuellement complété par une publication de l'époque.

FARCY (Jean-Claude), *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800-1940*, Éditions du CNRS, Paris, 1992.

GODECHOT (Jacques), *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 3e édition revue et augmentée, 1985 (notamment p. 615-638).

Opinion sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un tribunal criminel spécial, s.l., 12 pluviôse an X.

Publications locales

MAURICE GARÇON (Pierre), «*Les mésaventures du notaire Vettard Piot*», dans Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon, n° 4710, 31 juillet 1988.

MAURICE GARÇON (Pierre), «*Niogret, capitaliste lyonnais et le Pont Volant*», dans Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon, s.l. n.d.

Sommaire

2U1-2U17 Parquet.

An VIII-1811

2U18-2U30 Jugements, arrêts et actes.

An VIII-1811

2U31-2U73 Greffe.

1763-1822

Répertoire

2U1-2U17 Parquet.

An VIII-1811

2U1-2U7 Statistiques.

An VIII-1810

2U1-2U4 Fonctionnement des tribunaux criminels.

An VIII-1810

2U1 États sommaires des jugements définitifs rendus par le tribunal criminel.

An IX-an XII

Pluviôse, germinal-fructidor an-IX. Vendémiaire-prairial, fructidor an X.-Vendémiaire-pluviôse, germinal, prairial-fructidor an-XI. Vendémiaire an-XII. À l'exception de celui de pluviôse an-IX, les formulaires sont imprimés et soit remplis à la main, soit totalement imprimés. Ils sont divisés en colonnes suivantes-: date des jugements, noms et prénoms des condamnés, âge, profession, domicile, nature des délits, genre de la peine, indication des articles du code pénal qui déterminent la peine, signalement des condamnés. Souvent les deux dernières colonnes ne sont pas renseignées.

2U2 États par session.

An IX-1810

Vendémiaire-germinal an-IX. Vendémiaire-nivôse, ventôse-fructidor an-XI. Vendémiaire-brumaire, pluviôse-floréal, messidor, fructidor an-XII. Nivôse an-XIII. Février, avril-juin, août, novembre-1806. Février-mai (tableau des affaires de police correctionnelle au dos d'avril 1806 et avril 1809), août-octobre 1807. Avril-juin, octobre-novembre 1808. Avril-août, décembre-1809. Avril-1810. À l'exception de celui de brumaire an-XII, ces États sont divisés en colonnes suivantes-: accusés, défenseurs, date [du jugement].

2U3 Tableaux des affaires de police correctionnelle en appel.

An XII-1809

Ventôse, floréal-prairial an-XII. Janvier, mars-1806. Juin-août 1807. Janvier-mars, mai-juin, août, novembre-décembre 1808. Janvier, août, octobre, décembre-1809. Les tableaux d'avril 1806 et avril 1809 sont au dos des États par session (2 U 2).

2U4 États divers.

An VIII-1808

État des noms des accusés traduits devant le tribunal criminel, de la nature des délits dont ils sont prévenus, des jugements intervenus et des recours en cassation formés par les condamnés²⁸ (21 messidor an-VII-17 prairial an-VIII). État des noms des accusés traduits devant le tribunal criminel, de la nature des délits et des jugements intervenus (1er-30 messidor an-VIII). Tableaux des affaires portées et jugées devant le tribunal criminel (thermidor-fructidor an-VIII). Tableau des jugements rendus par le tribunal criminel (vendémiaire an-IX). Tableau des accusés traduits devant le tribunal criminel (nivôse an-IX). État des jugements rendus par le tribunal criminel pendant le cours de l'an-XI. État des jugements rendus par la cour de justice criminelle et spéciale pendant le courant de l'an-XII. Affaires à juger (décembre-1807). Affaires soumises à la cour spéciale (décembre-1807). Affaires criminelles et appels correctionnels (avril-1808). Au dos : État des jugements rendus par le tribunal criminel sur les procédures portées par appel des jugements rendus par la police correctionnelle et des affaires pendantes (21 germinal-30 prairial an-VIII).

2U5-2U7 Statistiques adressées au procureur général du tribunal criminel.

An XII-1810

2U5 États décadaires des délits commis dans le second arrondissement du département pour être transmis au procureur général.

An XII-1810

11-30 vendémiaire an-XII. 21-30 frimaire, 21-30 floréal, 11 prairial-10 fructidor, 21-30 fructidor an-XIII. 11 vendémiaire-20 brumaire, 1er-20 frimaire, 1er-10 nivôse an-XIV. 1er-20-janvier, 1er-28-février, 21-mars-30-avril, 10-20 mai, 11 juin-20 août, 1er-30 septembre, 1er-30 novembre, 11-20 décembre 1806. 21 janvier-31 mars, 11-20 avril, 11 mai-30 juin, 11 juillet-10 août, 21 août-31 octobre, 11-30 novembre, 11-31 décembre 1807. 1er janvier-29 février, 11-20 mars, 1er avril-20 avril, 11-20 mai, 21-31 juillet, 1er-31 août, 11-20 septembre, 21-31 octobre, 21 novembre-20 décembre 1808. 1er-10 janvier, 21-31 janvier, 11-28 février, 21-mars-10 avril, 21-30 avril, 21-31 mai, 1er-10 juillet, 21-31 juillet, 21-30 novembre 1809. 1er-10 janvier, 10-20 mars, 1er-10 avril, 1er-20 juin, 1er-20 juillet, 21-30 septembre, 21-31 octobre 1810. Ces États sont divisés en colonnes suivantes-: date du délit, désignation du délit, date où il est parvenu à la connaissance des substituts, lieu où il a été commis, noms des prévenus, leur domicile, leur profession, poursuites faites contre eux.

2U6-2U7 Situations décadaires des prisons.

An XII-1808

Au recto, les entrées avec les colonnes suivantes : noms, ordres, motifs de la détention. Au verso, les sorties avec les colonnes suivantes : noms, ordres.

2U6 Prison de Roanne.

An XII-1808

21-30 vendémiaire an-XII. 11-20 vendémiaire an-XIV. 1er-10 juin, 1er-20 juillet, 1er-20 août, 1er-10 septembre, 21-31 décembre 1806. 1er-10 février, 11 avril-10 mai, 21-31 mai, 1er-10 juillet 1807. 21-30 septembre 1808.

2U7 Prison Saint-Joseph.

An XII-1808

Vendémiaire an XII (État mensuel). 21 juin-10 septembre 1806. 21-31 janvier, 21-31 mai, 21-30 juin 1807. 11-20 octobre 1808.

2U8-2U15 Correspondance passive.

An VIII-1810

2U8-2U11 Correspondance générale classée par expéditeur.

An VIII-1810

2U8 Correspondance du ministère de la Justice, des services judiciaires départementaux et des services pénitentiaires.

An X-1810

Ministère de la Justice (an-XI-1808). Cour d'appel (an-XII, 1807). Tribunal civil et correctionnel de Lyon : substitut du procureur général (à noter une lettre sur l'incendie du théâtre des Célestins (29 ventôse an-XIII) (an-XII-1808), procureur (an-XIII-1809), directeur du jury d'accusation (uniquement des avis de mise en liberté de détenus acquittés) (an-XII-1810), autres membres du tribunal (an-XII, 1808-1809). Tribunal civil et correctionnel de Villefranche-: substitut du procureur général (an-XIII-1810), procureur (à noter une lettre sur des mauvais traitements et voies de fait commis par des gendarmes "pris de vin" (11 août 1808)) (an-XII-1810), greffier (an-XII). Justices de paix : Arbresle (an-XIV), Givors (an-XII), Meyzieu (1806), Monsols (1806-1807), Saint-Symphorien-d'Ozon (an-XII), Saint-Symphorien-sur-Coise (an-XII, 1806), Tarare (1806), Thizy (1809). Tribunal de commerce de Lyon (1806). Prisons de Lyon-: Roanne (an-XII-1808), Saint-Joseph (à noter la liste des condamnés aux fers partis pour le bagne de Toulon le 10 vendémiaire an X) (an X-1806). Bagnes-: Anvers (1806), Brest (an-XIII), Lorient (1807), Toulon (an-XII-1807).

2U9 Correspondance d'autres administrations du département.

An X-1810

Préfecture (an-XII-1810). Mairies-: Aveize (1807). Bois-d'Oingt (1808), Francheville (1808), Irigny (an-XII-an XIII), Lyon (à noter une lettre sur les condamnés à mort à la suite du siège de Lyon dont le décès n'est pas inscrit sur les registres de l'État civil (14 janvier 1810)) (1806, 1810), Millery (an-XII), Sainte-Foy-l'Argentière (1808), Saint-Georges-de-Reneins (1808),

Saint-Symphorien-sur-Coise (an-X), Thurins (1807), Vaise (1807). Police (an-XII-1809). Gendarmerie (à noter la présence de quelques rapports de gendarmerie) (an-XI-1810). Armée (an-XIII-1810). Service de l'Enregistrement (1809). Direction des droits réunis (an-XIII, 1806). Octroi de Lyon (an-XII, 1807). Hôtel des monnaies (an-XII). Inspection de la loterie (an-XIII, 1807). Rectorat (1810). Lycée de Lyon (1808). Hôpital général de la Charité de Lyon (1808).

2U10 Correspondance d'administrations d'autres départements.

An XII-1810

Ain (an-XII-1808). Allier (an-XII). Ardèche (an-XII-an XIII). Aude (1808). Bouches-du-Rhône (1808). Côte-d'Or (an-XIII). Creuse (an-XIII, 1809). Drôme (an-XII-1808). Finistère (an-XII). Gironde (an-XII-1807). Hérault (1806, 1809). Indre-et-Loire (an-XIII). Isère (an-XII-1807). Loire (an-XII-1810). Marne (an-XII, 1807). Haute-Marne (1808). Meuse (an-XIII). Orne (an-XIII). Puy-de-Dôme (1806). Pyrénées-Orientales (1806). Haut-Rhin (an-XII). Haute-Saône (an-XIII). Saône-et-Loire (an-XII-1809). Sarre (an-XIII). Sarthe (1806-1807). Haute-Savoie (1807). Seine (an-XII-1808). Seine-Maritime (1807). Seine-et-Oise (an-XII, 1806). Somme (1806). Var (an-XIII).

2U11 Correspondance de particuliers.

An VIII-1810

Voir aussi les lettres de détenus (2 U 12) et celles de jurés et de témoins (2 U 13).

2U12-2U15 Dossiers de correspondance constitués.

An IX-1810

2U12 Lettres de détenus.

An IX-1810

2U13 Lettres et certificats médicaux de jurés et de témoins ne pouvant se rendre à la convocation du tribunal.

An XII-1810

2U14-2U15 Conscrits réfractaires.

An IX-1810

Voir aussi correspondance générale (2 U 8-9).

2U14 Dossier relatif aux poursuites engagées contre les conscrits réfractaires.

An IX-1810

2U15 Accusés de réception des instructions ministérielles relatives aux poursuites à engager contre les conscrits réfractaires.

An XII

2U16-2U17 Jury.

An XIII-1811

2U16 Listes des jurés établies par le préfet.

An XIII-1808

Listes des 1er, 3e et 4e trimestres an-XIII-; 1er trimestre an-XIV-; 1er, 2e et 3e trimestres 1806-; 3e trimestre 1808.

2U17 Registre de tirage au sort des jurés de jugement (1er octobre 1807-15 avril 1811).

1807-1811

2U18-2U30 Jugements, arrêts et actes.

An VIII-1811

2U18-2U19 Jugements, arrêts et actes numérotés de 85 à 494.

An VIII-an XIV

2U18 N° 85-334.

An VIII-an XI

- N° 85 (2 vendémiaire an-VIII) Archimbaud (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Genis-Laval-: renvoi à une audience ultérieure.
- N° 86 (2 vendémiaire an-VIII) Bigel (Georges). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Genis-Laval-: rejeté (poursi en cassation rejeté le 28 germinal an-VIII).
- N° 87 (2 vendémiaire an-VIII) Granier (Charles-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 88 (3 vendémiaire an-VIII) Lambert (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 89 (3 vendémiaire an-VIII) Lac (Antoine) dit Peysson, Fouchy (Benoit) et Beraud (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 90 (3 vendémiaire an-VIII) Perra (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: renvoi à une audience ultérieure.
- N° 91 (4 vendémiaire an-VIII) Toulan (Jeanne-Marie-Benoite). Annulation de la procédure.
- N° 92 (5 brumaire an-VIII) Fillion (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 93 (13 brumaire an-VIII) Richer (Marie) épouse Doublier et Fayolle (Iréné-Furleran). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 94 (13 brumaire an-VIII) Bugnon (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 95 (13 brumaire an-VIII) Archimbaud (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Genis-Laval-: rejeté (poursi en cassation rejeté le 11 nivôse an-VIII).
- N° 96 (13 brumaire an-VIII) Perceint (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 97 (14 brumaire an-VIII) Commissaire du pouvoir exécutif. Demande d'annulation d'une procédure de la justice de paix de Saint-Genis-Laval-: rejeté.
- N° 98 (14 brumaire an-VIII) Perra (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: renvoi à une audience ultérieure.
- N° 99 (14 brumaire an-VIII) Commissaire du pouvoir exécutif contre Lauron (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté (poursi en cassation rejeté le 25 nivôse an-VIII).
- Non numéroté (14 brumaire an-VIII) Commissaire du pouvoir exécutif contre Bernard (Grégoire). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 100 (23 brumaire an-VIII) Roux (Jacques) et Villefranche (Joseph). Nomination d'un juge.
- N° 101 (29 brumaire an-VIII) Commissaire du gouvernement contre Basson (Benoit). Annulation d'un acte d'accusation de la justice de paix de Saint-Genis-Laval et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 102 (29 brumaire an-VIII) Commissaire du gouvernement et régisseur des domaines nationaux contre Dupaquet (Charles-Emmanuel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 103 (7 frimaire an-VIII) Prestation de serment des membres du tribunal (loi du 25 brumaire an-VIII).
- N° 104 (15 frimaire an-VIII) Prestation de serment du substitut du commissaire du gouvernement (loi du 25 brumaire an-VIII).
- N° 105 (4 nivôse an-VIII) Perrin (Catherine). Annulation d'un mandat d'arrêt de la justice de paix de Villefranche et renvoi devant la justice de paix de Trévoux.
- N° 106 (4 pluviôse an-VIII) Mars (Louis). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 107 (4 pluviôse an-VIII) Latuillière (Jean) et Latuillière (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 108 (16 pluviôse an-VIII) Duchet (Marguerite). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 109 (4 ventôse an-VIII) Bergeron (Jeanne) veuve Duviolay et Beaucoin (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 110 (28 ventôse an-VIII) Noyant (Jean-Antoine). Ordonne à un témoin de rester à Lyon.
- N° 111 (29 ventôse an-VIII) Commissaire du gouvernement contre Binard. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 112 (2 germinal an-VIII) Latuillière (Jean) et Latuillière (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 113 (2 germinal an-VIII) Bergeron (Jeanne) veuve Duviolay et Beaucoin (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 114 (5 germinal an-VIII) Michalet (Jeanne-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 115 (5 germinal an-VIII) Jolivet (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: désistement de l'appel par le demandeur.
- N° 116 (13 germinal an-VIII) Cavorel (Elisabeth) divorcée de Belouze. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 117 (5 floréal an-VIII) Sage (Louise) épouse Bonnard. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (poursi en cassation rejeté le 17 thermidor an-VIII).
- N° 118 (18 floréal an-VIII) Bergeron (Jeanne) veuve Duviolay et Beaucoin (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 119 (21 floréal an-VIII) Noyant (Jean-Antoine). Ordonne à un témoin de rester à Lyon.
- N° 120 (21 floréal an-VIII) Tourniaire (Joseph). Annulation d'une condamnation pour non comparution de témoin.
- N° 121 (28 floréal an-VIII) Chaussonnet (Jean-Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (poursi en cassation rejeté le 9 frimaire an-IX).
- N° 122 (28 floréal an-VIII) Charles (Etienne). Annulation d'un acte d'accusation du tribunal correctionnel de Saint-Genis-Laval et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.

- N° 123 (28 floréal an-VIII) Gaudin (Philippe). Annulation d'un acte d'accusation de la justice de paix de Saint-Genis-Laval et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 124 (21 prairial an-VIII) Beau (Louis). Vérification d'identité du détenu.
- N° 125 (5 messidor an-VIII) Achard (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 126 (5 messidor an-VIII) Blondon (Antoine), Godumont (Hubert). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 127 (16 messidor an-VIII) Mayere (Moïse). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 128 (21 messidor an-VIII) Sargon (Claude-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 129 (21 messidor an-VIII) Ducret (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 7 brumaire an-IX).
- N° 130 (21 messidor an-VIII) Fialin (Antoine-Henry). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 131 (21 messidor an-VIII) Philippe (Xavier). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 132 (21 messidor an-VIII) Triand-Lagoutte (Jean-David). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: renvoi à une audience ultérieure.
- N° 133 (21 messidor an-VIII) Perret (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 134 (1er thermidor an-VIII) Blondon (Antoine), Godumont (Hubert) et Bejuy (Etienne). Ordonne que les accusés soient jugés ensemble.
- N° 135 (3 thermidor an-VIII) Olivera (Charles), Goisson (Joseph), Toland (Marie) veuve Robert, Desormeaux (Marianne) veuve Paturel et Linier (André). Annulation d'un acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 136 (11 thermidor an-VIII) Noyant (Jean-Antoine). Annulation de la procédure et renvoi au tribunal criminel.
- N° 137 (13 thermidor an-VIII) Beau (Louis). Transfert du détenu en instance d'appel.
- N° 138 (14 thermidor an-VIII) Grolier. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 139 (14 thermidor an-VIII) Fialin (Antoine-Henry). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Roanne après cassation-: admis.
- N° 140 (25 thermidor an-VIII) Commissaire du gouvernement contre Mesme (Théodore). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- Non numéroté (25 thermidor an-VIII) Commissaire du gouvernement contre Caillot. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 141 (13 fructidor an-VIII) Debrie (Charles-Antoine) et Belin (Jean-Marie). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 142 (14 fructidor an-VIII) Gelin (Benoit) et Grolier (Benoit). Le tribunal se déclare incompétent.
- N° 143 (17 fructidor an-VIII) Bernard (Jean-Marie-Laurent). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 144 (18 fructidor an-VIII) Guillard (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 145 (18 fructidor an-VIII) Giraud (Fleury). Annulation d'un jugement précédent du 22 vendémiaire an-II et renvoi au commandant de la ville.
- N° 146 (25 fructidor an-VIII) Commissaire du gouvernement contre Guillamin (Sébastien). Annulation d'un acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 147 (11 vendémiaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Gabias (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: ordonne le transfert de la procédure.
- N° 148 (14 vendémiaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Mesme (Théodore). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 149 (14 vendémiaire an-IX) Cresson (Sébastien). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 150 (14 vendémiaire an-IX) Arnoud (Christine) épouse Clément. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 151 (14 vendémiaire an-IX) Caillot (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 152 (19 vendémiaire an-IX) Mesme (Théodore). Ordonne le dépôt d'un procès-verbal.
- N° 153 (29 vendémiaire an-IX) Mesme (Théodore). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 154 (5 brumaire an-IX) Desprieux (Antoine). Main levée de séquestre.
- N° 155 (5 brumaire an-IX) Heret (Antoine). Ordonne une expertise.
- N° 156 (25 brumaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Gabias (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: Annulation d'une saisie et ordonne une expertise.
- N° 157 (26 brumaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Beau (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 158 (26 brumaire an-IX) Rousset (Josèphe) et Boissonnet (Marie) épouse Rousset. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 159 (4 frimaire an-IX) Chapon (André) et Bouvet (Pierre-Simon). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 160 (6 frimaire an-IX) Chapon (André) et Bouvet (Pierre-Simon). Déboute la demande des prévenus d'être déférés devant le conseil de guerre.
- N° 161 (19 frimaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Gabias (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 162 (4 nivôse an-IX) Benazeth (Jean-Armand). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 163 (5 nivôse an-IX) Saunier (Jean). Remise d'affaires au détenu.
- N° 164 (7 pluviôse an-IX) Benazeth (Jean-Armand). Joint une pétition à la procédure.
- N° 165 (15 pluviôse an-IX) Capony (François), Papillon (Pierre-Antoine), Derville (Joseph), Benazeth (Jean-Armand) et Hedelin (Angélique) épouse Papillon. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 166 (21 pluviôse an-IX) Bremont (Pierre) fils. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 167 (21 pluviôse an-IX) Desgranges (Basile). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 168 (21 pluviôse an-IX) Benazeth (Jean-Armand). Ordonne une expertise.
- N° 169 (23 pluviôse an-IX) Cavillon-Pinot (Claude) dit Beau. Remise d'affaires au détenu.

- N° 170 (28 pluviôse an-IX) Charles (Etienne). Annulation de l'acte d'accusation. Renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 171 (5 ventôse an-IX) Richard (François). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 172 (21 ventôse an-IX) Commissaire du gouvernement contre Terret (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 173 (22 ventôse an-IX) Rognot (Pierre), Louat (Félix) et Dumas (Joseph) dit Saint-Vallier. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 174 (29 ventôse an-IX) Baille (Jean-Claude) fils. Annulation du mandat d'arrêt.
- N° 175 (5 germinal an-IX) Levis (Charles-Antoine). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 176 (14 germinal an-IX) Dupalair (André). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 177 (14 germinal an-IX) Mondon (Jean-Joseph). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 178 (14 floréal an-IX) Dupalair (André). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 179 (21 floréal an-IX) Levis (Charles-Antoine). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 180 (22 floréal an-IX) Commissaire du gouvernement contre Morel (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 181 (22 floréal an-IX) Ressort (Jeanne-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 182 (22 floréal an-IX) Prestation de serment du nouveau suppléant au tribunal criminel.
- N° 183 (14 prairial an-IX) Dupalair (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 184 (15 prairial an-IX) Giraud (François). Renvoi l'accusé devant le conseil de guerre.
- N° 185 (16 prairial an-IX) Chazotte (Louise) épouse Giraud. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 186 (5 messidor an-IX) Gabert (Mathieu). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 187 (5 messidor an-IX) Souffly (Antoine). Renvoi de l'accusé devant le conseil de guerre.
- N° 188 (24 messidor an-IX) Mondon (Jean-Joseph). Ordonne une expertise.
- N° 189 (24 messidor an-IX) Martin (Jean-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 190 (1er thermidor an-IX) Cavaillon-Pinot (Claude) dit Beau. Renvoi de l'accusé devant le commissaire général de police.
- N° 191 (9 thermidor an-IX) Gabert (Mathieu). Renvoi de l'accusé devant le conseil de guerre.
- N° 192 (14 thermidor an-IX) Floret (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 193 (14 thermidor an-IX) Matrat (Claude), Giraudet (Pierre), Ferret (Jean-Baptiste), Berne (Jean), Macabée (Jean-Baptiste), Verney (Jean) et Vialon (Claude). Ordonne un complément d'enquête (jugement précédent du tribunal criminel de Montbrison cassé par le tribunal de cassation).
- N° 194 (14 thermidor an-IX) Mondon (Jean-Joseph). Ordonne une expertise.
- N° 195 (19 thermidor an-IX) Régisseur de l'octroi municipal contre Lafay. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 196 (27 thermidor an-IX) Santallier (Benoit). Annulation de l'ordonnance d'élargissement provisoire du directeur du jury de Villefranche.
- N° 197 (5 fructidor an-IX) Perrachon (Jean) et Demont (Philibert) dit Gailleton. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 198 (9 fructidor an-IX) Jacquetton (Louis) et Millet (Antoine). Renvoi des accusés devant le conseil de guerre.
- N° 199 (14 fructidor an-IX) Tavernier (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 200 (15 fructidor an-IX) Mondon (Jean-Joseph). Ordonne une expertise.
- N° 201 (15 fructidor an-IX) Carra (Etienne). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 202 (17 fructidor an-IX) Thivend (Jean-Marie). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 203 (24 fructidor an-IX) Carra (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 204 (4 vendémiaire an-X) Bellicart (Jean) et Laissu (Joseph). Ordonne une expertise.
- N° 205 (4 vendémiaire an-X) Constant (Nicolas). Ordonne une expertise.
- N° 206 (11 vendémiaire an-X) Matrat (Claude), Giraudet (Pierre), Ferret (Jean-Baptiste), Berne (Jean), Macabée (Jean-Baptiste), Verney (Jean) et Vialon (Claude). Prorogation de délai.
- N° 207 (14 vendémiaire an-X) Sixte (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 208 (14 vendémiaire an-X) Ricard (Georges). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 209 (14 vendémiaire an-X) Eymin (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis (pourvoi en cassation rejeté le 19 ventôse an-X).
- N° 210 (15 vendémiaire an-X) Thivend (Jean-Marie). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 211 (1er brumaire an-X) Thivend (Jean-Marie). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 212 (4 brumaire an-X) Bellicart (Jean). Annulation de l'ordonnance de prise de corps.
- N° 213 (12 brumaire an-X) Miller (Georges). Ordonne une expertise.
- N° 214 (14 brumaire an-X) Bonnard (Jean-Marie) et Targe (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 215 (26 brumaire an-X) Vincent (Jacques). Surseoit au jugement.
- N° 216 (28 brumaire an-X) Tamiet (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 217 (28 brumaire an-X) Mondon (Jean-Joseph). Ordonne une expertise.
- N° 218 (28 brumaire an-X) Touchefeu (Justine) épouse Fournier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 219 (29 brumaire an-X) Pillon (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 220 (29 brumaire an-X) Neyron (Benoite) veuve Gonin. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Montbrison (jugement du tribunal criminel de la Loire cassé le 7 thermidor an-IX) : rejeté.
- N° 221 (13 frimaire an-X) Matrat (Claude), Berne (Jean), Giraudet (Pierre), Ferret (Jean-Baptiste), Macabée (Jean-Baptiste), Vernay (Jean) et Vialon (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Etienne (jugement du tribunal criminel de la Loire cassé par le tribunal de cassation) : admis.
- N° 222 (14 frimaire an-X) Moine (Gabriel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 223 (16 frimaire an-X) Commissaire du gouvernement contre Foucherot. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 224 (28 frimaire an-X) Rigaud (Joseph). Ordonne la remise de la procédure au greffe du tribunal criminel.

- N° 225 (21 nivôse an-X) Fouque (Jean-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 226 (22 nivôse an-X) Droz (Louis-Imbert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 227 (17 nivôse an-X) Berger (Jean), Briquet (Claude-Joseph) et Arrival (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 228 (23 nivôse an-X) Commissaire du gouvernement contre Mondon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 229 (2 pluviôse an-X) Autorise le concierge du tribunal à fournir des aliments aux jurés.
- N° 230 (7 pluviôse an-X) Briquet (Claude-Joseph) et Arrival (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 231 (15 pluviôse an-X) Saint-Gule (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 232 (18 pluviôse an-X) Berthier (Louis). Ordonne la remise d'ordonnance au commissaire du gouvernement.
- N° 233 (19 pluviôse an-X) Allard (Jean-Baptiste). Annulation de l'acte d'accusation. Renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 234 (24 pluviôse an-X) Plumet (Antoine), Bajard (Jean-Marie) et Courtois (Marcelin). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 235 (13 ventôse an-X) Lorrain (Claude) et Albert (Jean-Baptiste). Autorise le greffier à vendre des écus rognés et les rognures pour payer les frais de la procédure.
- N° 236 (18 ventôse an-X) Girard (Jean) et Robert (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis pour Girard et rejeté pour Robert.
- N° 237 (21 ventôse an-X) Brogard (Joseph) et Palaise (Joseph). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 238 (23 ventôse an-X) Richard (Hugues), Jacquier (Pierre) et Bertrand (Jean). Annulation de la procédure.
- N° 239 (1er germinal an-X) Dantil-Ligonet (Charles). Transmission de la requête du prévenu au tribunal de cassation.
- N° 240 (14 germinal an-X) Fauché (Catherine) épouse Mignot et Meunier (Marguerite) épouse Vignard. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 241 (14 germinal an-X) Benier (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 242 (14 germinal an-X) Allard (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 243 (8 floréal an-X) Chatard (François) et Vanon (Claude). Annulation de la procédure. Renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 244 (13 floréal an-X) Danguin (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 245 (14 floréal an-X) Demoras (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 246 (25 floréal an-X) Décide que sera ouvert au greffe un registre pour recevoir les vœux des citoyens sur la question Napoléon Bonaparte sera-t-il Consul à vie-?
- N° 247 (13 prairial an-X) Pelissier (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 248 (14 prairial an-X) Roche (Jean-Marie) et Chambisseur (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 249 (14 prairial an-X) Commissaire du gouvernement contre Terrier (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 250 (20 prairial an-X) Rigaud (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 251 (21 prairial an-X) Dantil-Ligonet (Charles). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 252 (23 prairial an-X) Dumont. Donne acte de son opposition à un jugement.
- N° 253 (23 prairial an-X) Mioland veuve. Donne acte de son opposition à un jugement.
- N° 254 (23 prairial an-X) Vachon. Donne acte de son opposition à un jugement.
- N° 255 (3 messidor an-X) Laurent (Jean-Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 256 (12 messidor an-X) Geoffroy (Marie) épouse Jordanno. Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 256 bis (18 messidor an-X) Rozier (Jeanne-Marie) épouse Besançon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 257 (18 messidor an-X) Beuzelin (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 258 (15 thermidor an-X) Pulliat (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 259 (17 thermidor an-X) Fucher (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 260 (17 thermidor an-X) Gardiveaux (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: renvoi au civil.
- N° 261 (19 thermidor an-X) Palluire (Aimé) et Jullien (Antoine). Le tribunal se déclare compétent⁴⁷.
- N° 262 (10 fructidor an-X) Cognet. Autorisation de faire citer les témoins à l'audience.
- N° 263 (12 fructidor an-X) Farciron (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 264 (12 fructidor an-X) Vial (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 265 (12 fructidor an-X) Demazière (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 266 (12 fructidor an-X) Vialon (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 267 (13 fructidor an-X) Bataillon (Antoine) et Lisset (Jeanne) épouse Bataillon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 268 (14 fructidor an-X) Serrepuy (Jean). Le tribunal se déclare incompétent et renvoi au tribunal spécial⁴⁸.
- N° 269 (14 fructidor an-X) Cognet époux. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 270 (14 fructidor an-X) Guy (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 271 (16 fructidor an-X) Pastre (Jean) et Montagny (Michelle) veuve Hory. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 272 (17 fructidor an-X) Lafosse (André), Laisne (Pierre-Martin-Joseph), Dufour (Philippe), Gacon (Charles), Servajean (Marie) et Gacon (Marguerite). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 273 (23 fructidor an-X) Faunot (André). Le tribunal se déclare compétent⁴⁹.
- N° 274 (23 fructidor an-X) Guerin (Jean). Le tribunal se déclare compétent⁵⁰.
- N° 275 (23 fructidor an-X) Palluire (Aimé) et Jullien (Antoine). Remet les prévenus en liberté faute de preuves.

- N° 276 (23 fructidor an-X) Vincent (Nicolas), Garnier (Pierre), Terrier (Claude), Poude (Pierre), Prophète (Gervais) et Dumas (Jacques) dit Rambaud. Poursuite de la procédure pour Vincent et Garnier et élargissement pour les autres.
- N° 277 (23 fructidor an-X) Granon (Jean-Louis) et Besson (Pierre). Le tribunal se déclare compétent⁵¹.
- N° 278 (23 fructidor an-X) Commissaire du gouvernement contre Valentin (Jean-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: donne acte de la remise de conclusion par Valentin (Jean-Pierre).
- Non numéroté (24 fructidor an-X) Granon (Jean-Louis) et Besson (Pierre). Remise des prévenus en liberté faute de preuves.
- N° 279 (2 vendémiaire an-XI) Lyonnet (Antoine), Carteron (Jean-Baptiste) et Ferrand (Louis). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 280 (3 vendémiaire an-XI) Moreau (Philibert). Permission d'assigner un témoin.
- N° 281 (5 vendémiaire an-XI) Margand (Jacques). Annulation de l'acte d'accusation du tribunal correctionnel de Villefranche et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 282 (14 vendémiaire an-XI) Boquin (Nicolas) et Daudet (Antoine). Remise de pièces par le greffier de Villefranche.
- N° 283 (14 vendémiaire an-XI) Chevalier (Claude) et Bastic (Anne) épouse Chevalier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 284 (14 vendémiaire an-XI) Regnier (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: appel converti en opposition de jugement.
- N° 285 (19 vendémiaire an-XI) Lafosse (André), Laisne (Pierre-Martin-Joseph), Dufour (Philippe), Gacon (Charles), Servajean (Marie) et Gacon (Marguerite). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 286 (21 vendémiaire an-XI) Régisseur de l'octroi municipal de Lyon contre Moreau (Philibert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 3 nivôse an-XI).
- N° 287 (22 vendémiaire an-XI) Valentin (Jean-Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 288 (22 vendémiaire an-XI) Régisseur de l'octroi municipal de Lyon contre Binet et autres. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 15 pluviôse an-XI).
- N° 289 (22 vendémiaire an-XI) Régisseur de l'octroi municipal de Lyon contre Valesque. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 290 (23 vendémiaire an-XI) Dutroncy (Benoîte) épouse Olivier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: appel converti en opposition de jugement.
- N° 291 (23 vendémiaire an-XI) Fourrel (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: déchu de l'appel faute de comparution.
- N° 292 (23 vendémiaire an-XI) Seriziat (Joseph). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 293 (24 vendémiaire an-XI) Boquin (Nicolas) et Daudet (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 294 (24 vendémiaire an-XI) Barrillot (Pierre), Picon (Guillaume) dit Champin, Bertholon (Nicolas), Damas (Jean), Vellet (Paul), Dams (Jean-Baptiste), Blanc (Pierre), Chanas (Pierre), Mortier (Jean-Marie), Brochay (Nicolas), Ducreux (Louis), Carrier (Arnaud), Rivoire (Louis-Sébastien), Barrillot (Jean-Baptiste) et Raval (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 295 (5 brumaire an-XI) Bernard (Joseph). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 296 (14 brumaire an-XI) Belchard (Alexandre-Philippe), Pival (Antoine) dit Bonnet et Maurel (Antoine) dit Duval. Le tribunal se déclare compétent⁵².
- N° 297 (28 brumaire an-XI) Saunier (Jean). Renvoi devant le tribunal criminel de la Loire.
- N° 298 (29 brumaire an-XI) Mazard (Antoine). Remise au commandant de la place d'armes.
- N° 299 (6 frimaire an-XI) Puy (Gaspard). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 300 (8 frimaire an-XI) Magnin (Catherine) et Magnin (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 301 (10 frimaire an-XI) Chaffieu (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 302 (10 frimaire an-XI) Picard (Hugues) et Matton (Aimé). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 303 (21 frimaire an-XI) Gilbert (François). Déboute le pétitionnaire.
- N° 304 (1er nivôse an-XI) Dantil-Ligonnet (Charles). Déboute le pétitionnaire.
- N° 305 (13 nivôse an-XI) Mignard (Antoine). Déboute le pétitionnaire.
- N° 306 (13 nivôse an-XI) Muriaud (Jean-François). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 307 (14 nivôse an-XI) Corsin (Benoit), Corsin (Jean-François) et Bessay (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 308 (14 nivôse an-XI) Chazal (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 309 (20 nivôse an-XI) Carriat (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 310 (20 nivôse an-XI) Muriaud (Jean-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 311 (6 pluviôse an-XI) Louis (Jean-Jacques). Autorise une citation à témoins.
- N° 312 (6 pluviôse an-XI) Durafors (Marie) veuve Petitjean. Autorise une citation à témoins.
- N° 314 (6 pluviôse an-XI) Fayolle (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 315 (7 pluviôse an-XI) Bertholon (Henry). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 316 (7 pluviôse an-XI) Vandermersch (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 317 (12 pluviôse an-XI) Ressay (Jean-François). Ordonne une expertise.
- N° 318 (27 floréal an-XI) Morel (Jean-François). Le tribunal se déclare compétent⁵³.
- N° 319 (28 floréal an-XI) Combet. Provision de frais.
- N° 320 (10 messidor an-XI) Boudet (Clémence) épouse Durand. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 321 (10 messidor an-XI) Dominique (Suzanne) épouse Demoral. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 322 (11 messidor an-XI) Baconnier (Jean), Poulat (Claude) et Revers (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 323 (11 messidor an-XI) Gallet (Antoinette) épouse Fillion. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

- N° 324 (12 messidor an-XI) Gallet (Antoinette) épouse Fillion. Admet l'opposition au jugement d'appel rendu la veille.
N° 325 (13 messidor an-XI) Delaréal (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 326 (13 messidor an-XI) Jal (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Roanne54-: rejeté.
N° 327 (13 messidor an-XI) Gojat (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 328 (15 messidor an-XI) Prestation de serment de Verne, juge, en remplacement de Régnier, décédé.
N° 329 (13 thermidor an-XI) Robillard (Jeanne) et Robillard (Marguerite) épouse Escomelle. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 330 (13 thermidor an-XI) Rousset (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 331 (14 thermidor an-XI) Baconnier (Jean), Poulat (Claude) et Revers (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 332 (24 thermidor an-XI) Valentin. Provision de frais.
Non numéroté (25 thermidor an-XI) Champin (Jacques) et Champin (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
N° 333 (6e jour complémentaire an-XI) Champin (Jacques) et Champin (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: annulation du jugement et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
N° 334 (6e jour complémentaire an-XI) Prestation de serment de Dussaugy, huissier, en remplacement de Tardy, décédé.

2U19 N° 335-494.

An XII-an XIV

- N° 335 (20 vendémiaire an-XII) Gillet (François). Convertit l'appel en opposition de jugement.
N° 336 (20 vendémiaire an-XII) Thomas (Claude-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
N° 337 (22 vendémiaire an-XII) Boucher (Philibert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
N° 338 (25 vendémiaire an-XII) Commissaire du gouvernement contre Pulle (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 339 (25 brumaire an-XII) Rivoiron (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 340 (15 frimaire an-XII) Maubert (Julien). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
N° 341 (15 frimaire an-XII) Chabrier (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
N° 342 (18 frimaire an-XII) Specht et Cie. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 343 (30 frimaire an-XII) Meyere frères. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 344 (30 frimaire an-XII) Bellegarde (Hélène) épouse Kontz, Holas (Etiennette), commissaire du gouvernement contre Buffin (Jeanne), Greffet (Françoise) veuve Maure et Bonnefoy (Julie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 345 (13 nivôse an-XII) Jobely (Jean-Claude). Le tribunal se déclare compétent (Pour faux et usage de faux).
N° 346 (26 nivôse an-XII) Buisson (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 347 (26 nivôse an-XII) Dannel (Marguerite) veuve Louvet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (Pour contrefaçon littéraire d'œuvres de Jean-Baptiste Louvet) : admis.
N° 348 (6 pluviôse an-XII) Meyere frères. Rejet de l'opposition au jugement.
N° 349 (6 pluviôse an-XII) Commissaire du gouvernement contre Chammerat (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 350 (18 pluviôse an-XII) Gros (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 351 (18 pluviôse an-XII) Metmet (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 352 (18 pluviôse an-XII) Prost (Henry-Amant). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 353 (19 pluviôse an-XII) Leger (Claudine) épouse Perrin. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 354 (19 pluviôse an-XII) Garlon (Claude) et Mazet (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 355 (21 pluviôse an-XII) Beaupré (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 356 (21 pluviôse an-XII) Demoras (Claude) et Dominique (Suzanne) épouse Demoras. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (pouvoi en cassation rejeté le 15 germinal an-XII).
N° 357 (23 pluviôse an-XII) Henry (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 358 (23 pluviôse an-XII) Commissaire du gouvernement contre Roche (Benoite) veuve Charlet et Parmentier (Elisabeth) épouse Maréchal. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis (pouvoi en cassation rejeté le 16 germinal an-XII).
N° 359 (25 pluviôse an-XII) Boiteaux (Besson). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 360 (25 pluviôse an-XII) Commissaire du gouvernement contre Bonnafoux, Bourg et Cie. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 361 (25 pluviôse an-XII) Commissaire du gouvernement contre Perrin (Henry). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (jugement cassé, renvoi au tribunal criminel de la Loire).
N° 362 (7 ventôse an-XII) Commissaire du gouvernement contre Guetty (Simone). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 363 (14 ventôse an-XII) Boiteaux (Besson). Rejet de l'opposition au jugement.
N° 364 (14 ventôse an-XII) Commissaire du gouvernement contre Dumont (Pierre), Brottet (Jean-Baptiste) et Porchet (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
N° 365 (18 ventôse an-XII) Chenavard (Jean) et Delion (Nicolas). Le tribunal se déclare incompétent (Pour faux et usage de faux).
N° 366 (19 ventôse an-XII) Picard (Théodore). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 367 (14 germinal an-XII) Rasse. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
N° 368 (17 germinal an-XII) Picard (Théodore). Donne acte de son opposition.
N° 369 (26 germinal an-XII) Saigne (Jacques) ouvrier en soie à Lyon et Sibert (Jean-Claude) ouvrier en soie à Lyon. Ordonne l'audition de témoins.
N° 370 (3 floréal an-XII) Chauchat (Catherine) veuve Dessaint. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

- N° 371 (4 floréal an-XII) Commissaire du gouvernement contre Lattat (David-Salomon). Ordonne une expertise.
- N° 372 (4 floréal an-XII) Picard (Théodore). Ordonne une expertise.
- N° 373 (4 floréal an-XII) Renard (Louis). Donne acte de son désistement de l'appel.
- N° 374 (5 floréal an-XII) Dardilly (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 375 (5 floréal an-XII) Domagure (Claudine) veuve Sève. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 376 (6 floréal an-XII) Laroze (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 377 (6 floréal an-XII) Sibert (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis (poursuivi en cassation rejeté le 7 janvier 1808).
- N° 378 (6 floréal an-XII) Ruel (Charles-François). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 379 (7 floréal an-XII) Clerjon (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (poursuivi en cassation rejeté le 14 janvier 1808).
- N° 380 (7 floréal an-XII) Beuzelin (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 381 (8 floréal an-XII) Gillet (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 382 (8 floréal an-XII) Bonnet (Jean-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 383 (8 floréal an-XII) Bidault-Deschamps (Jean-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 384 (14 floréal an-XII) Morel (Jean-Marie). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 385 (18 floréal an-XII) Beuzelin (Guillaume). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 386 (19 floréal an-XII) Gendron (Honoré). Statue sur une demande de remise de marchandises.
- N° 387 (19 floréal an-XII) Jobely (Jean-Claude) propriétaire à La Guillotière. Faux et usage de faux-: acquittement.
- N° 388 (19 floréal an-XII) Dannel (Marguerite) veuve Louvet. Ordonne une expertise (Pour contrefaçon littéraire d'œuvres de Jean-Baptiste Louvet).
- N° 389 (1er prairial an-XII) Rolland (Jean-Baptiste), Boucher (Joseph) et Despierre (Pierre). Le tribunal se déclare compétent (Pour faux et usage de faux).
- N° 390 (6 prairial an-XII) Ouverture d'un registre destiné à recevoir le vote des citoyens sur l'hérédité de la dignité impériale.
- N° 391 (6 prairial an-XII) Prestation de serment des membres de la cour de justice criminelle.
- N° 392 (14 prairial an-XII) Flandre-Depinay (Pierre-César). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 393 (15 prairial an-XII) Giraud (André). Ordonne la remise d'effets.
- N° 394 (15 prairial an-XII) Baugiraud (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 395 (16 prairial an-XII) Beuzelin (Guillaume). Rejet de l'opposition au jugement.
- N° 396 (16 prairial an-XII) Guillard (Guillaume). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 397 (17 prairial an-XII) Dame (Claude) et Moiroux (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 398 (17 prairial an-XII) Ruel (Charles-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 399 (18 prairial an-XII) Richard (Pierre-Nicolas) et Gay (Marie) épouse Richard. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 400 (25 prairial an-XII) Installation de Chrétien (Claude-Etienne) exécuteur des jugements criminels, en remplacement de Ripet, décédé.
- N° 401 (4 messidor an-XII) Chatard (François). Annulation de l'acte d'accusation du tribunal correctionnel de Villefranche et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 402 (6 messidor an-XII) Installation de Letellier (Vincent), huissier, en remplacement de Talhand, décédé.
- N° 403 (6 messidor an-XII) Richard (Jean-Renaud). Sursoit à statuer sur sa pétition.
- N° 404 (14 messidor an-XII) Deyrieux (Pierre). Ordonne la remise de pièces.
- N° 405 (14 messidor an-XII) Guillard (Guillaume) et Gropo (Marguerite) épouse Guillard. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 406 (14 messidor an-XII) Jossinet. Ordonne la remise de pièces.
- N° 407 (22 messidor an-XII) Baille (François). Ordonne la remise d'effets.
- N° 408 (24 messidor an-XII) Biette (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 409 (8 thermidor an-XII) Guinaud. Ordonne la main levée de séquestre.
- N° 410 (12 thermidor an-XII) Rolland (Jean-Baptiste), Boucher (Joseph) et Despierre (Pierre). Fixe l'audience.
- N° 411 (12 thermidor an-XII) Dallemard. Fixe l'audience.
- N° 412 (22 thermidor an-XII) Niogret (Guillaume). Ordonne le transfert des pièces à la cour de cassation.
- N° 413 (23 fructidor an-XII) Procureur général contre Verdolon (Julien). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 414 (23 fructidor an-XII) Procureur général contre Desmazets (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 415 (24 fructidor an-XII) Gayet (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 416 (19 frimaire an-XIII) George (Madeleine) épouse Ferrier. Se désiste de son appel.
- N° 417 (19 frimaire an-XIII) Marduel (Claude). Se désiste de son appel.
- N° 418 (19 frimaire an-XIII) Chaussonnet (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 419 (23 frimaire an-XIII) Sain (Pierre-Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 420 (23 frimaire an-XIII) Boyon (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 421 (23 frimaire an-XIII) Fillon (Jean-Claude) et Cote (Benoite) épouse Fillon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 422 (23 frimaire an-XIII) Moreau (Jean-Baptiste-François) dit Milord. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 423 (9 germinal an-XIII) Pradal (Suzanne) et Richard (Maurice). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 424 (23 frimaire an-XIII) Lacombe (Joseph) et Lacombe (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

- N° 425 (26 frimaire an-XIII) Picard (Théodor). Ordonne une mainlevée.
- N° 426 (26 frimaire an-XIII) Maguy (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 427 (28 frimaire an-XIII) Chasselay (Jean), propriétaire à Châtillon-d'Azergues. Le tribunal se déclare compétent (Pour faux et usage de faux) (pouvoi en cassation rejeté le 28 germinal an-XIII).
- N° 428 (1er nivôse an-XIII) Taulot (Marie) épouse Harlot. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 429 (1er nivôse an-XIII) Chatard (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 430 (22 pluviôse an-XIII) Dalaire (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 431 (23 pluviôse an-XIII) Vincent (Jeanne) veuve Morgon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 432 (23 pluviôse an-XIII) Gérard (Anne) veuve Bernard. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 433 (23 pluviôse an-XIII) Cedoz (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- Non numéroté (1er ventôse an-XIII) Procureur général contre Valet (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 434 (21 ventôse an-XIII) Chasselay (Jean). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux).
- N° 435 (1er germinal an-XIII) Procureur général contre Desmolin (Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 436 (1er germinal an-XIII) Machizard (Anne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 437 (1er germinal an-XIII) Procureur général contre Perroud (Pierrette) veuve Valdemann. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 438 (2 germinal an-XIII) Gérard (Pierre-Christophe). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 439 (2 germinal an-XIII) Procureur général contre Verat (Laurent) et Legras (Philibert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 440 (9 germinal an-XIII) Neyrin (Benoite) épouse Cottonnet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 441 (9 germinal an-XIII) Bignet (Marie) épouse Martin. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 442 (15 germinal an-XIII) Procureur général contre Valentin (Jean-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 443 (15 germinal an-XIII) Flandre-Depinay (Pierre-César). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 444 (15 germinal an-XIII) Procureur général contre Roux (Jean-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 445 (18 germinal an-XIII) Procureur général contre Lattat (David). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 446 (10 floréal an-XIII) Faure (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 447 (30 floréal an-XIII) Procureur général contre Cumillet (Jeanne) veuve Nivon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis (pouvoi en cassation rejeté le 22 thermidor an-XIII).
- N° 448 (30 floréal an-XIII) Procureur général contre Lapierre (Claudine) épouse Pallocier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 449 (22 prairial an-XIII) Régie des droits réunis et Vasse-Roquemont & Cie. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 450 (23 prairial an-XIII) Dubost (Antoinette) épou-se Lavenier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: rejeté.
- N° 451 (6 messidor an-XIII) Procureur général contre Bugnard (Clémence) veuve Piquet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 452 (12 messidor an-XIII) Berthon (Paul) et Gandousse (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 453 (14 messidor an-XIII) Dubost (Antoinette) épou-se Lavenier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche-: admis.
- N° 454 (6 thermidor an-XIII) Vasse-Roquemont et cie. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 455 (22 thermidor an-XIII) Procureur général contre Astier (Antoinette). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 456 (22 thermidor an-XIII) Procureur général contre Robert (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 457 (22 thermidor an-XIII) Procureur général contre Martin (Robert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 458 (24 thermidor an-XIII) Machizard (Jacques) et Talichet (Simon). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 459 (24 thermidor an-XIII) Vergne et Dorel (Jean-Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 460 (11 fructidor an-XIII) Procureur général contre Jambefort (Marie) veuve Valette. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 461 (13 fructidor an-XIII) Procureur général contre Cassand (Marie-Louise) épouse Durand. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 462 (13 fructidor an-XIII) Procureur général contre Marconnet (Annette) épouse Pillon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 463 (13 fructidor an-XIII) Floret (Antoine) dit Maladet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.
- N° 464 (13 fructidor an-XIII) Procureur général contre Basset (Claudine) épouse Cottenet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 465 (16 fructidor an-XIII) Procureur général contre Dupuy (Anne) épouse Renaud. Transforme l'appel en opposition de jugement.
- N° 466 (17 fructidor an-XIII) Procureur général contre Battisson (Jeanne) épouse Rochat. Appel d'un jugement du tribunal

correctionnel de Lyon-: rejeté.

N° 467 (18 vendémiaire an-XIV) Berthier (Jeanne-Marie) épouse Bastien. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

N° 468 (18 vendémiaire an-XIV) Bouvier (Pierre-Louis) et Bidault-Deschamps (Simon-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

N° 469 (18 vendémiaire an-XIV) Mesme (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

N° 470 (19 vendémiaire an-XIV) Gayet (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

N° 471 (5 frimaire an-XIV) Descombes (François). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.

N° 472 (7 frimaire an-XIV) Matrat (Benoit). Fixe une audience.

N° 473 (13 frimaire an-XIV) Gayet (Claude). Admet l'opposition au jugement d'appel précédent.

N° 474 (13 frimaire an-XIV) Cedore (Jean-Marie). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 475 (14 frimaire an-XIV) Matrat (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

N° 476 (14 frimaire an-XIV) Procureur général contre Perrier (Jean-Claude) et Vondière (Antoine). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 477 (15 frimaire an-XIV) Bonnet (Maurice) (Evadé du bague de Toulon). Intégration à la prochaine chaîne pour le bague de Toulon.

N° 478 (18 frimaire an-XIV) Procureur général contre Aubinac (Françoise) veuve Danon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

N° 479 (18 frimaire an-XIV) Bonny (Marie) veuve Brunet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté.

N° 480 (18 frimaire an-XIV) Binet (Françoise) veuve Rivoire. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

N° 481 (19 frimaire an-XIV) Procureur général contre Chatin (Jean). Ordonne la poursuite de la cause.

N° 482 (19 frimaire an-XIV) Procureur général contre Dussere (Joseph). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 483 (20 frimaire an-XIV) Desporte (Claude) cultivateur à Valsonne, Mollière (Jean-Baptiste) propriétaire ex-maire de Valsonne habitant Les Sauvages et Chol (Antoine) notaire à Valsonne. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 9 janvier 1806).

N° 484 (20 frimaire an-XIV) Rigaud (Pierre-Denis) de Chalon-sur-Saône. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 5 nivôse an-XIV).

N° 485 (20 frimaire an-XIV) Lacroix (Jean-Baptiste) propriétaire à Valsonne, Dumas (Antoine) de Valsonne, Giraud (Claude) de Valsonne et Giraud fils de Valsonne. Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie) (pourvoi en cassation rejeté le 9 janvier 1806).

N° 486 (21 frimaire an-XIV) Maray (Jean-Baptiste). Transforme l'appel en opposition de jugement.

N° 487 (21 frimaire an-XIV) Bertholier (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

N° 488 (20 frimaire an-XIV) Bouchard (Charles-Fidel-Amant-Etienne) doreur-ciseleur à Lyon, Colle (Bastien) ferblantier à Lyon, Dupont dit Bressand maréchal à Lyon, Parisien ornementiste à Lyon et Roche garçon chapelier à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie).

N° 489 (22 frimaire an-XIV) Colle (Bastien). Remise en liberté.

N° 490 (23 frimaire an-XIV) Mollet (Claude-Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

N° 491 (25 frimaire an-XIV) Goyat (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

N° 492 (25 frimaire an-XIV) Niogret (Guillaume) et les actionnaires et concessionnaires du péage du pont neuf. Renvoi à une audience ultérieure.

N° 493 (26 frimaire an-XIV) Gariot (Antoine). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 494 (27 frimaire an-XIV) Gerboset (Jean-François), Villemer (André), Maurice (Claude) et Arbier (Françoise). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.

2U20-2U30 Jugements, arrêts et actes numérotés de 797 à 1900.

An VIII-1810

2U20 N° 797-877.

An VIII

N° 797 (15 vendémiaire an-VIII) Rack (Pierre) dit Corbeil chapelier à Lyon. Vol avec fausses clefs et effraction-: acquittement.

N° 798 (16 vendémiaire an-VIII) Protas (Benoite) épouse Jacquet couturière à Lyon. Vol-: 4 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 28 pluviôse an-VIII).

N° 799 (17 vendémiaire an-VIII) Bonnard (Etienne) cultivateur à Givors. Vol-: 2 ans de prison.

N° 800 (19 vendémiaire an-VIII) Vallot (Grégoire), Montessuy (François), Lescot (François), Lescot (André-Benoit) et Loup (Charles). Vol-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 13 nivôse an-VIII).

N° 801 (20 vendémiaire an-VIII) Petitpierre (Jean) gendarme à Tarare. Complicité d'évasion (accusé d'avoir favorisé l'évasion de Barnabé Cazan, émigré): acquittement.

N° 802 (26 vendémiaire an-VIII) Gueudin (Antoine) et Batteau (Pierre-Alexandre) ouvrier en soie à Lyon. Faux passeport-: acquittement.

N° 803 (27 vendémiaire an-VIII) Lattier (Jean-Joseph) instituteur à Craponne. Fausse quittance produite dans une affaire civile-: 4 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 26 nivôse an-VIII).

N° 804 (27 vendémiaire an-VIII) Beteme (Maurice) horloger à Maglan. Faux passeport-: acquittement.

N° 805 (28 vendémiaire an-VIII) Morel (Claude) courtier à Lyon. Fabrication de faux assignats-: acquittement.

N° 806 (29 vendémiaire an-VIII) Granjat (Pierre) teinturier en chapeaux à Lyon et Luquin (Marie-Françoise) cardeuse pour les

chapeliers à Lyon. Faux État civil-: acquittement.

N° 807 (30 vendémiaire an-VIII) Bruyas (Jean) de Saint-Etienne. Tentative d'assassinat-: 2 ans de prison.

N° 808 (15 brumaire an-VIII) Bonnardet (Jean-Marie) chapelier à Lyon et Girod (Luc) ex-agent de police à Lyon. Vol-: 8 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 15 germinal an-VIII).

N° 809 (16 brumaire an-VIII) Mathillon (Joseph) cultivateur à Grandris et Combrichon (Etienne) teinturier à Grandris. Complicité d'évasion (accusés d'avoir fait évader de la prison de Chamelet Benoit Rabut, déserteur, et Geoffroy Gras, prêtre réfractaire) : acquittement.

N° 810 (17 brumaire an-VIII) Grondier (Claude) cultivateur à Confrançon. Vol-: acquittement.

N° 811 (15 frimaire an-VIII) Bessenay (François) journalier à Sain Bel. Vol-: 3 mois de prison.

N° 812 (16 frimaire an-VIII) Imbercet (Adrien) dit Dona Libérati chapelier à Lyon, Duchet (Marguerite) chapelière à Lyon et Guiffroy (Victoire) prostituée à Lyon. Vol avec effraction. Imbercet-: peine de mort (jugement cassé par le tribunal de cassation le 3 pluviôse an-VIII et renvoi au tribunal criminel de la Loire)-; Duchet et Guiffroy-: acquittement.

N° 813 (19 frimaire an-VIII) Fourrel (Claude) inspecteur de police à Lyon et Bonnefoy (Martin) agent de police à Lyon. Arrestation arbitraire-: acquittement.

N° 814 (15 nivôse an-VIII) Basson (Benoit) de Larajasse. Vol avec effraction-: 12 ans de fers.

N° 815 (16 nivôse an-VIII) Dodet (Jean) scieur de long à Lyon et Dumont (Antoine) boucher à Lyon. Vol-: 12 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 22 germinal an-VIII et renvoi au tribunal criminel de l'Ain).

N° 816 (17 nivôse an-VIII) Nicolas (Françoise-Marguerite) épouse Mars culottière à Lyon. Vol avec fausses clefs-: 10 ans de réclusion (pouvoi en cassation rejeté le 7 fructidor an-VIII).

N° 817 (18 nivôse an-VIII) Fillon (Pierre) rentier à Vaise. Vol-: 14 ans de fers.

N° 818 (19 nivôse an-VIII) Saunier (Claude) militaire retiré. Bigamie-: 12 ans de fers.

N° 819 (19 nivôse an-VIII) Goutelle (Jean) cultivateur à Grandris. Complicité d'évasion (accusé d'avoir fait évader de la prison de Chamelet Benoit Rabut, déserteur, et Geoffroy Gras, prêtre réfractaire) : acquittement.

N° 820 (19 nivôse an-VIII) Grobert (Jean) compagnon tissier à Villefranche, Sandelion fils et Rébord fils. Destruction d'un arbre de la liberté-: acquittement.

N° 821 (25 nivôse an-VIII) Ferrus fils rentier à Lyon. Distribution d'écrits provoquant la désobéissance et la révolte contre le gouvernement républicain-: acquittement.

N° 822 (29 nivôse an-VIII) Clavier (Jacques) mécanicien à Lyon et Fiard (Jeanne) épouse Clavier. Altération et falsification de monnaies-: 15 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 26 ventôse an-VIII).

N° 823 (4 pluviôse an-VIII) Nicolas (Françoise-Marguerite) épouse Mars à Lyon. Arrêt de reconnaissance.

N° 824 (15 pluviôse an-VIII) Picotin (Jean) charretier à Lyon. Tentative de vol avec effraction-: 12 ans de fers.

N° 825 (17 pluviôse an-VIII) Roux (Jacques) et Villefranche (Joseph). Confirmation d'un jugement du 5 fructidor an-VII.

N° 826 (24 pluviôse an-VIII) Benier (Pierre) ouvrier chapelier à Lyon et Thevenon (Marie-Claudine) tailleur pour femmes à Lyon. Faux billets de la loterie-: acquittement.

N° 827 (25 pluviôse an-VIII) Bourrican (Jean) d'Ecully. Fausse dénonciation de rassemblement-: 20 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi à la justice de paix de Rive-de-Gier).

N° 828 (6 ventôse an-VIII) Debrie (Charles-Antoine), Belin (Jean-Marie), Gallot (François) et Remondet (Joseph). Renvoi au tribunal de cassation pour statuer sur le règlement de juge.

N° 829 (13 ventôse an-VIII) Dugnet (François). Annulation de la procédure.

N° 830 (15 ventôse an-VIII) Gentet (Jean-Baptiste) manœuvre maçon à Lyon. Vol avec effraction-: 10 ans de fers.

N° 831 (16 ventôse an-VIII) Duchet (Marguerite) brunisseuse de paillons à Lyon. Complicité de vol-: 15 ans de réclusion (pouvoi en cassation rejeté le 6 messidor an-VIII).

N° 832 (18 ventôse an-VIII) Rajon (Noël) de Meximieux ?, Chataing (André) journalier à Lyon et Perana (Louis) menuisier à Lyon. Vol avec effraction. Rajon et Chataing-: 12 ans de maison de correction (les accusés ont 14 et 15 ans) (pouvoi en cassation rejeté le 27 messidor an-VIII).

N° 833 (19 ventôse an-VIII) Thimonier (Louis) huissier à Lyon. Complicité d'évasion-: 6 mois de prison par contumace.

N° 834 (20 ventôse an-VIII) Protas (Benoite) épouse Jacquet couturière à Lyon. Révision de la peine conformément à la demande du tribunal de cassation ayant rejeté son pouvoi-: 2 ans de réclusion.

N° 834 bis (19 ventôse an-VIII) Odon (Antoine) et Rollin (Etienne). Annulation de la procédure et renvoi au tribunal correctionnel.

N° 835 (15 germinal an-VIII) Morellon (Jean-Baptiste) ouvrier en soie à Lyon. Complicité de vol avec effraction-: 8 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 26 prairial an-VIII).

N° 836 (16 germinal an-VIII) Thimonier (Louis) huissier à Lyon. Complicité d'évasion-: acquittement.

N° 837 (17 germinal an-VIII) Pespy (Jean) à Saint-Etienne. Faux passeport-: 8 ans de fers.

N° 838 (18 germinal an-VIII) Barthélémy (André) sans domicile fixe. Assassinat d'un agent de police : peine de mort.

N° 839 (19 germinal an-VIII) Grataloup (Guillaume-Toussaint). Vol avec effraction-: peine de mort.

N° 840 (27 germinal an-VIII) Noyant (Jean-Antoine). Renvoi de l'affaire à une audience ultérieure.

N° 841 (28 germinal an-VIII) Farge (François) propriétaire, percepteur des contributions de la commune de Ronno. Détournement des deniers publics-: acquittement.

N° 842 (16 floréal an-VIII) Mars (Louis) de Lyon. Vol-: acquittement.

N° 843 (16 floréal an-VIII) Cotton (Jean-François) concierge de prison à Tarare. Complicité d'évasion (accusé d'avoir facilité l'évasion d'un déserteur) : acquittement.

N° 844 (17 floréal an-VIII) Odon (Antoine) chapelier à Lyon et Rollin (Etienne). Complicité de vol avec effraction-: 14 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 27 prairial an-VIII).

N° 845 (18 floréal an-VIII) Perdrillon (Joseph) ouvrier en soie à Lyon et Sergent (Jean-François) chapelier sans domicile fixe. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction-: 14 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 16 thermidor an-VIII).

N° 846 (19 floréal an-VIII) Bonnardet (Jean-Marie) chapelier à Lyon et Girod (Luc) ex-agent de police à Lyon. Révision de la peine conformément à la demande du tribunal de cassation ayant rejeté leur pouvoi-: 4 ans de fers.

- N° 847 (20 floréal an-VIII) Latuillière (Jean) propriétaire et Latuillière (Pierre) propriétaire. Assassinat. Jean-: peine de mort-; Pierre-: 6 ans de détention (pourvoi en cassation rejeté le 9 messidor an-VIII).
- N° 849 (15 prairial an-VIII) Moysé (Samuel) professeur de langue hébraïque à Lyon. Complicité de vol avec effraction-: acquittement.
- N° 850 (15 prairial an-VIII) Coizet (Jean-Marie). Renvoi de l'affaire à une audience ultérieure.
- N° 851 (16 prairial an-VIII) Charbonnier (Christophe) boucher à Lyon. Vol avec effraction-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 27 thermidor an-VIII).
- N° 852 (16 prairial an-VIII) Briat (Barthélémy) ouvrier en soie à Lyon. Vol avec effraction-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 9 vendémiaire an-IX).
- N° 853 (17 prairial an-VIII) Bergeron (Jeanne) veuve Duviolay et Beaucoïn (Jean) agriculteur à Châtillon-d'Azergues. Meurtre-: acquittement.
- N° 854 (19 prairial an-VIII) Rivoiron (Jean-Benoit). Annulation de la procédure.
- N° 855 (19 prairial an-VIII) Mathelin (Antoine). Annulation de la procédure.
- N° 856 (21 prairial an-VIII) Berthier (Jean) (condamné aux galères évadé du bagne de Toulon). Reconduction au bagne de Toulon.
- N° 857 (15 messidor an-VIII) Brun (Pierre) ouvrier en soie à Lyon. Bigamie-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 9 brumaire an-IX).
- N° 858 (16 messidor an-VIII) Coizet (Jean-Marie) horloger, brocanteur à La Guillotière. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction-: 10 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 7 brumaire an-IX).
- N° 859 (17 messidor an-VIII) Morel (Pierre). Complicité de vol avec effraction-: acquittement.
- N° 860 (17 messidor an-VIII) Imbert (Claude) cultivateur à Ronno. Incendie volontaire-: acquittement.
- N° 861 (19 messidor an-VIII) Roux (Jacques) fabricant d'étoffes de soie à Lyon et Villefranche (Joseph) négociant à Lyon. Banqueroute frauduleuse-: 6 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 18 brumaire an-IX et renvoi au tribunal criminel de Montbrison).
- N° 862 (4 thermidor an-VIII) Quinet (Pierre) cuisinier à Lyon et Cherèdre (Christian) bijoutier à Lyon. Assassinat-: peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 27 thermidor an-VIII).
- N° 863 (5 thermidor an-VIII) Laurent homme de peine à Lyon. Faux et usage de faux-: acquittement.
- N° 864 (5 thermidor an-VIII) Pagès (André). Assassinat-: acquittement.
- N° 865 (5 thermidor an-VIII) Charles (Etienne) domestique à Grézieu-la-Varenne. Assassinat (accusé d'assassinat de son père. Les coups ont été portés bien avant la mort de celui-ci) : 6 mois de prison.
- N° 866 (6 thermidor an-VIII) Candy (Jean-Pierre) indien à Lyon et Amoureux (Pierre-Aimé) écrivain public à Lyon. Faux sur documents militaires-: acquittement.
- N° 867 (6 thermidor an-VIII) Rivoiron (Jean-Benoit) domestique agriculteur à Rontalon. Assassinat-: 20 ans de fers par contumace.
- N° 868 (6 thermidor an-VIII) Gaudin (Philippe) granger à Grigny. Coups et menaces (coups et menaces contre un garde champêtre) : 6 mois de prison.
- N° 869 (15 thermidor an-VIII) Blondon (Antoine) colporteur de tabac à Lyon, Godumont (Hubert) emballer à Lyon et Bejuy (Etienne) tailleur d'habits à La Guillotière. Vol avec fausses clefs-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 17 vendémiaire an-IX).
- N° 870 (16 thermidor an-VIII) Grobon (Bertrand) maçon à Lyon. Viol sur mineure-: acquittement.
- N° 871 (16 thermidor an-VIII) Mayere (Moysé) marchand colporteur à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs-: acquittement.
- N° 872 (17 thermidor an-VIII) Aschier (Michel-Ange) dit Angelot cordonnier à Lyon. Vol avec fausses clefs-: 10 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 16 vendémiaire an-IX).
- N° 873 (17 thermidor an-VIII) Achard (Jean) sans domicile fixe. Complicité de vol-: 18 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 6 brumaire an-IX et renvoi au tribunal criminel de la Loire).
- N° 874 (15 fructidor an-VIII) Olivera (Charles) traducteur de langue espagnole sans domicile en France, Goisson (Joseph) menuisier et logeur à la nuit à Lyon, Toland (Marie) veuve Robert colporteuse à Saint-Etienne, Desormeaux (Marianne) veuve Paturel rubannière au Chambon-en-Forez et Linier (André) rubannier à Saint-Etienne. Vol avec fausses clefs-: acquittement.
- N° 875 (18 fructidor an-VIII) Quinet cadet, Chérèdre cadet et Philippe (Benoit) dit Mottet. Assassinat. Quinet et Chérèdre-: peine de mort par contumace. Mottet-: 4 mois de prison par contumace.
- N° 876 (18 fructidor an-VIII) Guerin (Jean-Baptiste), Dray (Philibert), Fevelat (Louis), Tabard (Antoine), Bertrand (Louis), Velay (Gilibert) et Ponserré (Claude). Attaque à main armée (rassemblement armé pour arrêter la diligence de Lyon à Paris) : renvoi devant le tribunal militaire (pourvoi en cassation rejeté le 19 brumaire an-IX).
- N° 877 (19 fructidor an-VIII) Noyant (Jean-Antoine). Attaque à main armée (arrêt d'une voiture publique au nom du Roi) : acquittement.

2U21 N° 878-956.

An IX

- N° 878 (15 vendémiaire an-IX) Vacheron (Jean-Marie). Remise de sommes à son curateur.
- N° 879 (15 vendémiaire an-IX) Marchal (Jean-Baptiste) fondeur en bijouterie à Lyon. Tentative de vol avec effraction-: acquittement.
- N° 880 (16 vendémiaire an-IX) Cherèdre (Pierre). Rejet de son opposition au jugement du 4 thermidor an-VIII (jugement cassé par le tribunal de cassation le 29 brumaire an-IX et renvoi devant le tribunal criminel de l'Ain).
- N° 881 (17 vendémiaire an-IX) Guillard (Claude) propriétaire à Saint-Just-d'Avray. Faux timbres sur papier timbré-: acquittement.
- N° 882 (17 vendémiaire an-IX) Durand (Claude). Abus de confiance-: ordonne une expertise.
- N° 883 (18 vendémiaire an-IX) Debrie (Charles-Antoine), Belin (Jean-Marie) et Richard (Jean-Baptiste). Renvoi à une audience ultérieure.

- N° 884 (19 vendémiaire an-IX) Fernandi (Félix) cordonnier à Lyon. Coups et blessures-: 1 an de prison.
- N° 885 (15 brumaire an-IX) Heret (Antoine) orfèvre, doreur et argenteur à La Croix-Rousse. Altération de pièces de monnaie-: 15 ans de fers.
- N° 886 (16 brumaire an-IX) Meunier (Etienne) marchand de charbon à Lyon. Coups et blessures-: acquittement.
- N° 887 (16 brumaire an-IX) Meunier (Anne) détireuse de corde à Lyon. Infanticide-: acquittement pour infanticide, 1 an pour homi-cide involontaire.
- N° 888 (17 brumaire an-IX) Debrie (Charles-Antoine) commis à Lyon, Belin (Jean-Marie) crocheteur à Lyon et Richard (Jean-Baptiste) marchand de charbon à Lyon. Agression-: acquittement.
- N° 889 (18 brumaire an-IX) Gaudet (François) propriétaire à Lancié. Meurtre-: 20 ans de fers par contumace.
- N° 890 (18 brumaire an-IX) Brazier (Pierre-Etienne) boulanger à Grézieu-la-Varenne. Complicité d'assassinat-: acquittement.
- N° 891 (15 frimaire an-IX) Michaud (Claude) propriétaire cultivateur à Saint-Germain-sur-l'Arbresle. Destruction de promesse d'argent-: acquittement.
- N° 891 bis (25 brumaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Caillot (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi devant le tribunal criminel de l'Isère).
- N° 892 (15 frimaire an-IX) Mathelin (Antoine) affaneur à Lyon. Vol-: 16 ans de fers par contumace.
- N° 892 bis (25 brumaire an-IX) Commissaire du gouvernement contre Mesme (Théodore). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: rejeté (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi devant le tribunal criminel de l'Isère).
- N° 893 (16 frimaire an-IX) Dérieux (Antoine) gendarme à Saint-Bonnet-le-Château. Homicide-: acquittement.
- N° 894 (16 frimaire an-IX) Laroa (Mautice) ex-employé dans les bureaux de la municipalité du Midi à Lyon. Fausses feuilles de route-: acquittement.
- N° 895 (17 frimaire an-IX) Durand (André) marchand de charbon à Lyon. Abus de confiance-: acquittement.
- N° 896 (9 nivôse an-IX) Pontet (Claude) et Chavant (Claudine) épouse Guédan. Annulation du mandat d'arrêt et renvoi devant la justice de paix du canton de la Raison (Lyon).
- N° 897 (15 nivôse an-IX) Joamard (François) affaneur à Lyon et Saunier (Jean) affaneur à Lyon. Vol-: 14 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 7 ventôse an-IX).
- N° 898 (16 nivôse an-IX) Chapon (André) tailleur chef dans la 57e demi-brigade d'infanterie et Bouvet (Pierre-Simon). Vol avec fausses clefs et effraction-: 12 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 9 ventôse an-IX).
- N° 899 (17 nivôse an-IX) Thomas (Claude) dit Bourrin. Commutation de la peine aux galères du 6 mars 1789 à 24 ans de fer.
- N° 900 (16 pluviôse an-IX) Picard (Benoit) marchand de vin à Saint-Etienne-la-Varenne et Tourneville (Jean-François) écrivain public à Lyon. Fausse traite. Picard-: 6 ans de fers. Tourneville-: acquittement.
- N° 901 (17 pluviôse an-IX) Sigleur (Joseph) fabricant de vitriol. Faux monnayage-: 15 ans de fers.
- N° 902 (17 pluviôse an-IX) Mazard (Jean-Antoine) de Saint-Genis-l'Argentière. Assassinat (meurtre de son beau-père) : 20 ans de fers par contumace.
- N° 903 (18 pluviôse an-IX) Martin (Daniel) horloger à Genève. Faux en écriture publique-: acquittement.
- N° 904 (18 pluviôse an-IX) Pommier (Michel) dit Pomerol et Moutarde (Ernest). Assassinat. Pommier-: acquittement. Moutarde-: 20 ans de fers par contumace.
- N° 904 bis (7 ventôse an-IX) Presle (Antoine). Renvoi de la procédure devant le tribunal d'arrondissement de Lyon.
- N° 905 (15 ventôse an-IX) Pontet (Claude) corbillonnier à Villefranche. Complicité de vol-: 4 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 19 floréal an-IX).
- N° 906 (15 ventôse an-IX) Boulet (Elisabeth) épouse Tournier piqueuse de couverture à Lyon. Enlèvement d'enfant-: acquittement.
- N° 907 (16 ventôse an-IX) Combet (Michel) agriculteur à La Guillotière, Ducros (Louis) vitrier à Lyon, Husson (Emmanuelle) épouse Fouleaud couturière à La Guillotière, Joly (Jeanne-Marie) épouse Dalbet fleuriste à La Guillotière et Carra (Julie) tailleur à Lyon. Vol avec fausses clefs et effraction-: acquittement.
- N° 908 (17 ventôse an-IX) Gervais (Benoite) veuve Colonjon et Gachet (Benoit) dit Bigue aide d'agriculture à Saint-Vérand. Assassinat-: peine de mort (pouvoi en cassation rejeté le 18 floréal an-IX).
- N° 909 (18 ventôse an-IX) Forstier (François) charpentier à Caluire et Chavant (Jean-Chrales-Abraham) orfèvre et graveur à Nantua. Vol avec violences sur la grande route (attaque de la voiture publique de Bourg à Lyon) : acquittement.
- N° 910 (19 ventôse an-IX) Papillon (Pierre-Antoine), Capony (François), Derville (Joseph) et Benazeth (Jean-Armand). Vol-: 14 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de la Loire).
- N° 911 (23 ventôse an-IX) Paret (Jean) dit Janot marinier sur le Rhône dans la barque de Vienne. Assassinat-: acquittement.
- N° 912 (24 ventôse an-IX) Saunier (Jean) affaneur, Dumont (Bertrand) perruquier, Bonnet (Jean), Jacquemot (Charles) chapelier, Joamard (François), Couchond (Claude) chapelier, Faisant (Pierre-Marie) dit Boulanger faiseur de bas, Mestrallet (Martin) ferblantier, Favre (Jean) tonnelier, Amiet (Jean-Marie) maçon, Rose (Jean) indienneur, Belin (Jean-Marie) doreur sur bois et Rey (Antoine) affaneur. Assassinat (assassinat d'un détenu par ses co-détenus) : 1 an de prison pour mauvais traitement.
- N° 913 (15 germinal an-IX) Merlin (Marguerite) fille utile à Lyon. Vol domestique-: 10 ans de réclusion (pouvoi en cassation rejeté le 9 messidor an-IX).
- N° 914 (16 germinal an-IX) Miller (Georges) domestique à Lyon. Vol domestique-: 8 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 9 messidor an-IX).
- N° 915 (16 germinal an-IX) Robert (Pierre) brossier à Lyon. Vol avec effraction-: 12 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de la Loire).
- N° 916 (17 germinal an-IX) Nottin (Pierre) et Chatel (Pierre). Vol-: acquittement.
- N° 917 (17 germinal an-IX) Chamrion (Jacques) boulanger à Saint-Nizier-d'Azergues. Vol-: 2 ans de prison.
- N° 918 (21 germinal an-IX) Badou (Jean) cultivateur à Sainte-Consorce. Tentative d'assassinat-: acquittement.
- N° 919 (21 germinal an-IX) Louat (Félix) voiturier à Villet-Vigneux, Rognot (Pierre) cultivateur sans domicile fixe et Dumas (Joseph) dit Saint-Vallier commissionnaire des rouliers à La Guillotière. Escroquerie. Rognot-: 4 ans de fers. Louat et Dumas acquittés.
- N° 920 (22 germinal an-IX) Gaudin (Philippe) vigneron à Montagny. Assassinat-: peine de mort (pouvoi en cassation rejeté le 8

prairial an-IX).

N° 921 (23 germinal an-IX) Richard (François) dit Ballafré militaire au 3^e régiment de cavalerie à Lyon. Assassinat-: peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 17 prairial an-IX).

N° 922 (24 germinal an-IX) Rivail (Jean-Baptiste-Antoine) agent national forestier de la maîtrise de Belley. Prévarication-: acquittement.

N° 923 (25 germinal an-IX) Cusset (Jean-Joseph). Annulation de la procédure et renvoi devant le juge de paix du canton de la Liberté.

N° 924 (15 floréal an-IX) Mury (Mathurin) concierge des prisons de Saint-Joseph à Lyon, Jarricot (Marguerite) épouse Mury, Desroux (Benoit) porte-clefs aux prisons Saint-Joseph à Lyon, Lépine (Joseph) porte-clefs aux prisons Saint-Joseph à Lyon et Perrache (Claude) porte-clefs aux prisons Saint-Joseph à Lyon. Complicité d'évasion-: acquittement.

N° 925 (15 floréal an-IX) Scheresse (David). Vol avec effraction-: acquittement.

N° 926 (16 floréal an-IX) Deluzurieux (Philippe) charcutier et cabaretier à Lyon et Camelin (Marie) épouse Deluzurieux. Vol-: Camelin-: acquittement. Deluzurieux-: 16 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de la Loire).

N° 927 (16 floréal an-IX) Fenouillet (Jean-Pierre) domestique à Eveux. Vol-: 6 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 9 messidor an-IX).

N° 928 (22 floréal an-IX) Roland cadet de Lyon. Assassinat-: acquittement (contumace).

N° 929 (15 prairial an-IX) Veuillet (François) serrurier à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs-: 14 ans de fers.

N° 930 (16 prairial an-IX) Granjon (Catherine) veuve Tavaux domestique à Lyon. Complicité de vol-: 8 ans de réclusion.

N° 931 (17 prairial an-IX) Luc (Antoine) coiffeur de femmes à Lyon. Escroquerie-: 4 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 16 thermidor an-IX).

N° 932 (17 prairial an-IX) Mulet (Catherine) épouse Fely aubergiste à Lyon. Distribution de fausse monnaie-: acquittement.

N° 933 (18 prairial an-IX) Baille (Jean-Claude) cultivateur à Theizé. Vol et assassinat-: 14 ans de fers.

N° 934 (19 prairial an-IX) Boucher (Marie) veuve Massot couturière à Lyon. Complicité d'assassinat-: acquittement.

N° 935 (20 prairial an-IX) Guillot (Françoise) épouse Jorand et Durieu (Marie) épouse Moussière dévideuse à Lyon. Tentative d'empoisonnement. Guillot-: peine de mort. Durieu-: acquittement (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de la Loire).

N° 936 (21 prairial an-IX) Lévis (Charles-Antoine) sans domicile fixe. Fabrication et distribution de fausses lettres de change-: 6 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de l'Ain).

N° 937 (3 messidor an-IX) Guinand (Louis) notaire à Mornant. Faux acte public (fausse affirmation d'enregistrement non effectué) : 8 ans de fers par contumace.

N° 938 (15 messidor an-IX) Thion (Claude) cultivateur à La Chapelle-du-Châtelard ? et Laurency (Claude) journalier à Châtillon-sur-Chalaronne. Vol-: 8 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 17 fructidor an-IX).

N° 939 (15 messidor an-IX) Mantas (Joseph) faiseur de boucles à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs-: acquittement.

N° 940 (15 messidor an-IX) Chevillard (Antoine) tapissier à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 27 vendémiaire an-X).

N° 941 (16 messidor an-IX) Chazotte (Louise) épouse Giraud à Bourg. Destruction de billet à ordre-: acquittement.

N° 942 (22 messidor an-IX) Niogret (Guillaume). Annulation de la procédure.

N° 943 (23 messidor an-IX) Berge (Charles) ferblantier à Lyon. Faux monnayage-: 15 ans de fers par contumace.

N° 944 (15 thermidor an-IX) Gros (Joseph) jardinier à Lyon. Vol avec effraction-: 16 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 27 vendémiaire an-X).

N° 945 (16 thermidor an-IX) Cusset (Joseph) huissier à Lyon. Prévarication-: acquittement.

N° 946 (16 thermidor an-IX) Jacquetton cadet ouvrier en soie à Lyon et Millet ouvrier en soie sans domicile fixe. Vol avec effraction-: 14 ans de fers par contumace.

N° 947 (17 thermidor an-IX) Saunier (Maurice) locataire et agriculteur à Lauzanne. Vol avec voies de fait-: 18 ans de fers.

N° 948 (18 thermidor an-IX) Colin (Antoine) attaché au dépôt général des blessés de Lyon. Fabrication et distribution de faux écus de 6 livres-: acquittement.

N° 949 (19 thermidor an-IX) Lorrain (Claude) marchand à Lyon, Devaux (Jeanne-Marie) épouse Lorrain tailleuse à Lyon, Albert (Jean-Baptiste) cordonnier à Lyon, Lacroix (Anne) veuve Favre couturière à Lyon et Lorrain (Philibert) apprenti peignier à Lyon. Faux monnayage. Devaux, Lacoix et P. Lorrain-: acquittés. C. Lorrain et Albert-: 15 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 27 vendémiaire an-X).

N° 950 (15 fructidor an-IX) Damiron (Antoine). Vol-: 2 ans de prison.

N° 951 (16 fructidor an-IX) Villard (Marie) journalière à Bourg. Complicité de vol-: 2 ans de prison.

N° 952 (16 fructidor an-IX) Roche (Jean) garçon boulanger à Villefranche et Roche (Benoit) cultivateur à Villefranche. Vol d'acte notarié (vol d'une promesse faite par leur père) : 6 ans de fers par contumace.

N° 953 (17 fructidor an-IX) Chanan (Joseph) domestique à Replonge. Vol avec effraction-: 12 ans de fers.

N° 954 (21 fructidor an-IX) Mallaval (Gaspard), Ribollet (Jean-Pierre-Marie) et Chardon (Pierre). Ordonne une nouvelle expertise.

N° 955 (22 fructidor an-IX) Montessuy (François) chapelier à Lyon et Montessuy (Daniel) chapelier à Lyon. Assassinat-: F. Montessuy-: acquitté. D. Montessuy-: 20 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 8 frimaire an-X).

N° 956 (23 fructidor an-IX) Mallaval (Gaspard) propriétaire, Ribollet (Jean-Pierre-Marie) notaire à Savigny et Chardon (Pierre) huissier à L'Arbresle. Faux acte authentique-: Chardon-: acquitté. Mallaval et Ribolet-: 8 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de l'Isère).

2U22 N° 957-1035.

An X

- N° 957 (16 vendémiaire an-X) Roche (Benoit) cultivateur à Villeurbanne. Vol d'acte notarié-: acquittement (condamné à 10 jours de prison pour contumace).
- N° 958 (16 vendémiaire an-X) Goutarel (Etienne) maçon à Vienne. Vol avec escalade-: 10 ans de fers.
- N° 959 (17 vendémiaire an-X) Faugère (Claude) journalier à Villechenève. Complicité de rébellion (participation à un attroupement contre un huissier) : acquittement.
- N° 960 (17 vendémiaire an-X) Molliard (André) menuisier à Lyon. Vol avec fausses clefs-: 10 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 6 nivôse an-X).
- N° 961 (18 vendémiaire an-X) Sautalier (Benoit) charron et Lambert (François) militaire invalide à Saint-Georges-de-Reneins. Complicité de rébellion (participation à un rassemblement visant à soustraire deux conscrits arrêtés par la gendarmerie) : 4 mois de prison.
- N° 962 (21 vendémiaire an-X) Pardon (Joseph) percepteur des contributions à Juliéas. Détournement d'argent public-: acquittement.
- N° 963 (22 vendémiaire an-X) Constant (Nicolas) orfèvre à Lyon. Distribution de faux écus-: 15 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 29 nivôse an-X).
- N° 964 (15 brumaire an-X) Delorme (Etienne) fils cultivateur à Sainte-Foy-lès-Lyon. Destruction d'acte notarié (destruction du testament que son père est en train de rédiger) : acquittement.
- N° 965 (16 brumaire an-X) Perrachon (Jean) de Villié et Demont (Philibert) dit Gailleton charpentier à Villié. Complicité de vol-: Perrachon-: acquittement. Demont-: 8 ans de fers par contumace.
- N° 966 (27 brumaire an-X) Bellicart (Jean) de Villefranche et Laissu (Joseph) marchand de bétail à Avenas. Fabrication et distribution de faux écus-: 15 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 7 pluviôse an-X).
- N° 967 (15 frimaire an-X) Sève (Jean) journalier à Macon. Vol-: 6 mois de prison.
- N° 968 (15 frimaire an-X) Seignoret (Pierre) vigneron à Prissé (Saône-et-Loire). Vol-: 1 an de prison.
- N° 969 (15 nivôse an-X) Redoux (Jean) dit Dauphin cultivateur à Druillat. Assassinat-: peine de mort (poursuivi en cassation rejeté le 7 ventôse an-X).
- N° 970 (16 nivôse an-X) Bérardi (Jeanne-Marie) épouse Bret à Lyon. Destruction d'acte notarié-: acquittement.
- N° 971 (21 nivôse an-X) Thizy du Peyrard, Cogny (Jean-Marie), Fournel (Etienne), Fournel (Benoit) et Crozier (Antoine). Rassemblement armé pour libérer un déserteur-: annulation de la procédure (jugement cassé par le tribunal de cassation le 6 germinal an-X et renvoi au tribunal criminel de la Loire).
- N° 972 (23 nivôse an-X) Philippe (Antoine) dit Mottet. Complicité d'évasion-: ordonne que le jugement rendu par contumace contre le prévenu soit exécuté (jugement cassé par le tribunal de cassation le 23 ventôse an-X et renvoi au tribunal criminel de l'Ain).
- N° 973 (24 nivôse an-X) Maurepas (Antoine) ouvrier cordonnier à La Croix-Rousse. Vol avec voies de fait-: acquittement.
- N° 974 (25 nivôse an-X) Flandrin (Pierre) dit Monceau corroyeur à Lyon. Tentative d'assassinat-: 1 an de prison.
- N° 975 (25 nivôse an-X) Martoux (Jean) propriétaire à Ampuis. Falsification d'une lettre de change-: 6 ans de fers par contumace.
- N° 976 (26 nivôse an-X) Thivend (Jeanne-Marie) fileuse de coton à Thizy. Complicité d'assassinat-: acquittement.
- N° 977 (27 nivôse an-X) Buanton (Sébastien-Yves-François) ex-commis au bureau du général de brigade Prevost à Bourg, Goubier (Benoit) boulanger et marchand de grains à Belleville, Ferréol (Jacques-Joseph-Marie) propriétaire à Bourg, Boileau (Sophie) épouse Buanton de Bourg, Vidal (Jean-Baptiste) chanvisseur à Nantua et Delabarre (Claude) ex-employé aux bureaux de la pré-fecture de l'Ain à Bourg. Fabrication et distribution de faux bons nationaux et de faux congés militaires-: Buanton et Delabarre-: 8 ans de fers par contumace. Goubier, Ferréol, Vidal et Boileau-: acquittement.
- N° 978 (15 pluviôse an-X) Janot (Claude). Vol avec escalade et effraction-: 14 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 29 ventôse an-X).
- N° 979 (21 pluviôse an-X) Laroche (Pierre) instituteur à Lyon. Complicité de fabrication de faux congés-: 6 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 9 germinal an-X).
- N° 980 (15 ventôse an-X) Dalphin (Benoite) locataire à Poule. Incendie volontaire-: peine de mort (poursuivi en cassation rejeté le 16 floréal an-X).
- N° 981 (16 ventôse an-X) Girard (André) tailleur d'habits à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs-: 12 ans de fers.
- N° 982 (16 ventôse an-X) Saint-Gule (Pierre) chirurgien à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs et effraction-: 10 ans de fers.
- N° 983 (17 ventôse an-X) Laroche (Marie) épouse Gauthier ravaudeuse de bas à Lyon, Damour (Françoise) divorcée de Bouchard coiffeuse et raccommodeuse de bas à Lyon et Novet (Marie) de Lyon. Complicité de vol avec effraction-: acquittement.
- N° 984 (15 germinal an-X) Lacroix (Jacques) tailleur d'habits à Lyon. Vol avec escalade-: 2 ans de prison.
- N° 985 (15 germinal an-X) Demont (Philibert) dit Gailleton cultivateur et charpentier à Villié, Sauvajeon (Barthélemy) cultivateur sans domicile fixe et Ruy (Pierre) mendiant. Vol avec effraction-: 18 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 13 messidor an-X).
- N° 986 (16 germinal an-X) Brun (Joseph) orfèvre à Lyon, Lardet (Claude) serrurier à Lyon, Richon (Simon) indien aux Brotteaux, Jaboulay (Charles-Guillaume) apprenti serrurier à Ecully et Boissera (Jeanne) épouse Léveillé de Servas. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction-: Brun-: 14 ans de fers. Les autres-: acquittement.
- N° 987 (17 germinal an-X) Jeanton (Joseph) ex-avocat à Lyon. Faux en écriture privée-: acquittement.
- N° 988 (17 germinal an-X) Mathey-Junot (Frédéric) horloger à Lyon. Falsification d'un billet de loterie-: acquittement.
- N° 989 (18 germinal an-X) Demezieux (François) imprimeur sur papier peint à Lyon. Utilisation d'un faux passeport-: 6 mois de prison.
- N° 990 (19 germinal an-X) Delarue (Alexandre) cafetier et fermier du droit de passe à la barrière de Saint-Clair à Lyon. Concussion-: 6 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 12 mes-sidor an-X).
- N° 991 (19 germinal an-X) Boily (Frédéric-Constantin) graveur et indien à Lyon, Chapon (Jean-baptiste) perruquier à Lyon et

- Amoureux (Pierre-Aimé) instituteur à Lyon. Fabrication et distribution de faux congés militaires-: acquittement.
- N° 992 (21 germinal an-X) Brogard (Joseph) tisserand à Bourg et Palaise (Etienne) serrurier et cultivateur à Romanèche. Complicité d'assassinat-: peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 23 prairial an-X).
- N° 993 (16 floréal an-X) Sidre (Antoine) dit Sylvestre garçon cordonnier à Saint-Symphorien-sur-Coise. Vol avec effraction-: 10 ans de fers par contumace.
- N° 994 (15 floréal an-X) Thivy (François) charpentier à Lyon et Desmaret (Charlotte) lingère à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs. Thivy-: acquittement. Desmaret-: 2 ans de prison.
- N° 995 (16 floréal an-X) Baudrand (Pierre) jardinier à La Croix-Rousse. Vol avec escalade et fausses clefs-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 6 messidor an-X).
- N° 996 (17 floréal an-X) Plancolène (Léonard) maçon à Limonest. Vol avec effraction-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 6 messidor an-X).
- N° 997 (17 floréal an-X) Pouchon (Pierre) de Chambost. Vol avec effraction-: 12 ans de fers par contumace.
- N° 998 (21 floréal an-X) Villecourt (Françoise) domestique à Bessenay. Infanticide-: 20 ans de réclusion par contumace.
- N° 999 (21 floréal an-X) Pothier (Marguerite) fileuse de coton à Mardore. Infanticide-: 20 ans de réclusion.
- N° 1000 (22 floréal an-X) Juberta (Françoise) de Montbrison. Infanticide-: 20 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 12 messidor an-X).
- N° 1001 (23 floréal an-X) Dautreville (Auguste) orfèvre sans domicile fixe et Valette (Joseph) orfèvre sans domicile fixe. Vol avec escalade, effraction et violences-: peine de mort.
- Non numéroté (24 floréal an-X) Michel (Pierre) dit Fagotin vigneron à Bonand, Brochet (Laurent) granger à Oullins, Tisseur (Jean-Pierre) vigneron à Saint-Just, Prost (François) granger à Oullins et Prost (Jean-Baptiste) vigneron à Bonand. Complicité de vol à main armée avec violences-: peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 12 messidor an-X).
- N° 1003 (30 floréal an-X) Richon (Jean-Renaud). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon-: admis.
- N° 1004 (15 prairial an-X) Saint-Cyr (François) boulanger à Lyon. Vol avec effraction-: 14 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 5 thermidor an-X et renvoi au tribunal cri-minel de l'Ain).
- N° 1005 (15 prairial an-X) Ravachon (Jean-Pierre) cultivateur à Loire, Besson (Fleury) cultivateur à Loire, Ravachon (Catherine) épouse Besson de Loire et Chol (Anne) épouse Ravachon d'Echalas. Complicité de vol avec effraction et escalade-: acquittement.
- N° 1006 (22 floréal an-X) Pierry-Dumont (Marie-Laurentine-Catherine) rentière à Lyon. Usage délibéré d'une pièce fautive-: 4 ans de réclusion par contumace.
- N° 1007 (16 prairial an-X) Crotet (Joseph) cordonnier à Genève. Bigamie-: 12 ans de fers.
- N° 1008 (16 prairial an-X) Bret (Barthélemy) perruquier à Lyon. Viol de mineure-: acquittement.
- N° 1009 (16 prairial an-X) Mottet (Antoine) (forçat évadé). Ordonne que le prévenu soit inclus dans la prochaine chaîne pour le bague de Toulon.
- N° 1010 (18 prairial an-X) Bonnard (Mathieu) sans domicile fixe et Lornage (Jean) dit Satonay de Bellegarde. Vols sur grande route-: 24 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 3 thermidor an-X).
- N° 1011 (18 prairial an-X) Sanahose (Marie) épouse Papillon rentière aux Brotteaux. Complicité de vol-: acquittement.
- N° 1012 (19 prairial an-X) Duché (Michel) fileur de coton à Lyon, Lasonnerie (Marie) épouse Duché fileuse de coton à Lyon, Jacquet (Jeanne) épouse Levrat colporteuse à Lyon, Perrachon (Jeanne) veuve Hugand de Lyon, Descolan (Paul) cordonnier à Lyon, Duché (Marie) épouse Descolan de Lyon et Comte (Cécile) fileuse de coton à Lyon. Complicité de vol avec escalade et effraction. Duché-: 16 ans de fers. Lasonnerie-: 12 ans de réclusion. Les autres-: acquittement (pourvoi en cassation rejeté le 25 thermidor an-X).
- N° 1013 (19 prairial an-X) Gauthier (Jean-Claude) cordonnier à Lyon. Vol avec effraction-: 16 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 17 thermidor an-X).
- N° 1014 (15 messidor an-X) Lafort (Jean-Claude) chapelier sans domicile fixe. Tentative de vol avec effraction-: 10 ans de fers.
- N° 1015 (15 thermidor an-X) Chanussy (Barthélemy) dit Laron de Pradine, Burnichon (Mathieu) de Pradine, Farjetton (Antoine) journalier à Pradine, Depierre (Pierre) journalier à Regny et Alex (Jean) cultivateur à Regny. Vols sur grande route (jugement du tribunal criminel de la Loire cassé par le tribunal de cassation le 29 prairial an-X et renvoi devant le tribunal criminel du Rhône) : 24 ans de fers.
- N° 1016 (19 thermidor an-X) Vincent (Nicolas), Garnier (Pierre), Terrier (Claude), Poude (Pierre), Prophète (Gervais) et Dumas (Jacques) dit Rambaud. Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1017 (19 thermidor an-X) Vernet (Joseph). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1018 (19 thermidor an-X) Rivoiron (Louis-Gaspard), Ricard (Auguste), Piraule (Noël-Abraham-Joseph) et Clerc (Gabriel). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1019 (19 thermidor an-X) Chollet (Benoite) veuve Ruby, Garnier (Antoine), Verrier (Claude) et André (Antoinette). Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1020 (19 thermidor an-X) Battincourt (Jean-Louis-Camille). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 1er fructidor an-X).
- N° 1021 (19 thermidor an-X) Archer (Etienne), Devaux (Marie) épouse Lorain et Lorain (Philippe) fils. Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1022 (19 thermidor an-X) Gayet (Antoine). Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1023 (19 thermidor an-X) Faisan (Huillaume) faiseur de bas à Villeurbanne. Complicité d'assassinat-: acquittement.
- N° 1024 (19 thermidor an-X) Dufour. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1025 (19 thermidor an-X) Bouchard (Paul), Hory (Antoine), Gaillard (Jean-Jacques) et Blanchet (Jean-Baptiste). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1026 (18 thermidor an-X) Larne (Constantin-Nicolas) peintre en miniature à Paris. Vol avec violences et tentative d'assassinat-: peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 8 vendémiaire an-XI).
- N° 1026 bis (21 thermidor an-X) Chollet (Benoite) veuve Ruby, Garnier (Antoine), Verrier (Claude) et André (Antoinette). Renvoi de la procédure pour continuer l'instruction.

- N° 1027 (15 fructidor an-X) Mas (Etienne) teinturier à Lyon et Berger (Louis) enjoliveur à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs-: 14 ans de fers.
Non numéroté (15 fructidor an-X) Ruffin (Philibert). Mise en liberté du prévenu (le prévenu a subi une peine supérieure à celle qui lui aurait été infligée).
- N° 1028 (15 fructidor an-X) Ballet (Joachim) armurier sans domicile fixe. Vol-: 8 ans de fers.
- N° 1029 (15 thermidor an-X) Sidre (Antoine) dit Sylvestre garçon cordonnier à Saint-Symphorien-sur-Coise. Vol avec effraction-: 10 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 8 vendémiaire an-XI).
- N° 1030 (16 fructidor an-X) Canot (Louis) ex-commis de peine à Lyon, Guillet (Françoise) ouvrière en soie à Lyon et Mathieu (Jeanne-Françoise) épouse Chavassieux revendeuse d'habits à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs. Canot-: 10 ans de fers. Gillet-: 10 ans de réclusion. Mathieu-: acquittement (pourvoi en cassation rejeté le 27 brumaire an-XI).
- N° 1031 (16 thermidor an-X) Ferrière (Renaud) agriculteur à Saint-Vérand et Laurent (Jean-Pierre) agriculteur à Saint-Vérand. Complicité de meurtre-: acquittement.
- N° 1032 (18 fructidor an-X) Reynard (Jean-Pierre) galocher et cultivateur à Saint-Martin-en-Haut, Charon (Cécile) épouse Reynard galochère à Saint-Martin-en-Haut et Giraud (Fleury) charpentier à Saint-Martin-en-Haut. Complicité de vol avec effraction. Reynard-: 14 ans de fers. Chardon-: 14 ans de réclusion. Giraud-: acquittement (pourvoi en cassation rejeté le 20 brumaire an-XI).
- N° 1033 (18 fructidor an-X) Ravachon (Nicolas) dit Cajolon propriétaire et cultivateur à Loire. Vol avec escalade et effraction-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 14 brumaire an-XI).
- N° 1034 (19 fructidor an-X) Faure (Guillaume) de Vaise. Viol de mineure-: acquittement.
- N° 1035 (19 fructidor an-X) Picard (Claude) charbonnier et journalier à Servas. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 14 brumaire an-XI). 24 fructidor an-X (non numéroté) Granon (Jean-Louis) et Besson (Pierre). Remet les prévenus en liberté faute de preuves.

2U23 N° 1036-1134.

An XI

- N° 1036 (2 vendémiaire an-XI) Montet (Pierre). Annulation de l'acte d'accusation. Renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1037 (15 vendémiaire an-XI) Faure (Annet) de Lyon et Luckner (Louis) tailleur d'habits à Lyon. Complicité de vol avec escalade. Faure-: 14 ans de fers. Luckner-: acquittement (pourvoi en cassation rejeté le 19 frimaire an-XI).
- N° 1037 bis (15 vendémiaire an-XI) Vuasse (Claudine) épouse Ovet passementière à Lyon. Bigamie-: acquittement.
- N° 1038 (16 vendémiaire an-XI) Besson (Jacques) charpentier sans domicile fixe. Tentative de vol avec effraction-: 15 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 11 frimaire an-XI).
- N° 1039 (16 vendémiaire an-XI) Garin (Jacques) jardinier à Lyon, Mitton (Elisabeth) cuisinière à Lyon et Borgnier (François-Alexandre) journalier à Yvours. Vol. Garin et Brognier-: 8 ans de fers. Mitton-: 8 ans de réclusion.
- N° 1040 (17 vendémiaire an-XI) Besson (François) cultivateur sans domicile fixe. Vol-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 19 frimaire an-XI).
- N° 1041 (17 vendémiaire an-XI) Pastre (Jean) travailleur de terre sans domicile fixe et Montagny (Michelle) veuve Hory de La Croix-Rousse. Complicité de vol avec fausses clefs. Pastre-: 14 ans de fers. Montagny-: 14 ans de réclusion.
- N° 1042 (18 vendémiaire an-XI) Robert (Etienne) marchand bijoutier sans domicile fixe, Garnier (Antoine) dessinateur à Lyon, Verrier (Claude) doreur sur métaux à Lyon, Chollet (Benoite) veuve Ruby lingère à Lyon et André (Antoinette). Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Verrier-: acquittement. Robert-: 12 ans de fers. Garnier-: 14 ans de fers. Chollet et André-: 14 ans de réclusion.
- N° 1043 (20 vendémiaire an-XI) Rougeron (François) colporteur sans domicile fixe. Tentative d'assassinat avec préméditation-: peine de mort.
- N° 1044 (12 brumaire an-XI) Gayet (Antoine). Contrefaçon de la monnaie nationale et tentative de distribution-: 15 ans de fers.
- N° 1045 (12 brumaire an-XI) Guerin (Jean). Faux monnayage-: 15 ans de fers.
- N° 1046 (14 brumaire an-XI) Reynaud (Guillaume). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 27 brumaire an-XI).
- N° 1047 (14 brumaire an-XI) Cerfbert (Berr-Marx). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1048 (14 brumaire an-XI) Montet (Pierre). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1049 (14 brumaire an-XI) Montagnier (Marie) veuve Pleney et Montagne (Pierre). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 27 brumaire an-XI).
- N° 1050 (14 brumaire an-XI) Bouchard (Paul), Hory (Antoine), Gaillard (Jean-Jacques) et Blanchet (Jean-Baptiste). Bouchard et Hory-: la procédure se poursuit. Gaillard et Blanchet-: remis en liberté.
- N° 1051 (15 brumaire an-XI) Lefer (Jean-Baptiste) dit Bazard ou Archambaud aide de culture à Jullié. Vol-: 6 ans de fers par contumace.
- N° 1052 (15 brumaire an-XI) Valentin (Pierre) maréchal à Caluire et Mayençon (Pierre-Marie) grenadier revenant d'Egypte et blanchisseur à Chervinges. Coups et blessures (sur le maire de la commune d'Anse dans l'exercice de ses fonctions) : 2 ans de détention par contumace.
- N° 1053 (17 brumaire an-XI) Servajean (Marie) passementière à Lyon, Gacon (Charles) affaneur et pêcheur à Lyon, Lafosse (Denis-André) manœuvre maçon à Lyon, Dufour (Philippe) marchand à Lyon, Gacon (Marguerite) revendeuse de denrées à Lyon et Laisne (Pierre-Martin-Joseph) compagnon forgeron à Lyon. Complicité de tentative de vol avec fausses clefs. Gacon (Charles), Laisne et Dufour-: acquittement. Servajean et Gacon (Marguerite)-: 12 ans de réclusion. Lafosse-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 9 nivôse an-XI).
- N° 1054 (18 brumaire an-XI) Charavel (Antoine) (reconnu pour être Bordin (François), évadé des fers) tailleur d'habits sans domicile fixe. Vol avec fausses clefs et effraction-: 12 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel de l'Isère).

- N° 1055 (20 brumaire an-XI) Lyonnet (Antoine) tailleur d'habits à Saint-Symphorien-sur-Coise, Carteron (Jean-Baptiste) boucher à Saint-Symphorien-sur-Coise et Ferrand (Louis) cordonnier à Saint-Symphorien-sur-Coise. Vol avec violences sur la grande route-: 22 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 10 nivôse an-XI).
- N° 1056 (21 brumaire an-XI) Barroud (Louis-Joseph). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1057 (21 brumaire an-XI) Perraud (Françoise) veuve Pommard et Guillot (François). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1058 (21 brumaire an-XI) Perraud (François) veuve Pommard et Guillot (François). Ordonne la poursuite de la procédure.
- N° 1059 (11 frimaire an-XI) Delorme (Jean-Marie) dit Vigneron et Vermare (François). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1060 (11 frimaire an-XI) Cerfbert (Berr-Marx). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1061 (11 frimaire an-XI) Duchêne. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1062 (11 frimaire an-XI) Clerc (Gabriel). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1063 (15 frimaire an-XI) Thouret (François-Laurent). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1064 (15 frimaire an-XI) Bernard (Joseph) imprimeur en indienne sans domicile fixe. Vol avec fausses clefs-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 8 pluviôse an-XI).
- N° 1065 (16 frimaire an-XI) Margand (Jacques) travailleur de terre au Bois-d'Oingt. Vols-: 2 ans de prison.
- N° 1066 (16 frimaire an-XI) Montbrun (Marguerite) domestique à Lyon et Garin (Josèphe) épouse Peyrard fille logeuse à Lyon. Complicité de vol domestique. Garin-: acquittement. Montbrun-: 8 ans de réclusion.
- N° 1067 (25 frimaire an-XI) Cluzol (Benoite). Annulation de l'acte d'accusation du tribunal correctionnel de Lyon et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1068 (26 frimaire an-XI) Montessuy (Marie-Antoinette) épouse Masson, Montessuy (Gabriel), Masson (Antoine), Jobin (François), Rozet (Benoite) veuve Corbassière, Ganin (Antelmette) épouse Rigaud et Rigaud (François). Ordonne l'apposition de scellés.
- N° 1069 (26 frimaire an-XI) Montessuy (Marie-Antoinette) épouse Masson, Montessuy (Gabriel), Masson (Antoine), Jobin (François), Rozet (Benoite) veuve Corbassière, Ganin (Antelmette) épouse Rigaud et Rigaud (François). Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1070 (26 frimaire an-XI) Vincent (Nicolas) et Garnier (Pierre). Fabrication de fausse monnaie. Garnier-: acquittement. Vincent-: 15 ans de fers.
- N° 1071 (27 frimaire an-XI) Barroud (Louis-Joseph). Faux et usage de faux (plainte de Rey contre Barroud (Louis-Joseph) pour faux testament de son père) : déboute Rey.
- N° 1071 bis (27 frimaire an-XI) Bouchard (Paul) et Hory (Antoine). Faux et usage de faux-: 4 ans de fers puis déportation.
- N° 1072 (15 nivôse an-XI) Lauras (Imbert) guichetier aux prisons de Roanne à Lyon et Rochet (Jean) guichetier aux prisons de Roanne à Lyon. Complicité d'évasion-: acquittement.
- N° 1073 (15 nivôse an-XI) Guillot (Pierre) chapelier à Lyon. Vol avec escalade et effraction-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 12 ventôse an-XI).
- N° 1074 (16 nivôse an-XI) Chambon (Marie) domestique à Lyon et Brouer (Jean-Baptiste) tailleur à Lyon. Complicité de vol domestique-: acquittement.
- N° 1075 (16 nivôse an-XI) Belicard (Jean) cabaretier à Mogneneins et Bouvier (Panrace) travailleur de terre à Charolles. Vol. Belicard-: acquittement. Bouvier-: 14 ans de fers.
- N° 1076 (17 nivôse an-XI) Journet (Joseph) charpentier à Pressiat. Rébellion à l'exécution d'un mandat de justice-: 4 ans de fers.
- N° 1077 (18 nivôse an-XI) Fichon (Jean-Claude) ouvrier en soie à Lyon. Vol sur la voie publique-: 4 ans de détention, puis déportation (condamnation à la déportation cassée par le tribunal de cassation le 16 floréal an-XI).
- N° 1078 (18 nivôse an-XI) Gayet (Jean-Jacques) charretier à Lyon et Jacob (François) dit Mangeplanche de Lyon. Vols-: 6 mois de prison.
- N° 1079 (24 nivôse an-XI) Perraud (Françoise) veuve Pommard. Fabrication de faux poinçon pour la marque des ouvrages d'or et d'argent-: la prévenue est mise en liberté faute de preuves.
- N° 1080 (4 pluviôse an-XI) Pirault (Noël-Abraham-Joseph). Faux bons d'arréage de rente-: acquittement.
- N° 1081 (7 pluviôse an-XI) Gervais (Paul-Etienne). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1081 bis (7 pluviôse an-XI) Gaude (Mathieu). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1082 (15 pluviôse an-XI) Dedieu (Antoine) cordonnier à Lyon. Vol avec effraction-: 24 ans de fers.
- N° 1083 (15 pluviôse an-XI) Tourret (Laurent-François) ouvrier faïencier à Lyon. Bigamie-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 27 prairial an-XI).
- N° 1084 (15 ventôse an-XI) Gervais (François) cultivateur à La Guillotière et Billon (Joseph) cultivateur à Bron. Coups et blessures (voies de fait sur gendarme dans l'exercice de ses fonctions) : acquittement.
- N° 1085 (16 ventôse an-XI) Cordonnat (Antoine) imprimeur sur papier à Lyon et Vignot (Benoit) tonnelier à Lyon. Tentative de vol avec effraction-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 22 floréal an-XI).
- N° 1086 (17 ventôse an-XI) Audin (Jean) jardinier affaneur à Lyon. Vols-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 23 floréal an-XI).
- N° 1087 (17 ventôse an-XI) Lafond (Louis) vigneron à Lyon. Vol-: 6 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 15 floréal an-XI).
- N° 1088 (28 ventôse an-XI) Christophle (Claude) dit Baron. Vols avec violences-: peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 20 prairial an-XI).
- N° 1089 (28 ventôse an-XI) Guichard (Jean) travailleur de terre à Saint-Cyr. Vol à main armée-: 6 ans de fers.
- N° 1090 (29 germinal an-XI) Vincent (Jacques) boulanger sans domicile fixe. Assassinat-: 10 ans de fers.
- N° 1091 (3 floréal an-XI) Gouillon (Jean-Marie), Marcoux (Jean-Pierre) dit Margaud, Dufour (Pierre) dit Labrosse, Rouillet (André) aîné, Rouillet (André) cadet, Veissière (Jean) dit Bachelard l'aîné, Veissière (Pierre) dit Bachelard cadet, Ricoux (Pierre) dit Brignole, Duclos (Antoine) et Bousson (Zacharie). Attaques et vols de malles et courriers (sur la route de Lyon à Paris). Ricoux, Duclos et Bousson-: 24 ans de fers. Les autres-: peine de mort (jugement cassé par le tribunal de cassation pour Gouillon, Marcoux,

- Duclos, Dufour et Bousson et renvoi devant le tribunal criminel de Saône-et-Loire).
- N° 1092 (15 floréal an-XI) Gleynard (Antoine) ex-ouvrier en soie marchand de draps à Angoulême. Bigamie-: acquittement.
- N° 1093 (16 floréal an-XI) Rubod (Joseph) tailleur d'habits à Lyon. Vol avec fausses clefs-: acquittement.
- N° 1094 (17 floréal an-XI) Guillet (Sébastienne) veuve Deschamp. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1095 (19 floréal an-XI) Garrin (Jacques), Dequirot (François) et Bressant (Marie) épouse Dequirot. Le tribunal se déclare com-pétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1096 (19 floréal an-XI) Mioclu (Jacques) et Mioclu (Gilbert). Faux et usage de faux (plainte de Carles (Christine) : déboute la plaignante de sa plainte.
- N° 1097 (19 floréal an-XI) Richard (Jean-Baptiste). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1098 (19 floréal an-XI) Rivoiron (Pierre). Le tribunal se déclare incompetent (pour faux et usage de faux).
- N° 1099 (19 floréal an-XI) Fiacre (Jacques). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1100 (30 floréal an-XI) Delorme (Jean-Marie) dit Vigneron et Vermare (François). Faux monnayage. Delorme-: 15 ans de fers. Vermard-: acquittement.
- N° 1101 (1er prairial an-XI) Montagnier (Marie) veuve Pleney et Montagne (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1102 (30 floréal an-XI) Gervais (Paul-Etienne). Faux et usage de faux-: acquittement.
- N° 1103 (4 prairial an-XI) Montagnier (Marie) veuve Pleney et Montagne (Pierre). Faux et usage de faux. Montagne-: 4 ans de fers. Montagnier-: 4 ans de réclusion.
- N° 1104 (5 prairial an-XI) Charles (Claude) et Charles (Guillaume). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1105 (7 prairial an-XI) Guillet (Sébastienne) veuve Deschamp. Ordonne une audition.
- N° 1106 (15 prairial an-XI) Lagé (Claude-Joseph) capitaine réformé au second bataillon des chasseurs francs à Lyon. Viol sur mineure-: 1 an de prison.
- N° 1107 (16 prairial an-XI) Parret (Antoinette) épouse Alix revendeuse de gages et logeuse à Lyon. Vol-: acquittement.
- N° 1108 (17 prairial an-XI) Botteze (André) ouvrier tuilier à Saint-André. Vol à main armée-: acquittement.
- N° 1109 (18 prairial an-XI) Bouvet (Joseph), Montpetit (Louis-Arthur) et Prost (Joseph-Abraham). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1110 (19 prairial an-XI) Guillet (Sébastienne) veuve Deschamp couturière à Lyon. Vol domestique-: 6 mois de prison.
- N° 1111 (28 prairial an-XI) Vernet (Joseph). Faux et usage de faux-: 4 ans de fers.
- N° 1112 (29 prairial an-XI) Battincourt (Camille). Faux et usage de faux-: 4 ans de fers.
- N° 1113 (29 prairial an-XI) Verrier (Claude). Faux monnayage-: le prévenu est remis en liberté faute de preuves.
- N° 1114 (15 messidor an-XI) Corbet (Claude) cultivateur à Lyon. Vol avec effraction-: 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 14 fructidor an-XI).
- N° 1115 (16 messidor an-XI) Daudet (Jean-Antoine) scieur de long à Lyon. Vol avec fausses clefs-: 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 21 fructidor an-XI).
- N° 1116 (17 messidor an-XI) Bayon (Jean) imprimeur en papier à Lyon et Odet (Barthélemie) couturière à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Odet-: acquittement. Bayon-: 12 ans de fers.
- N° 1117 (18 messidor an-XI) Charles (Claude) travailleur de terre à Fleurieux et Charles (Guillaume) cultivateur à Fleurieux. Vol avec effraction-: 2 ans de prison.
- N° 1118 (19 messidor an-XI) Croizat (Jacques) voiturier à Lyon. Bigamie-: acquittement.
- N° 1119 (19 messidor an-XI) Payre (Antoine) chapelier à Lyon. Vol avec fausses clefs-: 8 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 14 fructidor an-XI).
- N° 1120 (21 messidor an-XI) Clair (Benoit) (évadé du bagne de Toulon). Ordonne que le prévenu soit intégré à la prochaine chaîne pour le bagne de Toulon.
- N° 1121 (15 thermidor an-XI) Bouvet (Joseph), Montpetit (Louis-Arthur) et Prost (Abraham). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1122 (17 thermidor an-XI) Commarmond (François) tailleur et revendeur à Lyon, Raymond (Louis) chapelier sans domicile fixe et Demolin (François) maçon. Complicité de vol avec escalade et effraction. Raymond-: acquittement. Commarmond et Demolin-: 2 ans de prison.
- N° 1123 (1er thermidor an-XI) Meynard (Claude), Meynard (Antoine), Barjon (Anne), Bret (Marie-Louise) veuve Long, Long (Augustin) et Tholly (Barthélemy). Jonction des procédures.
- N° 1124 (10 thermidor an-XI) Perroud (Catherine) épouse Tête. Abandon de la procédure du fait de prescription.
- N° 1125 (15 thermidor an-XI) Arbaud (Etienne) ferblantier à Lyon. Récidive de vol-: 4 ans de maison de correction.
- N° 1126 (16 thermidor an-XI) Gauthier (Philiberte) couturière à Gourguillon. Tentative de vol avec fausses clefs-: 8 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 21 vendémiaire an-XII).
- N° 1126 bis (27 messidor an-XI) Morel (Jean-François). Faux et usage de faux-: déboute Deyrieux de sa plainte (pourvoi en cassation rejeté le 7 floréal an-XII).
- N° 1127 (18 thermidor an-XI) Morel (Jean-François). Faux et usage de faux-: déboute Deyrieux de son opposition au jugement du 27 messidor an-XI.
- N° 1128 (18 thermidor an-XI) Meynard (Claude) vigneron, Meynard (Antoine) vigneron, Barjon (Anne) polisseuse de canon de fusils à Saint-Etienne, Bret (Marie-Louise) veuve Long dévideuse de soie à Saint-Etienne, Long (Augustin) de Saint-Chamond et Tholly (Barthélemy) de Saint-Chamond. Complicité de vol avec effraction. Meynard (Antoine)-: 14 ans de fers. Les autres-: acquittement.
- Non numéroté (13 thermidor an-XI) Meynard (Claude). Cite un témoin à comparaître à la prochaine audience. N° 1128 bis (20 thermidor an-XI) Chabrier (Jeanne) épouse Marchand. Renvoi à une audience ultérieure.
- Non numéroté (8 thermidor an-XI) Chabrier (Jeanne) épouse Marchand.-: cite le fils Marchand à comparaître à la prochaine audience.
- Non numéroté (26 fructidor an-XI) Chabrier (Jeanne) épouse Marchand. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1129 (15 fructidor an-XI) Coste (Marie) travailleuse de terre à Savigny et Granjeon (François) cultivateur à Savigny. Vol domestique. Granjeon-: acquittement. Coste-: 8 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 25 brumaire an-XII).

- N° 1130 (16 fructidor an-XI) Devarenne (Antoinette) épouse Butty de Saint-Jean-la-Bussière. Incendie volontaire-: 6 mois de prison.
- N° 1131 (16 fructidor an-XI) Devin (Barthélemy) serrurier à Lyon. Vol avec effraction-: 10 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 2 frimaire an-XII).
- N° 1132 (28 fructidor an-XI) Guilloud (Marie-Elisabeth) épouse Chalayer brodeuse à Lyon. Pratique d'avortements-: 20 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 2 frimaire an-XII) (lettres de grâce du 25 août 1818).
- N° 1133 (30 fructidor an-XI) Duperrier (Claude) corroyeur à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction-: acquittement.
- N° 1134 (1er jour complémentaire an-XI) Badou (Claude) boucher à Meys, Pignard (Antoine) aubergiste à Saint-Barthélemy, Joubau (Jean-Claude) scieur de long à Meys, Thivel (Jean-Claude) agriculteur à Saint-Barthélemy et Bardou (Antoine). Attaque de malle et courrier. Badou (Claude), Pignard et Joubau-: peine de mort. (pourvoi en cassation rejeté le 12 pluviôse an-XII).
- Non numéroté (21 thermidor an-XI) Badou (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.
- Non numéroté (9 thermidor an-XI) Badou (Claude) et Thivel (Jean-Claude). Ordonne un examen médical.
- Non numéroté (4 fructidor an-XI) Badou (Claude), Thivel (Jean-Claude) et Chabrier (Jeanne) épouse Marchand. Ordonne un examen médical.

2U24 N° 1135-1233.

An XII

- N° 1135 (15 vendémiaire an-XII) Bouvet (Joseph) ex-militaire à Lyon, Montpetit (Louis-Arthur) gendarme à pied à Lyon et Prost (Joseph-Abraham) ex-marchand de dorure à Lyon. Complicité d'évasion : acquittement.
- N° 1136 (15 vendémiaire an-XII) Prost (Jean-François) jardinier à Neuville. Vol avec escalade : 12 ans de fers.
- N° 1137 (17 vendémiaire an-XII) Mathieu (Joseph) dit Toulouse affaneur et commissionnaire pour les voituriers à Lyon, Pécot (Jean-François) ouvrier fondeur Lyon, Ganne (Anne) épouse Pécot blanchisseuse à Lyon, Faget (Marianne) journalière à Lyon et Faget (Françoise) fille de service à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs. Mathieu et Pécot-: acquittement. Les autres-: 12 ans de réclusion (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi devant le tribunal criminel de la Loire).
- N° 1138 (18 vendémiaire an-XII) Chabrier (Jeanne) épouse Marchand à Sevelinge. Tentative d'assassinat-: acquittement.
- N° 1139 (22 vendémiaire an-XII) Masson (Antoine) et veuve Pelisson épouse Masson. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1140 (22 vendémiaire an-XII) Deguirrot (François) et Bressant (Marie) épouse Deguirrot. Faux et usage de faux-: acquittement.
- N° 1141 (22 vendémiaire an-XII) Desplace (Jean). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 4 brumaire an-XII).
- N° 1142 (27 vendémiaire an-XII) Marat (Claude). Ordonne une vérification d'identité.
- N° 1143 (27 vendémiaire an-XII) Saunot (André). Faux et usage de faux : 6 ans de fers.
- N° 1144 (15 brumaire an-XII) Allier-d'Haute-Roche. Vol avec fausses clefs : 10 ans de fers par contumace.
- N° 1145 (16 brumaire an-XII) Bertillot (Jean-Baptiste) culti-vateur à Amplepuis et Bertillot (Benoit) cultivateur à Amplepuis. Meurtre. Bertillot (Benoit) : 20 ans de fers par contumace. Bertillot (Jean-Baptiste) : 1 an de prison.
- N° 1146 (17 brumaire an-XII) George (Antoine) d'Ample-puis, George (Claude) d'Amplepuis, Combe fils d'Amplepuis et Vigneron (Louis) d'Amplepuis. Vol avec violences-: peine de mort par contumace.
- N° 1147 (18 brumaire an-XII) Patrouillard (Jean) manœuvre à Vourles, Lantillon (Pierre) dit Le Viennois journalier à Vourles et Vanel (Etienne) marinier à Lyon. Complicité de vol avec effraction : 16 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 7 nivôse an-XII). Non numéroté (19 brumaire an-XII) Desportes (Claude-Antoine) notaire au Bois-d'Oingt, Guilloud (Pierre-Marie) juge de paix au Bois-d'Oingt et Pique avoué à Villefranche. Le tribunal se déclare compétent (pour faux acte de vente et testament).
- N° 1148 (20 brumaire an-XII) Guilloud (Pierre-Marie) juge de paix au Bois-d'Oingt. Remis en liberté.
- N° 1149 (19 brumaire an-XII) Rainaud (Guillaume). Déboute la demande d'audition de témoins.
- N° 1150 (20 brumaire an-XII) Montessuy (Marie-Antoinette) épouse Masson, Montessuy (Gabriel), Masson (Antoine), Jobin (François), Rozet (Benoite) veuve Corbassière, Ganin (Antelmette) épouse Rigaud et Rigaud (François). Ordonne le transfert de la procédure au tribunal de cassation (pour suspicion légitime) (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi au tribunal criminel spécial de l'Ain).
- N° 1151 (26 brumaire an-XII) Pradal (Joseph). Le tribunal se déclare incompétent (jugement cassé par le tribunal de cassation et renvoi devant le tribunal criminel de la Loire).
- N° 1152 (27 brumaire an-XII) Patrolier (Jean) apprenti marbrier et tailleur de pierre à Lyon. Meurtre-: peine de mort par contumace.
- N° 1153 (27 brumaire an-XII) Bataille maître de danse à Lyon. Assassinat : peine de mort par contumace.
- N° 1154 (28 brumaire an-XII) Carra (Etienne) faiseur de peignes à laine à Villechenève. Meurtre-: peine de mort par contumace.
- N° 1155 (28 brumaire an-XII) Beraud (Pierre) fils à Lyon. Assassinat : peine de mort par contumace.
- N° 1156 (29 brumaire an-XII) Bize (Julien) employé à l'hospice de vieillards et orphelins de Lyon, Camet (Philippe) de Lyon et Villoud (Pierre) employé à l'hospice de vieillards et orphelins de Lyon. Assassinat. Villoud : acquittement. Bize et Camet : peine de mort.
- N° 1157 (13 frimaire an-XII) Guivalet (Etienne) dit Givordain marinier à Givors. Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1158 (1er nivôse an-XII) Thivelier (Jean-Claude-Michel) journalier à Aveizieux et Thivelier (Claude) journalier à Aveigneux. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1159 (1er nivôse an-XII) Mathieu (Daniel-Etienne), Peronnet (Claudine) épouse Mathieu, Fougère (Pierre), Bruel (Claude), Deschamp (Benoit), Mignard (Jean-Marie), Renard fils, Robert et Saunier (Antoine). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- Non numéroté (8 nivôse an-XII) Jacquet (Jean-Claude). Le tribunal se déclare compétent (pour contrefaçon de poinçons servant à marquer les poids).
- Non numéroté (8 nivôse an-XII) Crozet (Charles). Le tribunal se déclare compétent (pour contrefaçon de poinçons servant à

marquer les poids).

Non numéroté (8 nivôse an-XII) Perian (Gilbert). Le tribunal se déclare compétent (pour contrefaçon de poinçons servant à marquer les poids).

N° 1160 (8 nivôse an-XII) Solignat (Benoit) marchand colporteur à Riom et Raon marchand colporteur à Saint-Pourçain. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pouvoi en cassation rejeté le 17 ventôse an-XII).

N° 1161 (12 nivôse an-XII) Mayet de Lyon, Bernard de Lyon et Lyons de Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pouvoi en cassation rejeté le 1er germinal an-XII).

Non numéroté (1er nivôse an-XII) Con (Claude). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pouvoi en cassation rejeté le 21 nivôse an-XII).

N° 1162 (2 pluviôse an-XII) Con (Claude). Falsification d'un congé : acquittement.

Non numéroté (2 pluviôse an-XII) Mathieu. Restitution de divers objets.

N° 1163 (3 pluviôse an-XII) Cerfbert (Berr-Marx) à Paris. Faux et usage de faux : 6 ans de fers.

N° 1164 (15 pluviôse an-XII) Mort (Joseph) ferblantier à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs : 14 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 8 germinal an-XII).

N° 1165 (16 pluviôse an-XII) Chartier (Mathurin) maréchal ferrant sans domicile fixe et Sanguin (Joseph) portefaix sans domicile fixe. Complicité de vol avec effraction : 14 ans de fers.

N° 1166 (16 pluviôse an-XII) Jacob (François) affaneur sans domicile fixe. Tentative de vol avec fausses clefs et effraction : 14 ans de fers.

N° 1167 (17 pluviôse an-XII) Montel (Paul) cafetier à Avignon. Complicité de vol avec effraction : acquittement.

N° 1168 (23 pluviôse an-XII) Dallemand (Claude) brasseur de bière à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).

N° 1169 (23 pluviôse an-XII) Poizat (Claude) marchand à Vougy. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).

N° 1170 (8 ventôse an-XII) Richard (Clément) teinturier en fil à Lyon. Annulation de l'acte d'accusation.

Non numéroté (5 pluviôse an-XII) Dervieux (Jean-Etienne). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1171 (15 ventôse an-XII) Dervieux (Jean-Etienne) vigneron à Grigny. Vol avec effraction : 14 ans de fers.

N° 1172 (17 ventôse an-XII) Brun (Joseph) (évadé du bagne de Toulon) sans domicile fixe. Intégration à la prochaine chaîne pour le bagne.

N° 1173 (18 ventôse an-XII) Jacquet (Jean-Claude) balancier à Lyon, Crozet (Charles) balancier à Lyon et Perian (Gilbert) balancier à Lyon. Contrefaçon de poinçons servant à marquer les poids : acquittement.

Non numéroté (2 pluviôse an-XII) Jacquet (Jean-Claude), Crozet (Charles) et Perian (Gilbert). Jonction des procédures.

N° 1174 (18 ventôse an-XII) Baudet (Claude). Déboute de sa pétition.

N° 1175 (21 ventôse an-XII) Lame (Jean-François) boucher à Caluire. Vol avec violences : acquittement.

N° 1176 (21 ventôse an-XII) Sandrelly (Dominique) dit Balanger ouvrier en soie à Lyon. Tentative de meurtre : acquittement.

N° 1177 (22 ventôse an-XII) Chaillot (Jean) ouvrier serrurier à Lyon, Monnier (François) serrurier à Lyon, Meynaud (Jean-Etienne-Pascal) compagnon serrurier à Lyon et Leon (Pierre) menuisier à Lyon. Complicité de meurtre (un mort lors d'une bagarre opposant des compagnons du devoir à des compagnons gavots) : acquittement.

N° 1178 (23 ventôse an-XII) Pesselon (Jérôme) affaneur à Lyon et Viaud (Charles-Georges) vitrier à Lyon. Complicité de tentative d'assassinat : acquittement.

N° 1179 (24 ventôse an-XII) Faye marchand à Lyon et Pignard chapelier à Lyon. Banqueroute frauduleuse : 6 ans de fers par contumace.

N° 1180 (25 ventôse an-XII) Martoud (Jean) marchand de charbon à Condrieu et Roland (Gaspard) notaire à Pélussin. Complicité d'avortement : acquittement.

N° 1182 (2 germinal an-XII) Briat (Barthélemy) (évadé du bagne de Toulon) chapelier à Pélussin. Intégration à la prochaine chaîne pour le bagne.

N° 1183 (15 germinal an-XII) Jaillet (François) journalier à Pirajoux et Jaillet (Claude) journalier à Pirajoux. Vol domestique : acquittement.

N° 1184 (16 germinal an-XII) Tournon (Gabriel) étapier des armées à Grenoble, Palier (Claude) cafetier à Grenoble et Page (Pierre) dit Canet marchand de vin à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction : 12 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 25 prairial an-XII et renvoi devant le tribunal criminel de la Loire).

N° 1185 (17 germinal an-XII) Colombet (Louis). Mis en État d'arrestation.

N° 1186 (19 germinal an-XII) Denis (Jean-Claude) dit Martin. Attaque de malle et courrier : peine de mort (pouvoi en cassation rejeté le 4 prairial an-XII).

N° 1187 (20 germinal an-XII) Molle (Jean-Marie) marchand de vin à Lyon, épouse Molle de Lyon, Duchaine aîné négociant à Lyon et Matheys (Claude) négociant à Tournus. Banqueroute frauduleuse. Epouse Molle et Matheys : acquittement. Molle et Duchaine : 6 ans de fers par contumace.

N° 1188 (22 germinal an-XII) Commissaire du gouvernement contre Deshayes (Jean-Claude) et Germain (Gabriel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1189 (24 germinal an-XII) Proceda (Benoit) baron de Saint-Joseph. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).

N° 1190 (24 germinal an-XII) Bergeret (Claude) ex-tailleur de pierre à Bourg. Sursoit à la poursuite de la procédure (faux acte d'État civil) (pouvoi en cassation rejeté le 10 messidor an-XII).

N° 1191 (24 germinal an-XII) Chatard (François). Renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche pour statuer sur le délit de vol (pouvoi en cassation rejeté le 13 floréal an-XII).

N° 1192 (24 germinal an-XII) Geoffray (Benoit). Le tribunal se déclare incompétent (pour incendie) (pouvoi en cassation rejeté le 13 floréal an-XII).

N° 1193 (10 floréal an-XII) Pelletot (Jean) greffier du premier conseil de guerre de la 19e division militaire à Lyon, Journet (Robert-Marie) rentier à Lyon et Chapeau (Pierre) tripier à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).

- N° 1194 (11 floréal an-XII) Chapeau (Pierre). Remis en liberté.
- N° 1195 (12 floréal an-XII) Fiocre (Jacques) colporteur sans domicile fixe. Faux et usage de faux : 6 ans de fers.
- N° 1196 (13 floréal an-XII) Pozat (Claude) propriétaire à Vougy. Faux et usage de faux : acquittement.
- N° 1197 (15 floréal an-XII) Mouton (Claudine) épouse Tricaut à Lyon. Vol avec effraction : 6 mois de prison.
- N° 1198 (17 floréal an-XII) Benoit (Etienne) cabaretier à La Croix-Rousse. Vol avec escalade : 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 10 messidor an-XII).
- N° 1199 (17 floréal an-XII) Mesme (Jérôme) vigneron à Limas. Tentative d'assassinat : acquittement.
- N° 1200 (17 floréal an-XII) Laforest (Jean) travailleur de terre sans domicile fixe. Vol : 4 ans de fers.
- N° 1201 (21 floréal an-XII) Belchard (Alexandre-Philippe), Pival (Antoine) dit Bonnet et Maurel (Antoine) dit Duval. Utilisation de fausses lettres de change : 6 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 7 nivôse an-XIII).
- N° 1202 (19 floréal an-XII) Verrier (Claude), Guillermet (Jean), Passinge (Antoine) aîné et Passinge cadet. Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage) (pourvoi en cassation rejeté le 12 prairial an-XII).
- N° 1203 (16 floréal an-XII) Munery (Jean-Claude) cultivateur à Saint-Loup. Vol avec effraction : 14 ans de fers.
- N° 1204 (18 floréal an-XII) Reynaud (Guillaume) marchand colporteur sans domicile fixe. Faux et usage de faux : 6 ans de fers.
- N° 1205 (15 messidor an-XII) Thomasset (Marie) dite Rabatel à Couzon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction : acquittement.
- N° 1206 (16 messidor an-XII) Dufour (Philippe) imprimeur à Lyon, Demenssy (Pierre-François) ouvrier maçon à Lyon, Russe (Gabriel) sablonnier à Lyon et Blancard (Claude) sablonnier à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs : 14 ans de fers.
- N° 1207 (16 messidor an-XII) Baujolin (Jean-Claude) journalier à Riverie. Vol avec effraction : 2 ans de prison.
- N° 1208 (17 messidor an-XII) Charles (Antoine) dit Balmont manœuvre à Thoissey. Vol avec escalade : 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 29 thermidor an-XII).
- N° 1209 (18 messidor an-XII) Allier-d'Haute-Roche de Lyon. Vol avec fausses clefs : acquittement.
- N° 1210 (18 messidor an-XII) Larochette (Mathieu) cultivateur aux Etoux. Assassinat : acquittement.
- N° 1211 (20 messidor an-XII) Roche (Benoit) cabaretier, Gondy (Antoine) domestique, Guerpillon (Marc) propriétaire et cabaretier et Buron (Etienne) voiturier. Atroupement séditieux et rébellion contre la gendarmerie : acquittement.
- N° 1212 (21 messidor an-XII) Lombard (Bon) colporteur à Rive-de-Gier et Roussot (André) colporteur sans domicile fixe. Complicité d'assassinat : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 28 thermidor an-XII).
- N° 1213 (9 thermidor an-XII) Laurençon (Antoine) forger à Rive-de-Gier. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1214 (9 thermidor an-XII) Astier (Antoine) propriétaire à Bully. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1215 (11 thermidor an-XII) Barbier (Jean-Pierre-David). Remis en liberté faute de charges.
- N° 1216 (19 thermidor an-XII) Ramel (Georges), Ramel (Jean-Baptiste), Bayou (François-Bonaventure), Barbier (Jean-Pierre-David), Favier (Just-Vincent), Dupont (Prosper), Dubost (Jean) et Pernet (Joseph). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1217 (21 thermidor an-XII) Verrier (Claude), Guillermet (Jean) et Passinge (Antoine) aîné. Faux monnayage. Verrier : peine de mort. Les autres-: peine de mort par contumace.
- N° 1219 (22 thermidor an-XII) Dallemand (Claude) brasseur de bière à Caluire. Faux et usage de faux : acquittement.
- N° 1220 (22 thermidor an-XII) Rolland (Jean-Baptiste) employé dans la régie de l'octroi à Lyon, Boucher (Joseph) employé dans la régie de l'octroi à Lyon et Despierre (Pierre) employé dans la régie de l'octroi à Lyon. Faux et usage de faux : acquittement.
- N° 1221 (13 fructidor an-XII) Ledet (Pierre). Annulation de la procédure et renvoi devant le tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1222 (15 fructidor an-XII) Geoffray (Benoit) de Saint-Nizier-d'Azergues. Incendie volontaire-: acquittement.
- N° 1223 (15 fructidor an-XII) Faussemagne (Pierre) d'Odenas. Vol avec effraction : 10 ans de maison de correction.
- N° 1224 (16 fructidor an-XII) Chapeau (Jean-Pierre) ouvrier en soie à Lyon, Billet (Marie-Claudine) épouse Chapeau de Lyon, Deyrieux (Pierre) chapelier à Saint-Rambert-l'Île-Barbe et Rivay (Jacques) chapelier à Lyon. Complicité de vol avec effraction. Billet : acquittement. Les autres : 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté : 24 frimaire an-XIII).
- N° 1225 (17 fructidor an-XII) Pecot (Jean-François) fondeur à Lyon, Gagne (Anne) épouse Pecot blanchisseuse à Lyon et Chappy (Marguerite) épouse Moussier de Lyon. Vol domestique. Chappy : acquittement. Pecot : 8 ans de fers. Gagne : 6 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 26 vendémiaire an-XIII).
- N° 1227 (19 fructidor an-XII) Vernay (Jean-Baptiste) travailleur de terre à La Guillotière. Vol et assassinat : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 26 vendémiaire an-XIII).
- N° 1228 (20 fructidor an-XII) Pierron (Benoit). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1229 (20 fructidor an-XII) Pillet (Pierre) propriétaire à Lamure. Complicité de rébellion (lors de la fête baladoire de Saint-Cyr-le-Chatoux) : acquittement.
- N° 1230 (25 fructidor an-XII) Callot (Jean). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1231 (25 fructidor an-XII) Mathieu (Daniel-Etienne) instituteur, secrétaire de mairie à Villechenève, Peronnet (Claudine) épouse Mathieu de Villechenève, Fougère (Pierre) cultivateur à Villechenève, Bruel (Claude) cultivateur à Panissières, Renard (Jean-Marie) colporteur à Villechenève, Mignard (Jean-Marie) propriétaire à Lyon, Saunier (Etienne) fabricant d'étoffes de soie à Lyon, Deschamp (Benoit) agriculteur à Villechenève et Renard (Jean-Marie). Faux et usage de faux. Peronnet, Mignard, Fougère, Bruel et Saunier : acquittement. Les autres : 8 ans de fers (contumace pour Deschamp).
- N° 1232 (28 fructidor an-XII) Hugonnet (Benoit) libraire, André (Antoine) fondeur et Dupré (Pierre) tailleur d'habits. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1233 (28 fructidor an-XII) Verra (Joseph) et Verra (Pierre). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).

2U25 N° 1234-1302.

An XIII-an XIV

- N° 1234 (15 vendémiaire an-XIII) Roche (Claude). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1235 (15 vendémiaire an-XIII) May (Pierre) dit Claude faiseur de bas à Lyon. Vol : 4 ans de prison.
- N° 1236 (30 vendémiaire an-XIII) Durand (Jean-Baptiste) charpentier à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1237 (15 brumaire an-XIII) Romain (Antoinette) épouse Granger passementière à Saint-Chamond. Vol domestique : 2 ans de prison.
- N° 1238 (26 brumaire an-XIII) Fayet (Antoine-Mathieu). Annulation de la procédure.
- N° 1239 (12 frimaire an-XIII) Lange (Philippe) luthier à Turin. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1240 (12 frimaire an-XIII) Barrocard (Rose). Le tribunal se déclare incompétent (pour vagabondage) (pouvoi en cassation rejeté le 6 nivôse an-XIII).
- Non numéroté (12 frimaire an-XIII) Perecon (Benoit). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1241 (14 frimaire an-XIII) Perecon (Benoit) maréchal-ferrant à Morancé. Faux et usage de faux : acquittement.
- N° 1242 (15 frimaire an-XIII) Reymond (François) charpentier à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs : 16 ans de fers (condamnation à la flétrissure cassée par le tribunal de cassation le 9 ventôse an-XIII).
- Non numéroté (19 frimaire an-XIII) Follière (Antoine). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1243 (22 frimaire an-XIII) Follière (Antoine). Faux et usage de faux : déclare qu'il n'y a pas lieu à poursuite.
- N° 1244 (28 frimaire an-XIII) Mesme (Philippe) tonnelier à Saint-Lager. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1245 (30 frimaire an-XIII) Ramel (Georges) ouvrier en soie à Lyon, Ramel (Jean-Baptiste) ouvrier en soie à Lyon, Bayou (François-Bonnaventure) graveur sur bois sans domicile fixe, Favre (Abraham) graveur sur bois à Lyon, Favier (Just-Vincent) ouvrier chapelier et marchand potier à Lyon, Dupont (Prosper) affaneur à Lyon, Dubost (Jean) pâtissier à Lyon, Pernet (Joseph-François) ébéniste à Lyon, Hugonnet (Benoit) libraire à Lyon, André (Antoine) fondeur à Lyon et Dupré (Pierre) tailleur d'habits à Lyon. Faux et usage de faux. Ramel (Jean-Baptiste) : 4 ans de fers. Ramel (Georges) : 6 mois de prison. Bayou et Favre : 1 mois de prison. Dupont : 15 jours de prison. Pernet : 2 mois. Hugonnet, Dupré et André : 2 ans de prison par contumace. Favier et Dubost : acquittement.
- N° 1246 (13 nivôse an-XIII) Desportes (Claude-Antoine) notaire au Bois-d'Oingt, Guilloud (Pierre-Marie) juge de paix au Bois-d'Oingt, Pique avoué à Villefranche et Perréoux huissier au Bois-d'Oingt. Complicité de faux en acte authentique : acquittement.
- N° 1246 bis (6 nivôse an-XIII) Pouget (Antoine) et Mercier (Joseph). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi à la cour criminelle de la Loire.
- N° 1247 (16 pluviôse an-XIII) Trilloud (Jean-Pierre) greffier du juge de paix du 5e arrondissement à Lyon et Moncorgé (Antoinette) épouse Cammarmot revendeuse de gages à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs. Moncorgé : acquittement. Trilloud : 14 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 29 germinal an-XIII).
- N° 1248 (22 pluviôse an-XIII) Procureur général contre Caillat (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : se désiste de son appel.
- N° 1249 (1er ventôse an-XIII) Chabert (Gaspard). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1250 (15 ventôse an-XIII) Murat (Claude) colporteur à Chaussagne et Tour (Jeanne) épouse Beurle colporteuse à La Guillotière. Complicité de vol avec effraction. Murat : 16 ans de fers. Tour : 16 ans de réclusion (pouvoi en cassation rejeté le 29 germinal an-XIII).
- N° 1251 (16 ventôse an-XIII) Parret (Jean) dit Nègre pêcheur à Irigny. Complicité de vol avec effraction : acquittement.
- N° 1252 (17 ventôse an-XIII) Renaud (Claude) voiturier par terre à Lyon, Renaud (Jean-Baptiste) faiseur de peignes à Lyon et Renaud (François) affaneur à Lyon. Voies de fait : 4 mois de prison.
- N° 1253 (17 ventôse an-XIII) Michalon (Ennemond) vigneron à Vourles. Tentative de viol sur mineure : 1 an de prison.
- Non numéroté (15 nivôse an-XIII) Morel (Jean-Pierre), Morel (Barthélemy) et Dufour (Joseph). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1254 (18 ventôse an-XIII) Morel (Jean-Pierre) rentier à Lyon, Morel (Barthélemy) tailleur d'habits à Lyon et Dufour (Joseph) ouvrier en soie à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Dufour : acquittement. Morel père et fils : 14 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 29 germinal an-XIII).
- N° 1255 (21 ventôse an-XIII) Vetard-Piot (Jean-Baptiste). Ordonne la poursuite de la procédure.
- N° 1256 (23 ventôse an-XIII) Lande (Mathieu). Complicité d'assassinat : acquittement.
- N° 1257 (23 ventôse an-XIII) Dugelay (Sébastien) propriétaire à Chambost, Fargeat (Jean) de Saint-Cyr-le-Chatoux, Laurent (Pierre) dit Tonnelier de Rivolet, Germain (Antoine) propriétaire à Lamure et Trachet aide agriculteur à Montmelas. Complicité de rébellion et voies de fait contre la gendarmerie (lors de la fête baladoire de Saint-Cyr-le-Chatoux). Dugelay : acquittement. Les autres : 8 ans de fers par contumace.
- N° 1258 (14 floréal an-XIII) Verra (Pierre-Antoine) et Verra (Joseph). Fabrication de faux effets de commerce : Verra (Pierre-Antoine) : acquittement. Verra (Joseph) : 6 ans de fers par contumace.
- N° 1259 (14 floréal an-XIII) Caillat (François). Le tribunal se déclare incompétent (pour rébellion envers les gendarmes) (pouvoi en cassation rejeté le 4 prairial an-XIII).
- N° 1260 (14 floréal an-XIII) Journet (Robert-Marie) rentier à Lyon, Astier (Antoine) propriétaire à Bully et Peletot (Jean) ex-secrétaire greffier du 1er conseil de guerre de la 19e division militaire à Lyon. Faux et usage de faux. Astier : acquittement. Journet : 1 an de prison. Peletot : 8 ans de fers.

- N° 1261 (15 floréal an-XIII) Chassagnol (Antoine) peintre en bâtiment à Lyon, Fillion (Pierre) dit Dupurgey faiseur de parasols à Lyon, Favre (Jean-Baptiste) matelassier à Lyon et Saunier (Michel) dit Razade bijoutier à Lyon. Vol avec escalade et effraction. Fillion : 14 ans de fers. Les autres : 16 ans de fers.
- N° 1262 (16 floréal an-XIII) Salagnard (Antoine) manœuvre maçon à Lyon, Desmond (Jean-Pierre) tagnier à Lyon, Venturin (Pierre) tailleur d'habits à Lyon et Dorel (François) tagnier à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction : 16 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 15 messidor an-XIII et renvoi devant la cour criminelle de la Loire).
- N° 1263 (17 floréal an-XIII) Robin (Joseph) dit Carni charron à Montrevel. Assassinat : peine de mort (pouvoi en cassation rejeté le 8 messidor an-XIII).
- Non numéroté (4 germinal an-XIII) Renvoi de toutes les affaires devant être appelées lors de la visite de l'Empereur à une audience ultérieure.
- Non numéroté (17 pluviôse an-XIII) Felquier (Jean-François), Renaud (Martin) dit Tabouret ou Aubourg, Pradal (Pierre), Bully (Zacharie), Jacquier (Claude), Jacquier (Gilles), Jacquier (Mathieu), Tracq (Benoite) épouse Doucet et Magat (Marie) épouse Floret. Renvoi à une audience ultérieure.
- Non numéroté (20 nivôse an-XIII) Felquier (Jean-François), Renaud (Martin) dit Tabouret ou Aubourg, Pradal (Pierre), Bully (Zacharie), Jacquier (Claude), Jacquier (Gilles), Jacquier (Mathieu), Tracq (Benoite) épouse Doucet et Magat (Marie) épouse Floret. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1264 (22 floréal an-XIII) Felquier (Jean-François) teinturier à Lyon, Renaud (Martin) dit Tabouret ou Aubourg orfèvre à Lyon, Pradal (Pierre) coutelier à Lyon, Bully (Zacharie) fabricant d'étoffes à Lyon, Jacquier (Claude) épiciier à Lyon, Jacquier (Gilles) épiciier à Lyon, Jacquier (Mathieu) épiciier à Lyon, Tracq (Benoite) épouse Doucet brodeuse à Lyon, Magat (Marie) épouse Floret couturière à Lyon et Bonnet (Antoine) dit Lebeau. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Bully : acquittement. Tracq et Magat : 14 ans de réclusion. Les autres : 14 ans de fers (jugement cassé par le tribunal de cassation le 1er thermidor an-XIII et renvoi devant la cour criminelle de l'Isère).
- N° 1265 (23 floréal an-XIII) Grosse (Claude-Ambroise) chapelier et propriétaire à Grézieu-la-Varenne et Perret (Antoine) cultivateur à Grézieu-la-Varenne. Complicité de rébellion avec violences (contre huissier): acquittement.
- N° 1266 (24 floréal an-XIII) Vincent (Jean-Baptiste) chasseur à cheval à Niort. Assassinat : peine de mort (pouvoi en cassation rejeté le 9 messidor an-XIII).
- N° 1267 (26 floréal an-XIII) Duperré (Jacques) dit Passinge roulier aux Sauvages. Faux monnayage : acquittement.
- N° 1268 (27 floréal an-XIII) Callot (Jean) cultivateur aux Ardillats. Fabrication de faux effets de commerce : 4 ans de fers.
- N° 1269 (4 prairial an-XIII) Navet (Jacques). Annulation de l'acte d'accusation et envoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1270 (16 prairial an-XIII) Granier (Augustin) officier de santé à Marseille. Vol avec fausses clefs : 10 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 6 thermidor an-XIII).
- N° 1271 (16 prairial an-XIII) Vidal (Aaron) garçon de bateaux à Lyon. Vol : 4 ans de fers.
- N° 1272 (17 prairial an-XIII) Bonnefond (Pierre) menuisier à Saint-Etienne. Vol avec escalade : 10 ans de fers.
- N° 1273 (18 prairial an-XIII) George (Antoine) d'Amplepuis. Vol avec violences : peine de mort (pouvoi en cassation rejeté le 29 messidor an-XIII).
- N° 1274 (23 prairial an-XIII) Vetard-Piot (Jean-Baptiste) notaire à Lhuis. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1275 (23 prairial an-XIII) Laroue (Rose) épouse Chanal colporteuse à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1276 (15 messidor an-XIII) Gaudin (Jacques) dit Lemaire vigneron à Millery et Mousset (Anne) épouse Gaudin journalière à Millery. Complicité de vol avec escalade et effraction. Gaudin : acquittement. Mousset : 2 ans de prison.
- N° 1277 (15 messidor an-XIII) Charrot (Louis) perruquier sans domicile fixe. Vol avec fausses clefs : 10 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 18 fructidor an-XIII).
- N° 1278 (15 messidor an-XIII) Tocannier (Pierre) menuisier à Lyon et Delile (Gabriel) chapelier à Lyon. Complicité de vol avec effraction : 2 ans de prison.
- N° 1279 (16 thermidor an-XIII) Mathivet (Jean-Joseph) instituteur à Taluyers. Viol sur mineures : 12 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 18 vendémiaire an-XIV).
- N° 1280 (16 thermidor an-XIII) Blanc (Jean-Baptiste) ouvrier en soie à Lyon. Inceste : 12 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 18 vendémiaire an-XIV).
- N° 1281 (17 thermidor an-XIII) Pourcher (Benoit) manœuvre à Marnay. Vol avec escalade et effraction : 10 ans de fers (pouvoi en cassation rejeté le 18 vendémiaire an-XIV).
- Non numéroté (29 thermidor an-XIII) Vallet (Claude) de Lyon et Billon (François) de Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie) (pouvoi en cassation rejeté le 18 fructidor an-XIII).
- N° 1282 (1er fructidor an-XIII) Vallet (Claude) et Billon (François). Déclare qu'il n'y a pas lieu à poursuite.
- N° 1283 (1er fructidor an-XIII) Guimet (Pierre) marchand col-porteur à Oz-en-Oisant. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1284 (1er fructidor an-XIII) Rigaud (Pierre-Denis) associé dans le commerce de vins à Chalon-sur-Saône. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pouvoi en cassation rejeté le 18 fructidor an-XIII).
- N° 1285 (22 fructidor an-XIII) Gros (Antoine) dit Piston boulanger à Grézieu-la-Varenne et Julet cabaretier à Grézieu. Complicité de rébellion avec violences (Contre huissier). Julet-: acquittement. Gros : 4 ans de fers par contumace.
- N° 1286 (24 fructidor an-XIII) Meunier (François) négociant en soie à Lyon. Banqueroute frauduleuse : acquittement.
- Non numéroté (30 fructidor an-XIII) Micha (Jean-Claude). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pouvoi en cassation rejeté le 14 vendémiaire an-XIV).
- N° 1287 (30 fructidor an-XIII) Micha (Jean-Claude) journalier à Avezieux. Faux et usage de faux : 8 ans de fers.
- N° 1288 (30 fructidor an-XIII) Mesme (Philippe) tonnelier à Saint-Lager. Faux congé de réforme : acquittement.
- N° 1289 (24 fructidor an-XIII) Goyer (Hubert) peintre en bâtiment à Lyon et Cordier (Jeanne) ouvrière en linge à Lyon. Complicité d'assassinat et de vol. Goyer : peine de mort. Cordier : 10 ans de réclusion (pouvoi en cassation rejeté le 2 brumaire an-XIV).

- N° 1290 (4e jour complémentaire) Guillot (Pierre-Thomas) et Faure frères. Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie).
- N° 1291 (24 fructidor an-XIII) Germain (Antoine) propriétaire à Lamure. Complicité de rébellion et voies de faits sur la gendarmerie (lors de la fête baladoire de Saint-Cyr-le-Chatoux) : acquittement.
- N° 1292 (4e jour complémentaire) Vetard-Piot (Jean-Baptiste) notaire à Lhuis. Faux en écritures publiques et abus de confiance : 20 ans de fers.
- N° 1293 (16 frimaire an-XIV) Grosjean (Jean) jardinier sans domicile fixe. Vol : 10 ans de fers.
- N° 1294 (15 vendémiaire an-XIV) Auberlhot (Jean-Laurent) concierge de la maison d'arrêt à Villefranche. Complicité d'évasion (évasion de deux déserteurs et un prévenu de vol) : acquittement.
- N° 1295 (15 vendémiaire an-XIV) Navet (Jacques) ouvrier en soie sans domicile fixe. Vol avec escalade et effraction : 12 ans de fers.
- N° 1296 (16 vendémiaire an-XIV) Denis (Pierre) mendiant. Vol avec effraction : 12 ans de fers.
- N° 1297 (16 vendémiaire an-XIV) Vonaux (François) bonnetier à Ancerviller. Vol avec escalade : 12 ans de fers.
- N° 1298 (17 vendémiaire an-XIV) Burrier (Achille) sabotier à Saint-Vincent-de-Reins. Vols : 1 an de prison.
- N° 1299 (12 frimaire an-XIV) Laroue (Rose) épouse Chanal colporteuse à Lyon. Distribution de fausse monnaie : acquittement.
- N° 1300 (12 frimaire an-XIV) Guillot (Pierre-Thomas) garçon boulanger à Vaise, Faure (Pierre-François) déserteur du 6e régiment d'infanterie et Faure cadet bourrelier à Vaise. Rébellion contre la gendarmerie. Guillot : 2 ans de prison. Les frères Faure : 2 ans de prison par contumace.
- N° 1301 (15 frimaire an-XIV) Bonnet (Bernardin) garçon boulanger. Voies de fait sur gendarmes : acquittement.
- N° 1302 (16 frimaire an-XIV) Tholy (Barthélemy) apprenti chapelier à Mornant et Papillon (Antoinette) cardeuse de laine à Mornant. Complicité de vol avec escalade. Tholy : 14 ans de fers. Papillon : 14 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté me 16 janvier 1806).

2U26 N° 1303-1397.

1806

- N° 1303 (22 janvier 1806) Procureur général contre Dussere (Jean) et Blanc (Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon. Dussere : admis. Blanc : rejet.
- N° 1304 (23 janvier 1806) André (Claude-Gaspard). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1305 (23 janvier 1806) Girard (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1306 (25 janvier 1806) Gariot (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1307 (25 janvier 1806) Procureur général contre Chatin (Jean) et Lyon (Mardoché). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (pourvoi en cassation rejeté le 24 avril 1806).
- N° 1308 (24 février 1806) Charpillon (Marie-Marthe) domestique aux Brotteaux. Infanticide : 20 ans de réclusion.
- N° 1309 (25 février 1806) Corvay (Françoise) veuve Dussieux commissionnaire en blé à Lyon. Banqueroute frauduleuse : acquittement.
- N° 1310 (25 février 1806) Pinard (Jacques-Claude-Pierre). Banqueroute frauduleuse-: acquittement.
- N° 1311 (28 fructidor 1806) Tillon (Claude) armurier à Saint-Etienne. Fratricide (précédent jugement de la cour criminelle de la Loire cassé le 25 fructidor an-XIII) : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 24 avril 1806).
- N° 1312 (3 mars 1806) Pinay (Barthélemy) et Pinay (Antoine). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1313 (3 mars 1806) Duverret (Robert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1314 (4 mars 1806) Darmenon (François). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1315 (5 mars 1806) Cedore (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1316 (5 mars 1806) Janin (Albert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1317 (7 mars 1806) Berthier (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1318 (8 mars 1806) Procureur général contre Harnavon (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1319 (8 mars 1806) Procureur général contre Doublier (Augustin). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1320 (8 mars 1806) Procureur général contre Doublier (Augustin). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1321 (25 mars 1806) Charbonnier. Le tribunal se déclare incompetent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 10 avril 1806).
- N° 1322 (14 avril 1806) Ruy (Jean-Antoine). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1323 (14 avril 1806) Chagny (Benoit). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1324 (15 avril 1806) Ricard (François) chaudronnier à Lyon et Boyer (Marie) blanchisseuse à Lyon. Complicité de vol avec effraction. Ricard : 14 ans de fers. Boyer : acquittement.
- Non numéroté (19 avril 1806) Thomas (François) tisserand à Amplepuis. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 8 mai 1806).
- N° 1325 (16 avril 1806) Berthet (Guillaume) dit Meynaud apprenti maréchal à Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Vol avec escalade et effraction : acquittement.
- N° 1326 (16 avril 1806) Ronzier (Barthélémy) commis. Contrainte par force : 6 mois de prison.
- N° 1327 (19 avril 1806) Betry (Benoite). Le tribunal se déclare incompetent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 8 mai 1806).
- N° 1327 bis (19 avril 1806) Duchand (Jean), Dufour (Gilbert) et Conol (Claude). Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie) (pourvoi en cassation rejeté le 8 mai 1806).

- N° 1328 (22 avril 1806) Dubost. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1329 (26 avril 1806) Cazot (Barthélemy) (évadé du bagne de Toulon). Intégration à la prochaine chaîne pour le bagne.
- N° 1330 (29 avril 1806) Pinay (Barthélemy) et Pinay (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 17 juillet 1806).
- N° 1331 (30 avril 1806) Darmenon (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1332 (5 mai 1806) Buisson (Marguerite) épouse Lacroix et Delprat (Mathieu). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1333 (14 mai 1806) Vergoin (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1334 (14 mai 1806) Biolay (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1335 (22 mai 1806) Farjeat (Jean) de Saint-Cyr-le-Chatoux. Complicité de rébellion contre la gendarmerie (lors de la fête balladoire de Saint-Cyr-le-Chatoux) : acquittement.
- N° 1337 (27 mai 1806) Mollière (Jean-Baptiste) propriétaire ex-maire de Valsonne. Faux et usage de faux : 20 ans de fers par contumace.
- N° 1338 (27 mai 1806) Giraud (Anselme-Marie) chamoiseur à Vaise et Giraud (Pierre-Marie) affaneur à Lyon. Usurpation d'identité (l'oncle s'est fait passer pour le père du marié) : abandon des poursuites.
- N° 1339 (29 mai 1806) Lacroix (Jean-Baptiste), Giraud (Claude) et Dumas. Rébellion contre la gendarmerie (suite à une arrestation pour défaut de passeport) : abandon des poursuites.
- N° 1340 (28 mai 1806) Duchand (Jean) pionnier à Dareizé, Dufour (Gilbert) granger et propriétaire à Dareizé et Conol (Claude) scieur de long à Dareizé. Rébellion contre la gendarmerie. Duchand : acquittement. Dufour et Conol : 3 mois de prison.
- N° 1341 (2 juin 1806) Kouk (François-Michel). Remise d'effets.
- N° 1342 (13 juin 1806) Guinet (Pierre) colporteur à Oz-en-Oisans. Faux effets de commerce : 6 ans de fers.
- Non numéroté (19 avril 1806) Peloce (Jean-Marie), Desigaux (Jean) et Denis (Claude). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1343 (14 juin 1806) Peloce (Jean-Marie) agriculteur à Ranchal, Desigaux (Jean) maire de Vernay et Denis (Claude) propriétaire aux Ardillats. Faux certificat d'exemption de service : acquittement.
- N° 1344 (15 juin 1806) Rousset (Jean-François) fondeur sans domicile fixe. Complicité de vol avec effraction : 8 ans de fers.
- N° 1345 (15 juin 1806) Tournaissu (Claude) dit Pommier. Tentative de vol avec violences : acquittement.
- N° 1346 (16 juin 1806) Girard (Vincent) tisserand à Lyon. Complicité de vol avec effraction : 16 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 26 juillet 1806).
- N° 1347 (16 juin 1806) Poulat (Michel) ouvrier en soie à Lyon. Viol sur mineures : 1 an de prison.
- N° 1348 (17 juin 1806) Charles (Philibert) dit Simon domestique à L'Arbresle. Tentative d'empoisonnement : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 31 juillet 1806).
- N° 1349 (18 juin 1806) Chagny (Benoit) propriétaire à Ouroux. Assassinat : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 25 juillet 1806).
- N° 1349 bis (19 juin 1806) Ruy (Jean-Antoine) de Neuville. Tentative d'assassinat : acquittement.
- N° 1350 (20 juin 1806) Tolt (François) (prisonnier autrichien prévenu de tentative de vol). Renvoi devant la commission militaire.
- N° 1351 (20 juin 1806) Gillet (Claude). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1352 (20 juin 1806) Rigaud (Pierre-Denis) marchand de vin à Chalon-sur-Saône. Faux effets de commerce : 6 ans de fers.
- N° 1353 (20 juin 1806) Jacques (Antoine). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1354 (21 juin 1806) Lardon (Jean). Intégration à la prochaine chaîne pour le bagne.
- N° 1355 (5 août 1806) Vettard (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1356 (9 août 1806) Procureur général contre Cassand (Marie-Louise) veuve Durand. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1357 (11 août 1806) Procureur général contre Magny (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1358 (13 août 1806) Pupier (Jean-Antoine) cultivateur à Meys. Assassinat : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 11 septembre 1806).
- N° 1359 (14 août 1806) Berger (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1360 (14 août 1806) Mougoin (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1361 (14 août 1806) Romand (Noël). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1362 (16 août 1806) Jarrosson (Hector) notaire à Riverie et Pupier (Fleury) menuisier à Riverie. Faux et usage de faux. Jarrosson : acquittement. Pupier : 20 ans de fers par contumace.
- N° 1363 (16 août 1806) Dufour (Philibert) cultivateur et propriétaire à Dareizé et Conol (Claude) scieur de long à Dareizé. Rébellion contre la gendarmerie : acquittement.
- N° 1364 (4 septembre 1806) Bridet (Hugues). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1365 (4 septembre 1806) Aubert (Jean). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon.
- N° 1366 (4 septembre 1806) Cottin (Vincent) et Buette (André). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- Non numéroté (4 septembre 1806) Michaud (François). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1367 (15 novembre 1806) Minyard (François) dit Michaud boucher à Lyon. Voies de fait (sur sa femme) : acquittement.
- N° 1368 (4 octobre 1806) Esterle (Jean) (évadé du bagne de Toulon). Intégration à la prochaine chaîne pour le bagne.
- N° 1369 (4 octobre 1806) Navet (Jacques) (évadé du bagne de Toulon). Intégration à la prochaine chaîne pour le bagne.
- N° 1370 (13 novembre 1806) Bouterole (Pierre-Philippe-Ignace). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1371 (15 novembre 1806) Bridet (Hugues) fondeur à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs : 8 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 16 janvier 1807).
- N° 1372 (16 novembre 1806) Mosnier (Marie) veuve Riondelet propriétaire à Châtillon-d'Azergues. Complicité d'incendie volontaire : acquittement.

- N° 1373 (18 novembre 1806) Vettard (Claude). Complicité d'homicide (jugement de la cour criminelle de l'Ain cassé le 6 juin 1806. Renvoi devant la cour criminelle du Rhône) : peine de mort (poursuivi en cassation rejeté le 2 janvier 1807).
Non numéroté (5 septembre 1806) Vettard (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.
Non numéroté (4 octobre 1806) Vettard (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.
N° 1374 (18 novembre 1806) Cottin (Vincent) boulanger à Lyon et Buette (André) officier réformé à Lyon. Complicité de vol avec effraction. Buette : acquittement. Cottin : 12 ans de fer (poursuivi en cassation rejeté le 9 janvier 1807).
N° 1375 (4 décembre 1806) Relave (Jean-Claude) agriculteur à Larajasse, Relave (François) propriétaire à Larajasse, Relave (Joseph) agriculteur à Larajasse et Besson (Antoine) maçon à Saint-Didier-sous-Riverie. Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie).
N° 1375 bis (2 décembre 1806) Niogret (Guillaume) et les actionnaires et concessionnaires du péage du pont neuf. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
N° 1376 (4 décembre 1806) Maumy (Jean-Charles). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
N° 1377 (4 décembre 1806) Neveu (François) menuisier à Lyon et Rubaud (Jean) tailleur d'habits à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
N° 1378 (6 décembre 1806) Sandelyon (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 19 février 1807 et renvoi devant la cour criminelle de la Loire).
N° 1379 (6 décembre 1806) Duval (Jean-Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
N° 1380 (9 décembre 1806) Subrin (Philibert), Subrin (Jean-Claude), Deroux (Jean-Marie), Peylachon (Simon) et Olivier (Barthélémy). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
N° 1381 (9 décembre 1806) Journoux (Antoinette) veuve Tranchant. Renvoi à une audience ultérieure.
N° 1382 (10 décembre 1806) Durand (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis (poursuivi en cassation rejeté le 5 février 1807).
N° 1383 (10 décembre 1806) Buffeton (François). Se désiste de son appel.
N° 1384 (12 décembre 1806) Thomasson (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
N° 1385 (12 décembre 1806) Berjeon (Dominique) et Richard (Françoise) épouse Berjeon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
N° 1386 (12 décembre 1806) Pillard (Jérôme), Bailly (Alexis-Joseph), Goullion (François), Bonnevey (Antoine), Bruneau (Louis), Lebrun (Jean-Marie) et Potensier (Jérôme). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
N° 1387 (13 décembre 1806) Courmoy (François-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
N° 1388 (13 décembre 1806) Mandeyron (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
N° 1389 (14 décembre 1806) Giraud (Jean-Vincent). Se désiste de son appel.
N° 1390 (15 décembre 1806) Imbert (Etienne) et Petit (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
N° 1391 (18 décembre 1806) Collin (Claude), Gaives (Marie-Catherine) épouse Collin et Poux (Pierre-Antoine). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Lyon (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 10 juillet 1807).
N° 1392 (20 décembre 1806) Lapierre (Nicolas). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux) (poursuivi en cassation rejeté le 2 avril 1807).
N° 1393 (22 décembre 1806) Massa (Jean-Baptiste) et Massa (Jacques). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux) (poursuivi en cassation rejeté le 8 janvier 1807).
N° 1394 (26 décembre 1806) Condamain (Pierrette) veuve Founnet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
N° 1395 (30 décembre 1806) Montet (Pierre) colporteur en quincaillerie à Dortan. Faux et usage de faux : 6 ans de fers par contumace.
Non numéroté (30 juin 1806) Chabrol (Jean-Baptiste). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
N° 1396 (30 décembre 1806) Chabrol (Jean-Baptiste) marchand quincaillier à Thiers (Puy-de-Dôme). Faux effets de commerce : 6 ans de fers.
N° 1397 (31 décembre 1806) Marey (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

2U27 N° 1398-1521.

1807

- Non numéroté (7 janvier 1807) Fayolle ex-contrôleur de l'octroi à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour prévarication).
N° 1398 (7 janvier 1807) Perrussel et Chabert. Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux).
N° 1399 (7 janvier 1807) Flouvat. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
Non numéroté (7 janvier 1807) Chambe (Jean-Gaspard) et Chambe (Paul-Etienne). Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie).
N° 1400 (17 janvier 1807) Lyon (Mardoché). Admet son opposition à l'arrêt d'appel.
N° 1401 (17 janvier 1807) Bouveret (Charles). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
N° 1402 (19 janvier 1807) Souzy (Benoite) domestique à Bully. Infanticide : acquittement, 2 mois de prison pour non déclaration du décès.
N° 1403 (20 janvier 1807) David (Jacques) curé à Pollionnay, Trevoux (Jeanne) veuve Huchon domestique à Pollionnay et Trevoux (Benoite) épouse Sourroux de Lyon. Complicité d'assassinat : acquittement.
N° 1404 (31 janvier 1807) Decholle (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
N° 1404 bis (5 février 1807) Andrin (Louis) et Parino (Michel). Renvoi à une audience ultérieure.
N° 1405 (7 février 1807) Ogier (Jean) et Cuzin (Benoit). La cause sera continuée lors d'une audience ultérieure.
N° 1406 (8 février 1807) Giraud-Lachaux (Michel-Benoit) rentier à Lyon et Vobaron (Marie-Anne-Elise) entrepreneuse à Lyon. Complicité de banqueroute frauduleuse : la cause sera continuée lors d'une audience ultérieure.

- N° 1407 (14 février 1807) Paray. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1408 (16 février 1807) Chartre (Jacques) sans État à Cherrier et Murat (Jean) journalier à Lyon. Vol avec violences : 2 ans de prison.
- N° 1409 (17 février 1807) Colin (Jeanne) veuve Saintier herboriste à Lyon. Empoisonnement (suite à une tentative d'avortement) : acquittement.
- N° 1410 (21 février 1807) Meunier (François). Renvoi à une audience ultérieure.
- Non numéroté (13 septembre 1806) Epinat (Louis). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1411 (23 février 1807) Epinat (Louis) instituteur à Roanne. Faux et usage de faux : 4 ans de fers.
- N° 1412 (24 février 1807) Thomas (François) tisserand à Amplepuis. Faux et usage de faux : 8 ans de fers.
- N° 1413 (24 février 1807) Chatin (Jean). Rejet d'une pétition.
- N° 1414 (25 février 1807) Rubod (Joseph). Hébergement d'un conscrit réfractaire : 1 an de prison.
- N° 1414 bis (25 février 1807) Perret (Claude). Admet sa récusation de Delorme, juge à la cour criminelle.
- N° 1415 (26 février 1807) Relave (Jean-Claude), Relave (François), Relave (Joseph) et Besson (Antoine). Rébellion contre la gendarmerie. Relave (Joseph) et Relave (Jean-Claude) : acquittement. Relave (François) : amende. Besson : 1 an de prison.
- N° 1416 (28 février 1807) Journoux (Antoinette) veuve Tranchant. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1417 (7 février 1807) Journoux (Antoinette) veuve Tranchant. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1417 bis (4 mars 1807) Laurent (Mathieu) et Verzier (Thomas). Le tribunal se déclare incompétent (pour rébellion contre la gendarmerie) (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 19 mars 1807 et renvoi devant la cour criminelle spéciale de la Loire).
- N° 1418 (9 mars 1807) Gueyverle (Catherine) épouse Aufray. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1419 (9 mars 1807) Cornet (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1420 (9 mars 1807) Procureur général contre Chatelot (Denis) et Aloux (Jean-Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1421 (10 mars 1807) Procureur général contre Saint-Jean (Antoine de). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1422 (10 mars 1807) Toutant (Antoine-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1423 (11 mars 1807) Bessenay (Honoré). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1424 (11 mars 1807) Gounachon (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : transforme l'appel en opposition de jugement.
- N° 1425 (11 mars 1807) Procureur général contre Perra (Marianne) et Bastien. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1426 (12 mars 1807) Gerin (Pierre) dit Giraud. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1427 (13 mars 1807) Procureur général contre Nicoud (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1428 (13 avril 1807) Niogret (Guillaume). Débouté de son opposition à l'arrêt du 2 décembre 1806.
- N° 1429 (14 avril 1807) Régie générale des droits réunis contre Chanal (Jean-Marie). Sursoit à son arrêt.
- N° 1430 (14 avril 1807) Meunier (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1431 (15 avril 1807) Paille (Jean) boucher à Charnay. Tentative de vol avec escalade : acquittement.
- N° 1432 (17 avril 1807) Dorieux (Pierre-Claude) cultivateur. Assassinat : 20 ans de fers.
- N° 1433 (18 avril 1807) Niogret (Guillaume). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1434 (15 mai 1807) Collin (Claude) marchand à Saint-Andéol, Gaives (Marie-Catherine) épouse Collin marchande à Saint-Andéol et Poux (Pierre-Antoine) horloger à Gerier. Complicité de vol avec effraction. Gaives : acquittement. Collin et Poux : 16 ans de fers (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 10 juillet 1807 et renvoi devant la cour criminelle de l'Isère).
- N° 1435 (16 mai 1807) Berthier (Pierre) fabricant d'étoffes de soie sans domicile fixe. Vol : 4 ans de fers.
- N° 1436 (16 mai 1807) Joyal (Catherine) épouse Bartholay de Lyon. Complicité de tentative de vol avec fausses clefs : 10 ans de réclusion (poursuite en cassation rejeté le 25 juin 1807).
- N° 1437 (16 mai 1807) Lardon (Jean) travailleur de terre à Mornant. Vol avec effraction : 2 ans de prison.
- N° 1438 (3 juin 1807) Degabriel (Jean), Saumere (Léonard) et Fouraud (Gabriel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1439 (3 juin 1807) Font (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1440 (4 juin 1807) Trayoux (Françoise) dite Apix et Faure (Françoise) veuve Trayoux. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1441 (4 juin 1807) Deschet (Madeleine) épouse Payet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1442 (4 juin 1807) Perrot (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1443 (4 juin 1807) Martin (Xavier-Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1444 (5 juin 1807) Procureur général contre Cassabois (Marie-Anne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- Non numéroté (5 juin 1807) Installation de Ravière-Dumagny, juge, en remplacement de Delorme, démissionnaire.
- N° 1445 (6 juin 1807) Procureur général contre Daudet (Marie) veuve Duminget. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1446 (6 juin 1807) Procureur général contre Daudet (Marie) veuve Duminget. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1447 (20 juin 1807) Dominique (Suzanne) épouse Demoras. Sursoit à l'appel.
- N° 1448 (9 juin 1807) Hamel (Gabriel-Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1449 (9 juin 1807) Procureur général contre Masson (Jean-Baptiste) et Masson (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1450 (9 juin 1807) Vollard (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1451 (10 juin 1807) Régie générale des droits réunis contre Fayard (Philibert). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1452 (10 juin 1807) Cerclé (Abraham-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

- N° 1453 (10 juin 1807) Cyvot (Jean-Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1454 (12 juin 1807) Ogier (Jean) et Cuzin (Benoit). Sursoit à l'appel.
- N° 1455 (15 juin 1807) Procureur général contre Burdiat (Marie) veuve Jacob et Robert (Marie-Françoise) veuve Castand. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 20 novembre 1807).
- Non numéroté (15 juin 1807) Chatin (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1456 (18 juin 1807) Chatin (Jean). Sursoit à l'appel.
- N° 1457 (20 juin 1807) Bonjour (Joseph) et Bonjour (Alexis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1458 (20 juin 1807) Chambe (Jean-Gaspard) tisserand à Saint-Martin-en-Haut et Chambe (Paul-Etienne) cultivateur à Saint-Martin-en-Haut. Rébellion contre la gendarmerie : 6 mois de prison.
- N° 1459 (22 juin 1807) Goujon (Irénée). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 30 septembre 1807).
- N° 1460 (25 juin 1807) Guillot (Denis) dit Gazouille. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1461 (1er juillet 1807) Epervier (Etienne). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 13 novembre 1807).
- N° 1462 (1er juillet 1807) Concalon (Claude-Marie). Renvoi la procédure au tribunal correctionnel de Lyon (pour faux et usage de faux).
- N° 1463 (8 juillet 1807) Bourdeaux (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1464 (8 juillet 1807) Procureur général contre Chaboud (Marie-Anne) épouse Mollé. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (pourvoi en cassation rejeté le 8 octobre 1807).
- N° 1465 (9 juillet 1807) Côte (Madeleine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1466 (9 juillet 1807) Perret (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 22 octobre 1808).
- N° 1467 (9 juillet 1807) Marceau (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1468 (9 juillet 1807) Piney (Madeleine) veuve Joanon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1469 (11 juillet 1807) Janin (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1470 (13 juillet 1807) Pagny (Etienne) compagnon serrurier à Lyon. Rébellion contre la gendarmerie : il n'y a pas lieu à poursuites et l'accusé est remis en liberté.
- N° 1471 (15 juillet 1807) Marly (Benoite) aide de service à Villefranche. Infanticide : acquittement.
- N° 1472 (16 juillet 1807) Niogret (Guillaume). Envoi de la procédure à la cour de cassation.
- N° 1473 (18 juillet 1807) Tallon (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1474 (20 juillet 1807) Large (Benoit) cultivateur et propriétaire à Ouroux et Gobet (François) meunier et adjoint municipal à Ouroux. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1475 (8 août 1807) Belchard (Alexandre-Philippe) et Pivat (Antoine). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 20 août 1807).
- N° 1476 (8 août 1807) Buanton (Yves-François). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 3 septembre 1807).
- N° 1477 (10 août 1807) Josserand (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1478 (11 août 1807) Riquet (Noël) et Bergeon (Marie) épouse Riquet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1479 (12 août 1807) Chatin (Jean). Débouté de sa réquisition.
- N° 1480 (12 août 1807) Rivoiron (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1481 (14 août 1807) Régie générale des droits réunis contre Bourgoin (Jean-Denis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1482 (14 août 1807) Acarie (Vincent). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1483 (14 août 1807) Fuchet (Jean-Baptiste). Renvoi la procédure devant le magistrat de sûreté de Lyon.
- N° 1484 (16 août 1807) Liver (Jean-Baptiste) cordonnier à Lyon. Vol avec escalade : 10 ans de fers.
- N° 1485 (18 août 1807) Baille (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 8 octobre 1807).
- N° 1486 (18 août 1807) Gayet (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1487 (18 août 1807) Chasselet (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1488 (20 août 1807) Sparon (Antoine) propriétaire à Chaponost. Assassinat : acquittement.
- N° 1489 (22 août 1807) Billard (Jean) et Barral (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1490 (13 septembre 1807) Besson (César). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1491 (14 septembre 1807) Rochette (Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1492 (15 septembre 1807) Voirol (Jean-Pierre) manœuvre à Lyon et Bouttut (François) tailleur d'habits à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs et effraction : 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 22 octobre 1807).
- N° 1493 (16 septembre 1807) Combelle (Pierre) cordonnier au Cheylard. Assassinat : acquittement.
- N° 1494 (17 septembre 1807) Guillot (Jean-François) orfèvre à Lyon. Meurtre : acquittement.
- N° 1495 (3 octobre 1807) Mousson (Claude) et Delglain (Jean-Baptiste). Le tribunal se déclare incompétent (pour propos tendant à susciter une rébellion contre la gendarmerie) (pourvoi en cassation rejeté le 23 octobre 1807).
- N° 1496 (15 octobre 1807) Delorme (Hugues) dessinateur à La Croix-Rousse et Boissonnet (Marie) épouse Rousset culottière à Lyon. Complicité de vol. Delorme : 10 ans de fers. Boissonnet : 10 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 4 décembre 1807).
- N° 1497 (16 octobre 1807) Mathiot (Geneviève) domestique à Lyon. Vol domestique : 8 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 3 décembre 1807).
- N° 1498 (16 octobre 1807) Peillet (Jacques) jardinier sans domicile. Vol avec effraction : 10 ans de fers.
- N° 1499 (19 octobre 1807) Michallet (Etienne) garçon cafetier à Lyon, Louis (Antelme) affaneur à Lyon, Brivet (Jean) sablonnier à

Lyon, Mestrallet (Martin) ferblantier à Lyon, Boërie (Jean-Dominique-Ferdinand) peintre vitrier à Lyon, Serre (Jean-Louis) peintre en bâtiment à Lyon et Charmet (Marie) lingère à Lyon. Complicité de vol sur la grande route. Michallet, Louis et Brivet : 12 ans de fers. Les autres : acquittement.

N° 1500 (19 octobre 1807) Audrin (Louis) militaire déserteur du 15^e régiment de ligne et Parino (Michel) militaire réformé. Vol avec violences : acquittement.

N° 1501 (20 octobre 1807) Rolland (Louis-Isidore) musicien à Lyon. Tentative d'empoisonnement (sur sa femme) : acquittement.

N° 1502 (21 octobre 1807) Niogret (Guillaume). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1503 (21 octobre 1807) Berthier (Louis). Commutation de peine.

N° 1504 (9 novembre 1807) Livet (Antoine) laboureur à Saint-Germain-la-Montagne, Garnier (Benoit) de Saint-Germain-la-Montagne, Garnier (Michel) de Saint-Germain-la-Montagne et Garnier (Joseph) de Saint-Germain-la-Montagne. Rébellion contre la gendarmerie. Livet et Garnier (Joseph) : acquittement. Les autres : 2 ans de prison.

N° 1505 (30 novembre 1807) Niogret (Guillaume). Renvoie le jugement jusqu'à ce qu'il accepte de répondre.

Non numéroté (1^{er} juillet 1807) Gargas (Pierre) et Collomb (François). Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).

N° 1506 (11 décembre 1807) Gargas (Pierre) laboureur à Genas et Collomb (François) laboureur à Quincieux. Faux monnayage : acquittement.

N° 1507 (11 décembre 1807) Lamy (Louis). Le tribunal se déclare incompétent (pour rébellion contre les forces armées) (pouvoi en cassation rejeté le 31 décembre 1807).

N° 1508 (14 décembre 1807) Bachelard (Alexandre-Philippe). Complicité de faux : 6 ans de fers.

N° 1509 (14 décembre 1807) Boudoul (Jean) dit La Bonté. Il n'y a pas lieu à poursuites.

N° 1510 (17 décembre 1807) Ruivay (Gabriel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1511 (19 décembre 1807) Rivière (Pierre) et procureur général. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1512 (23 décembre 1807) Duc (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1513 (23 décembre 1807) Dubois (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1514 (28 décembre 1807) Poizat (Claude-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1515 (28 décembre 1807) Belissain (Marie-Anne) épouse Duvernay. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1516 (31 décembre 1807) Duc (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1517 (24 décembre 1807) Bouchard (Catherine) veuve Faure. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1518 (24 décembre 1807) Gérard (Antoine) dit Brignol. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1519 (24 décembre 1807) Piney (Madeleine) veuve Joanon. Fixe l'audience.

N° 1520 (31 décembre 1807) Janin (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1521 (31 décembre 1807) Procureur général contre Meunier (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

2U28 N° 1522-1657.

1808

N° 1522 (13 janvier 1808) Viannay (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1523 (14 janvier 1808) Charmetton (Benoit). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1524 (14 janvier 1808) Chavat (Claudine) et Chabert (Claudine). Le tribunal se déclare incompétent (pour faux et usage de faux après plainte des héritiers de Brugnier (Pierre-Gabriel)) (pouvoi en cassation rejeté le 4 février 1808).

N° 1525 (16 janvier 1808) Tournaisse aîné, Tournaisse cadet, Larcher (Lambert), Larcher (François) et Buy (François). Complicité de voies de fait : acquittement.

N° 1526 (27 janvier 1808) Curly (Hugues). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1527 (27 janvier 1808) Ferraud (Pierre). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1528 (27 janvier 1808) Panet (Pierre). Il n'y a pas lieu à poursuites.

N° 1529 (27 janvier 1808) Fournier (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1530 (27 janvier 1808) Dominique (Suzanne) épouse Demoras. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pouvoi en cassation rejeté le 25 mars 1808).

N° 1531 (28 janvier 1808) Régie générale des droits réunis contre Lamarche. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1532 (29 janvier 1808) Régie générale des droits réunis contre Charray. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1533 (29 janvier 1808) Augry (Elisabeth) épouse Gaze. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1534 (30 janvier 1808) Pupier (Claude). Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1535 (30 janvier 1808) Mellet (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1536 (3 février 1808) Collonge (Benoit), Magnin (Benoit), Dapoux (Julien), Peru (Etienne) fils, Meyssonier (Louis), Buisson (Fleury), Renevier (Benoit) et Peru (Etienne) père. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1537 (3 février 1808) Verneret (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1538 (3 février 1808) Cerpilleux (Jean-Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Etienne (arrêt de la cour criminelle de la Loire cassé le 25 juin 1807. Renvoi devant la cour criminelle du Rhône) : admis.

N° 1539 (4 février 1808) Platet (Louise). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1540 (4 février 1808) Poissat (Paul). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1541 (6 février 1808) Procureur général contre Berthet (Pierre), Belissan (Claude) et Tremblay (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1542 (6 février 1808) Ferraud (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

- N° 1543 (6 février 1808) Duc (Pierre). Débouté de son opposition à l'arrêt du 31 décembre 1807 (pourvoi en cassation rejeté le 26 mars 1808).
- N° 1544 (8 février 1808) Debaubèche (Joseph). Renvoi devant la commission militaire.
- N° 1546 (12 février 1808) Vigaud (Jules). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1547 (13 février 1808) Piney (Madeleine) veuve Joanon. Admet son opposition à l'arrêt du 9 juillet 1807.
- N° 1548 (13 février 1808) Pradier (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1549 (13 février 1808) Charmetton (Benoit) et procureur général. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1550 (15 février 1808) Chevrot (Jean) cordonnier à Poleymieux. Voies de fait (sur son beau-frère) : 2 ans de prison.
- N° 1551 (16 février 1808) Desmolin (François) plâtrier à Lyon, Barthélemy (François) ouvrier en soie à Lyon, Amant (Maurice) sans État à Lyon, Darnet (Ursule) ouvrière en soie sans domicile fixe et Rostaing (Madeleine) ouvrière en soie à Lyon. Complicité de vols avec fausses clefs et effraction. Desmolin et Amant : 14 ans de fers. Rostaing : 14 ans de réclusion. Barthélemy : 12 ans de fers. Darnet : 12 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 31 mars 1808).
- N° 1552 (17 février 1808) Gros (Antoine) dit Piston boulanger à Grézieu-la-Varenne. Complicité de rébellion envers huissier : acquittement.
- N° 1553 (18 février 1808) Flouvat (Fleury) huissier à Lyon. Faux et usage de faux : 20 ans de fers par contumace.
- N° 1554 (20 février 1808) Large (Benoit) cultivateur et propriétaire à Ouroux et Gobet (François) propriétaire ex-adjoint à Ouroux. Faux et usage de faux (auraient facilité l'évasion d'un conscrit à l'aide de faux certificats) : acquittement.
- N° 1555 (3 mars 1808) Dessaigne (Pierre). Ordonne une expertise.
- N° 1556 (3 mars 1808) Barbiot (Jean) et Gourgie (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (pourvoi en cassation rejeté le 27 mai 1808).
- N° 1557 (3 mars 1808) Dedelay (Anne-Louise) veuve Demoulin. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1558 (7 mars 1808) Domiol (Honoré-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1559 (14 mars 1808) Guillot (Jacques) et Brazier (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1560 (14 mars 1808) Mellet (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1561 (15 mars 1808) Berthelot (Jean-Marie), Durond (Jean-Baptiste) et Paulin (Pierre) dit Carlet. Renvoi à une audience ultérieure.
- Non numéroté (5 février 1808) Berthelot (Jean-Marie), Durond (Jean-Baptiste) et Paulin (Pierre) dit Carlet. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1562 (16 mars 1808) Buffin (Jean-Marie) fileur de coton à Thel. Récidive de vol : 1 an de prison.
- N° 1563 (21 mars 1808) Pupier (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1564 (22 mars 1808) Thibaudon, Payere, Mayenne (Benoit) et Boucher (Jean). Le tribunal se déclare incompétent (pour rébellion contre la gendarmerie) (pourvoi en cassation rejeté le 21 avril 1808).
- N° 1565 (6 avril 1808) Chambon (Jacques). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1566 (8 avril 1808) Burle (Joseph). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1567 (8 avril 1808) Chandille (Nicolas). Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage) (pourvoi en cassation rejeté le 21 avril 1808).
- N° 1568 (8 avril 1808) Billet, Guillard et Bourjeat. Le tribunal se déclare compétent (pour rébellion contre la gendarmerie).
- N° 1569 (8 avril 1808) Perret (Claude) voiturier à Belleville et Capelain (François) commissionnaire à Lyon. Ordonne une expertise.
- N° 1569 bis (15 avril 1808) Berthelot (Jean-Marie) tisserand à Saint-Just-la-Pendue, Durond (Jean-Baptiste) cultivateur à Saint-Just-la-Pendue et Paulin (Pierre) dit Carlet. Complicité de vols avec effraction. Berthelot : acquittement. Les autres : 16 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 19 mai 1808).
- N° 1570 (15 avril 1808) Bonnet (Pierrette) journalière aux Ardillats. Infanticide : acquittement.
- N° 1571 (16 avril 1808) Fayole (Jean-Marie) dit Toussaint propriétaire à Saint-Forgeux. Assassinat : 20 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 9 juin 1808).
- N° 1572 (26 avril 1808) Richard (Maurice). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1573 (26 avril 1808) Tisse (Jean). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1574 (27 avril 1808) Chollet (Mathieu). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1575 (28 avril 1808) Audin (Benoit). Se désiste de son appel.
- N° 1576 (28 avril 1808) Procureur général contre Dufresne (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1577 (29 avril 1808) Guillot (Denis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1578 (28 avril 1808) Bigoy (Jean-Baptiste), Delvaux (Louis), Colas (Jean-Baptiste) et Colas (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1579 (5 mai 1808) Bouveret. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1580 (9 mai 1808) Deschamp (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1581 (9 mai 1808) Tisse (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1582 (9 mai 1808) Chambon (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (pourvoi en cassation rejeté le 7 juillet 1808).
- N° 1583 (13 mai 1808) Bouvier (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1584 (13 mai 1808) Plassa (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1585 (14 mai 1808) Dessaigne (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1586 (15 mai 1808) Fayet (François) poëlier à Lyon. Tentative de vol avec fausses clefs : 10 ans de fers.
- N° 1587 (15 mai 1808) Lamy (Louis) boucher aux Sauvages. Complicité d'évasion d'un conscrit réfractaire : acquittement.
- N° 1588 (16 mai 1808) Ducreux (Jeanne-Marie) fileuse à Nuelles. Infanticide : peine de mort (pourvoi en cassation rejeté le 30 juin 1808).
- N° 1589 (17 mai 1808) Assada (Antoine) journalier à Saint-Laurent-d'Agny. Coups et blessures ayant entraîné la mort : acquittement.

- N° 1590 (19 mai 1808) Galatin (François) charpentier à Saint-Didier. Assassinat : acquittement.
- N° 1591 (23 mai 1808) Ramel (Jean-Marie), Bugnot (Antoinette) veuve Holsteings et Mallet (Marie) veuve Fanière. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (pourvoi en cassation rejeté le 18 août 1808).
- N° 1591 bis (28 avril 1808) Ramel (Jean-Marie), Bugnot (Antoinette) veuve Holsteings et Mallet (Marie) veuve Fanière. Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1592 (24 mai 1808) Damiron (Jean). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1593 (15 juin 1808) Martin (Benoit-Antoine-Xavier) ouvrier en soie sans domicile fixe. Vol : 6 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 28 juillet 1808).
- N° 1594 (15 juin 1808) Hivernon (Jean) ex-concierge de la prison de Saint-Joseph à Lyon. Complicité d'évasion : acquittement.
- N° 1595 (16 juin 1808) Boisset (Marin) maçon sans domicile fixe, Boisset (Jacques) maçon à Lyon, Boisset (Jean) maçon à Lyon, Vial (Pierre) ébéniste à Lyon, Deroche (Catherine) brodeuse à Lyon, Prudhomme (Françoise) épouse Boisset guimprière à Lyon et Labrosse (Jeanne) épouse Sage sans profession à Lyon. Complicité de vols avec escalade et effraction. Boisset (Jean) et Prudhomme : acquittement. Boisset (Marin), Boisset (Jacques) et Vial : 16 ans de fers. Deroche et Labrosse : 16 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 18 août 1808).
- N° 1596 (17 juin 1808) Cumain (Jean-Pierre) affaneur à Lyon. Meurtre : 20 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 28 juillet 1808).
- N° 1597 (18 juin 1808) Garconnet (Benoit) boulanger à Lyon. Assassinat : 20 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 18 juin 1808).
- N° 1598 (27 juin 1808) Morel (Marie) veuve Bereaud. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1599 (27 juin 1808) Bernard (Louis). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1600 (28 juin 1808) Rousset (Laurent). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1601 (29 juin 1808) Baudinaud (Marcelin-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1602 (29 juin 1808) Perrot (Henry). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1603 (30 juin 1808) Siraud (Jean-Claude) et Pardon (Pierrette) épouse Siraud. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1604 (5 juillet 1808) Bernard (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1605 (5 juillet 1808) Flachy (Fleury). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1606 (5 juillet 1808) Fleicher (Benoite) épouse Morel. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1607 (5 juillet 1808) Sorreau (Augustin). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1608 (6 août 1808) Pirard (Claude-Joseph) sans domicile fixe, Rousse (Antoine) marchand colporteur en indienne sans domicile fixe, Jaboulet (Charles-Guillaume) serrurier sans domicile fixe et Tremon (Dominique) marchand colporteur sans domicile fixe. Vol avec effraction : 18 ans de fers.
- N° 1609 (17 août 1808) Pillot (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1610 (18 août 1808) Petit (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1611 (18 août 1808) Juge (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1612 (18 août 1808) Petit (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1613 (19 août 1808) Petit (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1614 (19 août 1808) Laurensou (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1615 (20 août 1808) Plagne (Claudine), Plagne (Marie) et Danduraud (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1616 (20 août 1808) Suchet (Jean-Baptiste), Greppo (Jean-Jacques) et Ravel (Anthelme-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1617 (20 août 1808) Macotte (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1618 (20 août 1808) Renvoi d'une procédure de banqueroute frauduleuse au directeur du jury de Villefranche.
- N° 1619 (22 août 1808) Mezonelle (Jeanne) épouse Pozo. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1620 (26 août 1808) Bernard (Jean) charpentier à Saint-Georges-de-Reneins et Bouchy (Jean) tonnelier à Saint-Georges-de-Reneins. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1621 (27 août 1808) Metrat (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- Non numéroté (17 septembre 1808) Lecture publique d'un message de l'Empereur.
- N° 1622 (17 septembre 1808) Muzelle (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1623 (4 octobre 1808) Reynaud (Jacques). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.
- N° 1624 (15 octobre 1808) Legros (Mathieu). Ordonne la poursuite de la procédure.
- N° 1625 (15 octobre 1808) Serre (Etienne) ouvrier en soie à Lyon. Vol : 4 ans de fers.
- N° 1626 (15 octobre 1808) Bertholat (Annette) dite Meyret tailleuse aux Brotteaux. Vol avec effraction : acquittement.
- N° 1627 (9 novembre 1808) Chabert (François). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1628 (17 novembre 1808) Peyrol (Annet) ouvrier maçon. Meurtre : acquittement.
- N° 1629 (14 novembre 1808) Dessiraud (Pierre-René) cordonnier et Rocade (Marie) veuve Saunier couturière. Le tribunal se déclare compétent (pour faux monnayage).
- N° 1630 (15 novembre 1808) Bouchy (Jean) tonnelier. Vol avec escalade et effraction : 12 ans de fers.
- N° 1631 (16 novembre 1808) Renaud (Jean-Baptiste) commissaire de police à La Guillotière. Homicide : 1 an de prison.
- N° 1632 (23 novembre 1808) Brondel (Louis-Victor-Humbert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Nantua (arrêt de la cour criminelle de l'Ain cassé le 9 juin 1808) : admis.
- N° 1633 (28 novembre 1808) Decrand (Pierre), Decrand (Jean-Claude), Decrand (Gaspard) et Decrand (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1634 (28 novembre 1808) Larochette (Humbert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1635 (29 novembre 1808) Babin (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1636 (29 novembre 1808) Jullien (Marc). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

- N° 1637 (30 novembre 1808) Monnet (Clotilde) épouse Pelissier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 20 janvier 1809).
- N° 1638 (30 novembre 1808) Verjat (Jacques) et Chapuis (Marguerite) épouse Verjat. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1639 (30 novembre 1808) Boiron (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1640 (30 novembre 1808) Derivoire (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1641 (1er décembre 1808) Guy (Gilbert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1642 (1er décembre 1808) Colombet (Marie) veuve Etienne. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1643 (1er décembre 1808) Chaize (Jeannette). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1644 (3 décembre 1808) Chatelard (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1645 (14 décembre 1808) Faye (Pierre) ex-maire et propriétaire à Saint-Marcel-sur-Tarare. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 3 février 1809).
- N° 1646 (14 décembre 1808) Faye (Pierre). Annulation de l'acte d'accusation.
- N° 1647 (14 décembre 1808) Ferbout (René), Roussillon (Etienne) et Davignière (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1648 (14 décembre 1808) Jonal (André) et Pontdeveaux (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1649 (19 décembre 1808) Entérine la lettre de grâce en faveur de Coste (Jean).
- N° 1650 (20 décembre 1808) Kozicbradzisky (Vincent) et Horodisky (Alexandre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1651 (21 décembre 1808) Suchet (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1652 (22 décembre 1808) Cherpin (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1653 (23 décembre 1808) Durand (Benoit) journalier. Faux certificat de réforme : acquittement.
- N° 1654 (23 décembre 1808) Droussay (Antoine) manœuvre à Aigueperse et Decote (Jean) de Saint-Bonnet-les-Bruyères. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1655 (23 décembre 1808) Juvant (Jeanne-Pierrette) veuve Colombet. Le tribunal se déclare incompétent (pour faux monnayage) (pourvoi en cassation rejeté le 12 janvier 1809).
- N° 1656 (23 décembre 1808) Mathieu (Jean-François) fabricant de coton à Lyon et Cherpin (Blaise) cultivateur et fabricant de coton à La Gresle. Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux).
- N° 1657 (24 décembre 1808) Procureur général contre Recamier (Pierre) et Klinck (Georges). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

2U29 N° 1658-1758.

1809

- N° 1658 (12 janvier 1809) Ogier (Jean) et Cuzin (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 15 juin 1809 et renvoi devant la cour criminelle de la Loire).
- N° 1659 (15 janvier 1809) Faure (Jean-Julien-Michel) sans domicile. Tentative de vol avec fausses clefs : 10 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 16 février 1809).
- N° 1660 (15 janvier 1809) Joanon (Antoine) fabricant d'étoffes de soie à Lyon. Récidive de vol-: 4 ans de fers.
- N° 1661 (17 janvier 1809) Duvillaret (Jean-Maurice) rémouleur à Lyon et Damono (Robert) marinier à Lyon. Complicité de tentative d'assassinat. Duvillaret : acquittement. Damono : 3 mois de prison.
- N° 1662 (23 janvier 1809) Procureur général et administration forestière. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Belley (arrêt de la cour criminelle de l'Ain cassé le 29 avril 1808) : admis.
- N° 1663 (6 février 1809) Niogret (Guillaume). Fixe l'audience.
- N° 1664 (7 février 1809) Régie générale des droits réunis contre Pacaud (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 8 septembre 1809).
- N° 1665 (8 février 1809) Régie générale des droits réunis. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Belley (arrêt de la cour criminelle de l'Ain cassé le 15 frimaire an-XIV) : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 8 septembre 1809).
- N° 1666 (8 février 1809) Régie générale des droits réunis contre Bourgeois (Aimé). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 20 octobre 1809).
- N° 1667 (9 février 1809) Peyzeron (Simenon). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (pourvoi en cassation rejeté le 5 octobre 1809).
- N° 1667 bis (9 février 1809) Billet (Pierre). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1668 (9 février 1809) Régie générale des droits réunis contre Couderc (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1669 (10 février 1809) Gillet (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1670 (10 février 1809) Bernard (Jean) et Bouchy (Jean). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1671 (10 février 1809) Régie générale des droits réunis contre épouse Caussonnel. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 5 octobre 1809).
- N° 1672 (20 février 1809) Cartier (François), Orange (Marguerite) et Segurie (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1673 (20 février 1809) Malinas (Dominique). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 15 février 1810).
- N° 1674 (22 février 1809) Duranton (Sébastien-Yves-François). Il n'y a pas lieu à poursuites (arrêt de la cour criminelle de l'Ain cassé le 6 janvier 1809).

- N° 1675 (24 février 1809) Niogret (Guillaume) propriétaire à Lyon. Arrestation arbitraire : acquittement.
- N° 1676 (7 mars 1809) Bourecret commis de l'ex-receveur du droit de gros de la régie des droits réunis. Faux en écritures publiques : 8 ans de fers par contumace.
- N° 1677 (8 mars 1809) Challier (Christophe). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1678 (8 mars 1809) Ragueneu (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1679 (10 mars 1809) Fontrobert (Barthélemy). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1680 (13 mars 1809) Moncorgé (Antoinette) épouse Commarmot et Meunier (Marie) épouse Court. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1681 (10 mars 1809) Magnier (Jean-Baptiste-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1682 (15 mars 1809) Procureur général contre Dubost (Noël) et Roland (Emilie) épouse Dubost. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1683 (15 mars 1809) Duroussy (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1684 (16 mars 1809) Pitron (Jean-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1685 (21 mars 1809) Letra (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1686 (21 mars 1809) Montviette (René-Clément) et Michel (Joseph-Louis-Albin). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1687 (30 mars 1809) Ronede (Marie) veuve Saunier. Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1688 (30 mars 1809) Fournel (Pierre). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1689 (30 mars 1809) Procureur général contre Brunet (François) et Regnier (Jacques-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1690 (6 avril 1809) Laurent (Claude) tonnelier à Amplepuis, Caillet (Jean-Marie) tonnelier et tisserand à Valsonne, Chapellon (Pierre) aide de culture à Saint-Genest et Abrial (Mathieu) passementier à Montfaucon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux en écritures publiques).
- N° 1691 (6 avril 1809) Granotier (Antoine) vinaigrier à Cellieu. Le tribunal se déclare compétent (pour faux effets de commerce).
- N° 1692 (11 avril 1809) Saillard (Marie) veuve Perrot. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1693 (11 avril 1809) Cruat (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1694 (11 avril 1809) Gallatier (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1695 (13 avril 1809) Vallier (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1696 (17 avril 1809) Chambovet (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1697 (17 avril 1809) Colombin (Benoit) cafetier sans domicile. Faillite frauduleuse : acquittement.
- N° 1698 (23 mai 1809) Barthel (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1699 (23 mai 1809) Pachon (Marguerite) épouse Beurton et Pachon (Claudine) épouse Lepin. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1700 (24 mai 1809) Gavard (Jean-Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1701 (25 mai 1809) Lherbette (Jean-Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1702 (12 mai 1809) Faye (Pierre) ex-maire et propriétaire à Saint-Marcel-sur-Tarare. Délivrance de faux passeports : 20 ans de fers.
- N° 1703 (31 mai 1809) Deschamp. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1704 (13 mai 1809) Lamare (Pierre) et Vally (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1705 (25 mai 1809) Côte (Benoit) et Bidon (Marie) épouse Côte. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1706 (24 mai 1809) Prial (Thomas). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1707 (24 mai 1809) Valensot (Jean-Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1708 (8 juin 1809) Capriole (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1709 (8 juin 1809) Guyon (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1710 (22 juin 1809) Vallier (Jean-Baptiste). Rejet de son opposition à l'arrêt du 13 avril.
- N° 1711 (22 juin 1809) Palouis (Maurice). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1712 (19 avril 1809) Mathieu (Jean-François) fabricant de coton à Lyon et Cherpin (Blaise) cultivateur et fabricant de coton à La Gresle. Faux acte de remplacement d'un conscrit : acquittement.
- N° 1713 (13 juin 1809) Régie générale des droits réunis contre Guyon (Michel). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1714 (16 juin 1809) Tezio (Jean-Christophe) perruquier à Lyon. Tentative de vol avec effraction : 14 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 17 août 1809).
- N° 1715 (14 juin 1809) Magnin (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1716 (16 juin 1809) Fargeat (Françoise) cuisinière à Lyon. Vol domestique : 8 ans de réclusion.
- N° 1717 (7 juin 1809) Horodisky (Alexandre). Admet son opposition à l'arrêt du 20 décembre 1808.
- N° 1718 (15 juin 1809) Couturier (Pierre) portefaix à Lyon et Cezard (Anne) dentelière à Lyon. Complicité de vol avec effraction : acquittement.
- N° 1719 (11 juillet 1809) Paturle (Etienne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1720 (11 juillet 1809) Jullien (Claude-Benoit) et Chambe (André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1721 (5 août 1809) Chevron (Jean) et Bertrand (Marie) épouse Chevron. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1722 (28 août 1809) Procureur général contre Coupennat (Claude) et Champin (Marie) épouse Coupennat. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1723 (26 août 1809) Guichard (Nicolas). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1724 (23 août 1809) Ferrand (Etienne) dit François cultivateur à Chandon. Assassinat (arrêt de la cour criminelle de la Loire cassé le 8 avril 1809) : 18 ans de fers (poursuivi en cassation rejeté le 12 octobre 1809).
- N° 1725 (21 août 1809) Bussière (Pierre) marchand pourvoyeur et Gresse (Jeanne-Marie) épouse Bussière. Banqueroute

frauduleuse. Bussière : 11 mois de prison. Gresse : 2 ans de réclusion.

N° 1726 (31 août 1809) Barrier frères. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1727 (26 août 1809) Malleval (Jean-Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1728 (17 août 1809) Puissant (Jean) mendiant à Saint-Priest-la-Roche et Sparieux (Antoine) journalier à Haute-Rivoire. Vol avec effraction : 16 ans de fers.

N° 1729 (22 août 1809) Barbier (Benoit) taillandier aux Brotteaux, Durozot (Alexandre) marinier à Bourgneuf, Haynault (François-Nicolas) bijoutier sans domicile, Larue (François) jardinier à Lyon et Joly (François) affaneur à Serin. Complicité de vol avec violences graves. Haynault : acquittement. Les autres : 24 ans de fers (poursuite en cassation rejeté le 12 octobre 1809).

N° 1730 (28 août 1809) Durieux (Louis-Antoine-Bernardin) et Dusetre (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1730 bis (29 août 1809) Vincent (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Etienne (le tribunal de Saint-Etienne s'est déclaré incompétent) : admis.

N° 1731 (28 août 1809) Prost (Joseph-Abraham) et procureur général. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1732 (16 août 1809) Fauchon (Etienne) marinier à Neuville. Vol avec escalade et effraction : 10 ans de fers (poursuite en cassation rejeté le 26 octobre 1809).

N° 1733 (28 août 1809) Procureur général contre Teissier (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1734 (17 août 1809) Tozo dit Maconnais domestique à Lyon. Voies de fait (sur le commissaire de police de l'arrondissement de l'Hôtel-Dieu et le premier contrôleur des droits réunis) : acquittement.

N° 1735 (31 août 1809) Battine et Delient. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1736 (13 septembre 1809) Rivière (Jean-Pierre) et Leonard (Marguerite) épouse Rivière. Il n'y a pas lieu à poursuites.

N° 1737 (7 septembre 1809) Kozicbradzisky (Vincent) et Horodisky (Alexandre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis (poursuite en cassation rejeté le 2 novembre 1809).

N° 1738 (2 septembre 1809) Malinas (Dominique). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1739 (30 septembre 1809) Trambouze (André) ex-maire de Saint-Jean-La-Bussière, Trambouze (Jacques) de Saint-Jean-La-Bussière et Delaye (Antoine) de Saint-Jean-La-Bussière. Le tribunal se déclare compétent (pour faux en écritures publiques).

N° 1740 (7 octobre 1809) Procureur général contre Lefevre (Marguerite) épouse Tissier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1741 (3 octobre 1809) Satijon (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1742 (5 octobre 1809) Dumont (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1743 (7 octobre 1809) Procureur général contre Morel (Claire) épouse Pelissier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1744 (5 octobre 1809) Pardon (Pierre), Roche (Jean) et Laforest (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1745 (7 octobre 1809) Nicolas (Jean-Antoine), Devergues (François), Dessalle (Claude) et Sens (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1746 (11 novembre 1809) Tardy (Claude). Annulation de l'acte d'accusation et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.

N° 1747 (5 décembre 1809) Durand (Barthélémy) et Cauchon (Anne-Claudine) épouse Durand. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1748 (13 décembre 1809) Raynard (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1749 (8 décembre 1809) Bridet (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1750 (6 décembre 1809) Lagrange (Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1751 (7 décembre 1809) Raguideau (Hilaire). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1752 (7 décembre 1809) Raguideau (Hilaire) et Boyon (Guillaume). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1753 (7 décembre 1809) Raguideau (Hilaire). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1754 (8 décembre 1809) Vinnard (Annet), Perrat (Pierre), Dugelay (Pierre) et Burjoud (Claude-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1755 (12 décembre 1809) Statue sur une pétition de Reymond (Jean-Louis).

N° 1756 (28 décembre 1809) Guigue (Antoine) employé aux convois militaires à Lyon. Banqueroute frauduleuse : 1 mois de prison.

N° 1757 (29 décembre 1809) Granotier (Antoine) vinaigrier à Cellieu. Fausse promesse : 2 ans de prison.

N° 1758 (30 décembre 1809) Duroussay (Antoine) manœuvre à Aigueperse. Faux passeport : 8 ans de fers.

2U30 N° 1759-1900.

1810-1811

N° 1759 (8 janvier 1810) Quevremont et Baleydié. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1760 (8 janvier 1810) Astier (François) et Marcoud (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1761 (8 janvier 1810) Lacroze (Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1762 (9 janvier 1810) Domergue (Jean) et Poche (Pierre-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1763 (9 janvier 1810) Gros (Marguerite) épouse Gonnelle et Gros (Claudine) épouse Pecollet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1764 (9 janvier 1810) Mayet (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1765 (10 janvier 1810) Régie générale des droits réunis contre Thibaudon. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

- N° 1766 (15 janvier 1810) Trembly (Joseph) journalier à Lyon et Gorlet (Marie) ouvrière en soie sans domicile fixe. Complicité de vol avec escalade. Trembly : 12 ans de fers. Gorlet : 12 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 15 mars 1810).
- N° 1767 (16 janvier 1810) Berthier (Jeanne-Marie) épouse Bastien de Lyon. Complicité de vol : 4 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 15 mars 1810).
- N° 1767 bis (18 janvier 1810) Millat (Marie-Elisabeth) veuve Morguet ouvrière en soie à Lyon. Mauvais traitements sur son enfant : 20 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 15 mars 1810).
- N° 1768 (20 janvier 1810) Mesme (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1769 (22 janvier 1810) Savin (Vincent). Le tribunal se déclare compétent (pour faux et usage de faux) (pourvoi en cassation rejeté le 15 février 1810).
- N° 1769 bis (22 janvier 1810) Savin (Vincent) faiseur de peignes pour la fabrique à Lyon. Ordonne la poursuite de la procédure.
- N° 1770 (23 janvier 1810) Guillard (Philiberte) veuve Marcellin. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1770 bis (23 janvier 1810) Régie générale des droits réunis contre Morel (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1771 (24 janvier 1810) Ducharme (Barthélémy). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1772 (29 janvier 1810) Chandrille (Nicolas) tourneur et bijoutier à Lyon. Fabrique de fausses pièces : 1 mois de prison.
- N° 1773 (5 février 1810) Thevenon (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1773 bis (10 février 1810) Ducharme (Barthélémy). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1774 (15 février 1810) Fassion (Maurice) journalier aux Roches. Vol : 4 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 22 mars 1810).
- N° 1775 (15 février 1810) Fichon (Jean-Claude) ouvrier en soie à Lyon. Vol : 4 ans de prison.
- N° 1776 (16 février 1810) Berle (Antoine) affaneur à Lyon. Tentative de vol avec effraction : acquittement.
- N° 1777 (14 mars 1810) Thevenet (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1778 (16 mars 1810) Blanc (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1779 (17 mars 1810) Procureur général contre Maligaud (Denise) épouse Meynard, Grozelier (Benoite) et Remosce (Pierre-Clément). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1780 (17 mars 1810) Rochette (Louise), Murat (Anne) veuve Lourd, Joanin (Antoine) et Griffon (Marie) épouse Cognaton. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 25 mai 1810).
- N° 1781 (27 mars 1810) Bernard (Jacques-Barthélémy) marchand à Paris. Le tribunal se déclare compétent (pour faux effets de commerce) (pourvoi en cassation rejeté le 12 avril 1810).
- N° 1782 (27 mars 1810) Bernard (Jacques-Barthélémy) marchand à Paris. Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1783 (4 avril 1810) Demarre (Pierre) et Lhermite (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1784 (11 avril 1810) Trevoux (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1785 (15 avril 1810) Teyret (Marie) tailleur à Lyon. Récidive de vols : 8 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 17 mai 1810).
- N° 1786 (16 avril 1810) Jourdan (Antoine) jardinier à Lyon. Complicité de vol avec effraction : 6 mois de prison.
- N° 1787 (18 avril 1810) Bourdin (Philippe) maréchal-ferrant à Echallas. Assassinat : acquittement.
- N° 1788 (19 avril 1810) Tardy (Jean-Claude) cultivateur à Brullioles. Incendie volontaire : peine de mort (arrêt cassé par le tribunal de cassation le 1er juin 1810 et renvoi devant la cour criminelle de l'Ain).
- N° 1789 (20 avril 1810) Despeisse (Jean-Baptiste) drapier à Lyon et Charmet (Laurent) drapier à Lyon. Banqueroute frauduleuse : acquittement.
- N° 1790 (20 avril 1810) Favier (Jean-Vincent) teinturier en chapeaux à Lyon. Complicité de banqueroute frauduleuse : acquittement.
- N° 1791 (7 mai 1810) Guyon (Nicolas). Renvoi de la procédure au parquet de Villefranche.
- N° 1792 (8 mai 1810) Delaye (Antoine). Bénéficie de l'amnistie du 25 mars 1809.
- N° 1794 (8 mai 1810) Albert (Claire) veuve Commarmot. Envoi de sa pétition au ministre de la justice.
- N° 1794 bis (14 mai 1810) Gardon (Léonard). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1794 ter (16 mai 1810) Dubost (Marie) fille de service à Lamure. Infanticide : acquittement, 2 mois de prison pour non déclaration du décès.
- N° 1795 (16 mai 1810) Granjeon (Benoit) journalier sans domicile fixe. Vol avec effraction : 14 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 29 juin 1810).
- N° 1796 (21 mai 1810) Roche (Benoite) veuve Blanchard à Charly. Assassinat (de son mari) : 20 ans de réclusion.
- N° 1797 (14 mai 1810) Porchet (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 14 juin 1810).
- N° 1798 (22 mai 1810) Micoud (Benoit) marchand frippier à La Guillotière. Faillite frauduleuse : 1 mois de prison.
- N° 1799 (28 mai 1810) Procureur général contre Lagarde (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1800 (28 mai 1810) Procureur général contre Meziat (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1801 (28 mai 1810) Procureur général contre Corcevey (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1802 (28 mai 1810) Procureur général contre Terras (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1803 (29 mai 1810) Manener (Alexis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1804 (30 mai 1810) Dupuis (Jean) et Perrin (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1805 (30 mai 1810) Alexis (Claude), Alexis (Jeanne) et Berthier (Madeleine) veuve Cognat. Annulation du jugement et renvoi au tribunal correctionnel de Villefranche.

- N° 1806 (2 juin 1810) Metras (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.
- N° 1807 (2 juin 1810) Tradieux (Jean-François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1808 (2 juin 1810) Lhermite (François), Demarre (Pierre) et Dumonceau (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1809 (2 juin 1810) Grumel (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1810 (14 juin 1810) Tradieux (Jean-François). Débouté de son opposition à l'arrêt du 2 juin (pourvoi en cassation rejeté le 10 août 1810).
- N° 1810 bis (15 juin 1810) Gardon (Léonard). Ordonne une expertise.
- N° 1811 (23 juin 1810) Renvoi de plusieurs affaires à une audience ultérieure.
- N° 1812 (23 juin 1810) Régie générale des droits réunis contre Bramial (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1813 (23 juin 1810) Régie générale des droits réunis contre Odin (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1814 (23 juin 1810) Dufoy (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1815 (3 juillet 1810) Bidon (Louis). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1816 (3 juillet 1810) Bellande (Frédéric). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1817 (3 juillet 1810) Borduge (Guillaume). Il n'y a pas lieu à poursuites.
- N° 1818 (4 juillet 1810) Nicolas (Marie-Anne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1819 (4 juillet 1810) Berthelot (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1820 (5 juillet 1810) Duret (Claude) dit Daniel. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1821 (5 juillet 1810) Tissu (Jean) et Sarton (Léonard-Jean-Charles). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1821 bis (6 juillet 1810) Gillot (Louis-Alexandre) employé au télégraphe de Lyon, Deplanque (Victoire) épouse Gonnot de Lyon et Guitton (Benoite) épouse Parret couturière à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour fabrication et utilisation d'un faux cachet du télégraphe).
- N° 1822 (6 juillet 1810) Jolivet (Pierre). Il n'y a pas lieu à poursuites (tentative d'arrestation du courrier).
- N° 1822 bis (6 juillet 1810) Desgrosse (Benoit) ovaliste à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour escroquerie à l'aide d'un faux).
- N° 1823 (9 juillet 1810) Gargaillle (César) maçon à Lyon. Coups et blessures : 6 mois de prison.
- N° 1824 (10 juillet 1810) Dechavanne (Antoine) négociant à Saint-Bonnet-le-Troncy, Goine (Antoine) négociant à Lyon et Longmesse (André) fabricant de toile. Banqueroute frauduleuse. Dechavanne : 6 ans de fers. Les autres : acquittement (pourvoi en cassation rejeté le 6 septembre 1810).
- N° 1825 (11 juillet 1810) Dubost (Antoine) dit Graslin vigneron à Saint-Germain-sur l'Arbresle et Maguy (Jean-Marie) cultivateur au Breuil. Complicité de tentative d'assassinat : acquittement.
- N° 1826 (15 juillet 1810) Beroujon (Benoite) fileuse de coton à Saint-Vincent. Infanticide : acquittement.
- N° 1827 (16 juillet 1810) Chaurion (Antoine) travailleur de terre à Chenelette. Vol avec effraction : 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 23 août 1810).
- N° 1828 (24 juillet 1810) Pradal (Suzanne). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.
- N° 1830 (3 août 1810) Duc (Pierre) jardinier à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Duguet (Marie) épouse Duc de Saint-Didier-au-Mont-d'Or et Damet (Antoine) aubergiste à Vaise. Le tribunal se déclare compétent (pour faux en écriture publique) (pourvoi en cassation rejeté le 16 août 1810).
- N° 1831 (3 août 1810) Gathier (Guillaume) ouvrier maçon à La Croix-Rousse. Le tribunal se déclare compétent (pour distribution de fausse monnaie).
- N° 1832 (6 juillet 1810) Deniaud (René). Mise en liberté faute de preuves (fabrication de fausse monnaie).
- N° 1833 (9 août 1810) Viallet (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.
- N° 1834 (16 août 1810) Bassin (Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1835 (16 août 1810) Trichard (Antoine) propriétaire à Poule. Coups et blessures : 2 ans de détention.
- N° 1836 (17 août 1810) Depardon (Jean-Baptiste) cultivateur à Vauxrenard et Large (Claude) aide de culture à Vauxrenard. Coups et blessures : 6 mois de prison.
- N° 1837 (17 août 1810) Arguillière (Marie) journalière et fileuse à Saint-Marcel-l'Eclairé. Infanticide : acquittement.
- N° 1838 (23 août 1810) Duc (Pierre) jardinier à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Duguet (Marie) épouse Duc de Saint-Didier-au-Mont-d'Or et Damet (Antoine) aubergiste à Vaise. Il n'y a pas lieu à poursuites (pour faux en écriture publique).
- N° 1839 (7 septembre 1810) Villecourt (Berthon) épouse Platier. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.
- N° 1840 (14 septembre 1810) Comte (Hubert). Renvoi à une audience ultérieure.
- N° 1841 (14 septembre 1810) Toullieux (Benoit) et Bonnafour (Esprit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté (pourvoi en cassation rejeté le 13 décembre 1810).
- N° 1842 (15 septembre 1810) Cannet (Ambroise) doreur sur métaux à Lyon. Vol avec fausses clefs et effraction : 10 ans de fers.
- N° 1843 (15 septembre 1810) Petit (Claude) dit Pichat cordonnier à Vienne. Vol avec violences : 14 ans de fers.
- N° 1844 (8 octobre 1810) Gathier (Guillaume) ouvrier maçon à La Croix-Rousse. Il n'y a pas lieu à poursuites (pour distribution de fausse monnaie).
- N° 1845 (15 novembre 1810) Desgrosse (Benoit) ovaliste à Lyon. Escroquerie à l'aide d'un faux : 4 ans de fers.
- N° 1846 (17 novembre 1810) Gillot (Louis-Alexandre) employé au télégraphe de Lyon, Deplanque (Victoire) épouse Gonnot de Lyon et Guitton (Benoite) épouse Parret couturière à Lyon. Fabrication et utilisation d'un faux cachet du télégraphe. Gillot : 2 ans de prison. Les autres : acquittement.
- N° 1847 (26 novembre 1810) Olivier (Julien-Mathieu) ouvrier menuisier à La Guillotière. Le tribunal se déclare compétent (pour utilisation d'un faux passeport).
- N° 1848 (26 novembre 1810) Dermenon (Louis) ex-caissier à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour faux effet de

commerce).

N° 1849 (28 novembre 1810) Morin (Alexandre-Nicolas). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1850 (28 novembre 1810) Crotte (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1851 (28 novembre 1810) Rey et Dumont. Renvoi à une audience ultérieure.

N° 1852 (29 novembre 1810) Sabatin (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1853 (29 novembre 1810) Chatelet (Philippe). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : rejeté.

N° 1854 (30 novembre 1810) Procureur général contre Mahussier (Antoine-Flavin) et Mahussier (Joseph). Se désiste de son appel.

N° 1855 (30 novembre 1810) Perrin (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche : admis.

N° 1855 bis (3 décembre 1810) Pugnet (Barthélémy) instituteur à Lyon. Le tribunal se déclare compétent (pour escroquerie à l'aide de faux).

N° 1856 (4 décembre 1810) Perrodi (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1857 (4 décembre 1810) Régie générale des droits réunis contre Zaccarie (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1858 (14 décembre 1810) Régie générale des droits réunis contre Zaccarie (Jean-Baptiste), Couderc et Scherle. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : admis.

N° 1859 (15 décembre 1810) Coisnut (Nicolas) domestique sans domicile. Vol domestique : 8 ans de fers.

N° 1860 (16 décembre 1810) Bouquet (Jean-Frédéric) cordonnier bottier à Lyon. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction : acquittement.

N° 1861 (16 décembre 1810) Biard (Marie) repasseuse à Lyon. Tentative de vol : 10 ans de réclusion (pourvoi en cassation rejeté le 31 janvier 1811).

N° 1862 (17 décembre 1810) Genevay (Pierre) cultivateur à Lyon et Genevay (Alexandre) cultivateur à Lyon. Complicité de vol avec effraction : acquittement.

N° 1863 (17 décembre 1810) Lachard (Claude-François) cultivateur à Piragoux. Incendie volontaire : peine de mort par contumace.

N° 1864 (17 décembre 1810) Jeanthon (Antoine) de Lyon. Vols : 14 ans de fers par contumace.

N° 1865 (17 décembre 1810) Guitton (Claude) charpentier à Civrieux-d'Azergues. Incendie volontaire : peine de mort par contumace.

N° 1866 (17 décembre 1810) Demolasse vernisseur à Lyon. Blessure par jet d'eau forte : acquittement.

N° 1867 (19 décembre 1810) Duval veuve Peylet marchande à Lyon. Banqueroute frauduleuse : 6 ans de réclusion par contumace.

N° 1868 (19 décembre 1810) Singly (Rodolphe) dit Lenklin et Meynard (Charles). Complicité de banqueroute frauduleuse. Maynard : acquittement. Singly : 6 ans de fers par contumace.

N° 1893 (15 avril 1811) Berne (Antoine), affaneur à Lyon. Vol avec effraction : 12 ans de fers (pourvoi en cassation rejeté le 6 juin 1811).

N° 1894 (15 mars 1811) Bernond (Jean), marchand de vin de Neuville. Complicité de vol : acquittement.

N° 1895 (17 mars 1811) Marvalin (Paul). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1896 (18 mars 1811) Procureur général contre Roland (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1897 (18 mars 1811) Gandoulphe (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon : rejeté.

N° 1898 (25 mars 1811) Bourceret (Jean-Claude), ancien commis du bureau de recette du droit de gros. Le tribunal se déclare compétent (pour falsification de registres).

N° 1899 (25 mars 1811) Pichat (Jean-François), cavalier au 6^e régiment de cuirassiers. Le tribunal se déclare compétent (pour faux en écritures privées) (pourvoi en cassation rejeté le 4 avril 1811).

N° 1900 (25 mars 1811) Bonnerue (Jean-Marie), fabricant de toiles à Villefranche. Le tribunal se déclare compétent (pour faux en effets de commerce).

2U31-2U73 Greffe.

1763-1822

2U31-2U62 Tribunal criminel, puis cours de justice criminelle.

1763-1811

2U31 Organisation du tribunal : registre des délibérations et arrêtés du tribunal.

An VIII-an XII

Installation du tribunal (15 floréal an-VIII). Nomination des membres du tribunal (19 germinal an-VIII). Règlement du tribunal (22 floréal an-VIII). Demande au premier consul de différer la nomination des avoués et de nommer trois huissiers (prairial an-VIII). Congé de trois décades accordé au greffier (20 fructidor an-VIII). Nomination d'huissiers (26 brumaire an-IX). Clôture du registre d'inscriptions des candidats à la place d'huissier (15 nivôse an-IX). Remplacement d'un huissier (18 thermidor an-XI). Renseignements sur les candidats huissiers (27 germinal an-XII). Inscription d'un candidat à la place d'avoué (28 germinal an-XII).

2U32-2U34 Enregistrement des appels correctionnels et pourvois en cassation.

An VIII-1811

2U32-2U33 Registres d'entrée des procédures d'appels correctionnels.

An VIII-1811

2U32 13 germinal an VIII-13 août 1806.

An VIII-1806

2U33 23 août 1806-9 janvier 1811.

1806-1811

2U34 Registre de déclaration des pourvois en cassation (20 juin 1806-16 avril 1811).

1806-1811

Au rebours : audiences du tribunal de police municipale de Commune affranchie (Lyon) du 19 au 29 pluviôse an-II.

2U35-2U52 Procédures criminelles.

1763-1810

2U35-2U50 Dossiers constitués.

1763-1810

2U35-2U47 Procédures ayant abouti à un jugement conservé.

1763-1810

2U35 Jugements du 15 messidor an VIII au 27 brumaire an X.

1790-an X

Brun (Pierre). Bigamie. Jugement n° 857 du 15 messidor an-VIII (1790-an IX). Coizet (Jean Marie). Vol. Jugement n° 858 du 16 messidor an-VIII (an-VII-an VIII). Quinet (Pierre), Cherèdre (Christian), Quinet cadet, Cherèdre cadet et Philippe (Antoine) dit "Mottet". Assassinat. Jugements n° 862, 875 et 880 des 4 thermidor, 18 fructidor an-VIII et 16 vendémiaire an-IX (an-VIII-an X). Montessuy (François) et Montessuy (Daniel). Assassinat. Jugement n° 955 du 22 fructidor an-IX (an-IX). Molliard (André). Vol. Jugement n° 960 du 17 vendémiaire an-X (an-IX-an X). Sautalier (Benoit) et Lambert (François). Rébellion. Jugement n° 961 du 18 vendémiaire an-X (an-IX-an X). Pardon (Joseph). Détournement de fonds publics. Jugement n° 962 du 21 vendémiaire an-X (an-IV-an X). Delorme (Etienne) fils. Lacération d'acte authentique. Jugement n° 964 du 15 brumaire an-X (an-IX-an X). Perrachon (Jean) et Demont (Philibert) dit "Gailleton". Vol. Jugement n° 965 du 16 brumaire an-X (an-IX-an X). Bellicart (Jean) et Laissu (Joseph). Faux monnayage. Jugement n° 966 du 27 brumaire an-X (an-VIII-an X).

2U36 Jugements du 15 frimaire au 21 pluviôse an X.

1790-an X

Sève (Jean). Vol. Jugement n° 967 du 15 frimaire an-X (an-X). Seignoret (Pierre). Vol. Jugement n° 968 du 15 frimaire an-X (an-IX-an X). Redoux (Jean) dit "Dauphin". Tentative d'assassinat. Jugement n° 969 du 15 nivôse an-X (an-X). Bérardi (Jeanne-Marie) épouse Bret. Escroquerie. Jugement n° 970 du 16 nivôse an-X (an-X). Maurepas (Antoine). Vol. Jugement n° 973 du 24 nivôse an-X (an-IX-an X). Flandrin (Pierre) dit "Monceau". Tentative d'assassinat. Jugement n° 974 du 25 nivôse an-X (an-X). Martoux (Jean). Faux et usage de faux. Jugement n° 975 du 25 nivôse an-X (an-IX-an X). Thivend (Jeanne-Marie). Complicité d'assassinat. Jugement n° 976 du 26 nivôse an-X (1790-an X). Janot (Claude). Vol avec escalade et effraction. Jugement n° 978 du 15 pluviôse an-X (an-X). Laroche (Pierre). Complicité de fabrication de faux congés. Jugement n° 979 du 21 pluviôse an-X (an-VII-an X).

2U37 Jugements du 15 ventôse au 16 germinal an-X.

An IX-an X

Dalphin (Benoite). Incendie volontaire. Jugement n° 980 du 15 ventôse an-X (an-IX-an X). Girard (André). Tentative de vol avec fausses clefs. Jugement n° 981 du 16 ventôse an-X (an-X). Saint-Gule (Pierre). Tentative de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 982 du 16 ventôse an-X (an-X). Laroche (Marie) épouse Gauthier, Damour (Françoise) divorcée de Bouchard et Novet (Marie). Complicité de vol avec effraction. Jugement n° 983 du 17 ventôse an-X (an-IX-an X). Lacroix

(Jacques). Vol avec escalade. Jugement n° 984 du 15 germinal an-X (an-X). Demont (Philibert) dit "Gailleton", Sauvajeon (Barthélémy) et Ruy (Pierre). Vol avec effraction. Jugement n° 985 du 15 germinal an-X (an-X). Brun (Joseph), Lardet (Claude), Richon (Simon), Jaboulay (Charles-Guillaume) et Boissera (Jeanne) épouse Léveillé. Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 986 du 16 germinal an-X (an-X).

2U38 Jugements du 17 au 21 germinal an X.

1793-an X

Jeanton (Joseph). Faux en écriture privée. Jugement n° 987 du 17 germinal an-X (1793-an X). Mathey-Junot (Frédéric). Falsification d'un billet de loterie. Jugement n° 988 du 17 germinal an-X (an-X). Demezieux (François). Utilisation d'un faux passeport. Jugement n° 989 du 18 germinal an-X (an-IX-an X). Delarue (Alexandre). Concussion. Jugement n° 990 du 19 germinal an-X (an-IX-an X). Brogard (Joseph) et Palaire (Etienne). Complicité d'assassinat. Jugement n° 992 du 21 germinal an-X (an-IX-an X).

2U39 Jugements du 8 au 22 floréal an X.

An IX-an X

Chatard (François) et Vanon (Claude). Acte n° 243 du 8 floréal an-X (an-X). Thivy (François) et Desmaret (Charlotte). Complicité de vol avec fausses clefs. Jugement n° 994 du 15 floréal an-X (an-X). Baudrand (Pierre). Vol avec escalade et fausses clefs. Jugement n° 995 du 16 floréal an-X (an-X). Plancolène (Léonard). Vol avec effraction. Jugement n° 996 du 17 floréal an-X (an-IX-an X). Pouchon (Pierre). Vol avec effraction. Jugement n° 997 du 17 floréal an-X (an-X). Villecourt (Françoise). Infanticide. Jugement n° 998 du 21 floréal an-X (an-X). Pothier (Marguerite). Infanticide. Jugement n° 999 du 21 floréal an-X (an-X). Juberta (Françoise). Infanticide. Jugement n° 1000 du 22 floréal an-X (an-X).

2U40 Jugements du 22 floréal au 15 prairial an X.

An IV-an XI

Pierry-Dumont (Marie-Laurentine-Catherine). Usage délibéré d'une pièce fausse. Jugement n° 1006 du 22 floréal an-X (an-IV-an X). Dautreville (Auguste) et Valette (Joseph). Vol avec escalade, effraction et violences. Jugement n° 1001 du 23 floréal an-X (an-X). Michel (Pierre) dit "Fagotin", Brochet (Laurent), Tisseur (Jean-Pierre), Prost (François) et Prost (Jean-Baptiste). Complicité de vol à main armée avec violences. Jugement non numéroté du 24 floréal an-X (an-X). Saint-Cyr (François). Vol avec effraction. Jugement n° 1004 du 15 prairial an-X (an X-an XI).

2U41 Jugements du 16 au 18 prairial an X.

An VII-an X

Crotet (Joseph). Bigamie. Jugement n° 1007 du 16 prairial an-X (an-VII-an X). Bret (Barthélemy). Viol de mineure. Jugement n° 1008 du 16 prairial an-X (an-X). Bonnard (Mathieu) et Lornage (Jean) dit "Satonay". Vols sur grande route. Jugement n° 1010 du 18 prairial an-X (an-IX-an X). Papillon (Pierre-Antoine), Capony (François), Derville (Joseph), Benazeth (Jean-Armand) et Sanahose (Marie) épouse Papillon. Vol. Jugements n° 910 et 1011 des 19 ventôse an-IX et 18 prairial an-X.

2U42 Jugements du 19 prairial au 16 thermidor an X.

An IX-an X

Duché (Michel), Lasonnerie (Marie) épouse Duché, Jacquet (Jeanne) épouse Levrat, Perrachon (Jeanne) veuve Hugand, Descolan (Paul), Duché (Marie) épouse Descolan et Comte (Cécile). Complicité de vol avec escalade et effraction. Jugement n° 1012 du 19 prairial an-X (an-IX-an X). Gauthier (Jean-Claude). Vol avec effraction. Jugement n° 1013 du 19 prairial an-X (an-X). Laforest (Jean-Claude). Tentative de vol avec effraction. Jugement n° 1014 du 15 messidor an-X (an-X). Chanussy (Barthélemy) dit "Laron", Burnichon (Mathieu), Farjetton (Antoine), Depierre (Pierre) et Alex (Jean). Vols sur grande route. Jugement n° 1015 du 15 thermidor an-X (an-X). Sidre (Antoine) dit "Sylvestre". Vol avec effraction. Jugement n° 1029 du 15 thermidor an-X (an-X). Ferrière (Renaud) et Laurent (Jean-Pierre). Complicité de meurtre. Jugement n° 1031 du 16 thermidor an-X (an-IX-an X).

2U43 Jugements du 18 thermidor au 18 fructidor an X.

An IX-an X

Larme (Constantin-Nicolas). Vol avec violences et tentative d'assassinat. Jugement n° 1026 du 18 thermidor an-X (an-X). Mas (Etienne) et Berger (Louis). Tentative de vol avec fausses clefs. Jugement n° 1027 du 15 fructidor an-X (an-X). Ballet (Joachim). Vol. Jugement n° 1028 du 15 fructidor an-X (an-IX-an X). Canot (Louis), Guillet (Françoise) et Mathieu (Jeanne-Françoise) épouse Chavassieux. Complicité de vol avec fausses clefs. Jugement n° 1030 du 16 fructidor an-X (an-X). Reynard (Jean-Pierre), Charon (Cécile) épouse Reynard et Giraud (Fleury). Complicité de vol avec effraction. Jugement n° 1032 du 18 fructidor an-X (an-X). Ravachon (Nicolas) dit "Cajolon". Vol avec escalade et effraction. Jugement n° 1033 du 18

fructidor an-X (an-X).

2U44 Jugements du 19 fructidor an X au 22 ventôse an XII.

1763-an XII

Faure (Guillaume). Viol de mineure. Jugement n° 1034 du 19 fructidor an-X (an-X). Picard (Claude). Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 1035 du 19 fructidor an-X (an-X). Duperrier (Claude). Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 1133 du 30 fructidor an-XI (an-XI-an XII). Gouillon (Jean-Marie), Marcoux (Jean-Pierre) dit "Margaud", Dufour (Pierre) dit "Labrosse", Rouillet (André) aîné, Rouillet (André) cadet, Veissière (Jean) dit "Bachelard l'aîné", Veissière (Pierre) dit "Bachelard cadet", Ricoux (Pierre) dit "Brignole", Duclos (Antoine) et Bousson (Zacharie). Attaques et vols de malles et courriers. Jugement n° 1091 du 3 floréal an-XI (1763-an X). Clair (Benoit). Acte n° 1120 du 21 messidor an-XI (an-VI-an XI). Dervieux (Jean-Etienne). Vol avec effraction. Jugement n° 1171 du 15 ventôse an-XII (an-XII). Lame (Jean-François). Vol avec violences. Jugement n° 1175 du 21 ventôse an-XII (an-XII). Sandrelly (Dominique) dit "Balanger". Tentative de meurtre. Jugement n° 1176 du 21 ventôse an-XII (an-XI-an XII). Chaillot (Jean), Monnier (François), Meynaud (Jean-Etienne-Pascal) et Leon (Pierre). Complicité de meurtre. Jugement n° 1177 du 22 ventôse an-XII (an X-an XII).

2U45 Jugements du 23 ventôse an XII au 16 pluviôse an XIII.

An X-an XIII

Pesselon (Jérôme) et Viaud (Charles-Georges). Complicité de tentative d'assassinat. Jugement n° 1178 du 23 ventôse an-XII (an-XII). Martoud (Jean) et Roland (Gaspard). Complicité d'avortement. Jugement n° 1180 du 25 ventôse an-XII (an-XI-an XII). Tournon (Gabriel), Palier (Claude) et Page (Pierre) dit "Canet". Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 1184 du 16 germinal an-XII (an X-an XIII). Mouton (Claudine) épouse Tricaut. Vol avec effraction. Jugement n° 1197 du 15 floréal an-XII (an-XII). Thomasset (Marie) dite "Rabatel". Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 1205 du 15 messidor an-XII (an-XII). Pillet (Pierre). Complicité de rébellion. Jugement n° 1229 du 20 fructidor an-XII (an-XI-an XII). Trilloud (Jean-Pierre) et Moncorgé (Antoinette) épouse Cammarmot. Complicité de vol avec fausses clefs. Jugement n° 1247 du 16 pluviôse an-XIII (an-XII-an XIII).

2U46 Jugements du 13 ventôse an XIII au 24 février 1807.

1782-1807

Lande (Mathieu). Complicité d'assassinat. Jugement n° 1256 du 23 ventôse an-XIII (an-VIII-an XIII). Chassagnol (Antoine), Fillion (Pierre) dit "Dupurgey", Favre (Jean-Baptiste) et Saunier (Michel) dit "Razade". Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 1261 du 15 floréal an-XIII (an-XII-an XIII). Robin (Joseph) dit "Carni". Assassinat. Jugement n° 1263 du 17 floréal an-XIII (an-XIII). Felquier (Jean-François), Renaud (Martin) dit "Tabouret" ou "Aubourg", Pradal (Pierre), Bully (Zacharie), Jacquier (Claude), Jacquier (Gilles), Jacquier (Mathieu), Tracq (Benoite) épouse Doucet, Magat (Marie) épouse Floret et Bonnet (Antoine) dit "Lebeau". Complicité de vol avec fausses clefs et effraction. Jugement n° 1264 du 22 floréal an-XIII (an-XIII). Vincent (Jean-Baptiste). Assassinat. Jugement n° 1266 du 24 floréal an-XIII (an-XIII). Bonnefond (Pierre). Vol avec escalade. Jugement n° 1272 du 17 priarial an-XIII (an-XIII). Descombes (François). Acte n° 471 du 5 frimaire an-XIV (an-XII-1806). Lardon (Jean). Acte n° 1354 du 21 juin 1806 (1782-1806). Perret (Claude). Récusation de Delorme, juge à la cour criminelle. Jugement n° 1414 bis du 25 février 1807 (1806-1807). Niogret (Guillaume). Arrestation arbitraire. Jugement n° 1675 du 24 février 1809 (an-IX-1807).

2U47 Jugements du 11 juillet au 17 décembre 1810.

An XIII-1811

Dubost (Antoine) dit "Graslin" et Maguy (Jean-Marie). Complicité de tentative d'assassinat. Jugement n° 1825 du 11 juillet 1810 (1810). Coisnut (Nicolas). Vol domestique. Jugement n° 1859 du 15 décembre 1810 (1810). Biard (Marie). Tentative de vol. Jugement n° 1861 du 16 décembre 1810 (1809-1811). Lachard (Claude-François). Incendie volontaire. Jugement n° 1863 du 17 décembre 1810 (an-XIV-1810). Guitton (Claude). Incendie volontaire. Jugement n° 1865 du 17 décembre 1810 (an-XIII-1810).

2U48-2U50 Procédures abandonnées ou dont le jugement n'a pas été conservé.

An VIII-1810

2U48 An VIII-an X.

1788-an X

Vacheron (Jean-Marie), Dessiquet (Pierre), Sotton (Etienne) et Larue (Etienne). Vol (voir le jugement n° 878 du 15 vendémiaire an-IX : vente du cheval et de la voiture et répartition du produit entre les victimes du vol) (1788-an VIII). Roche (Marie) épouse Velay, Fougère (Claude), Cuisard (Benoit) et Magat (Jean). Rébellion contre la gendarmerie (pour libérer les

frères Roche, prévenus de délits graves (vol avec violence) (an-IX-an X). Berthier (Jeanne-Marie) épouse Bastien, Berthier (Magdeleine) épouse Cognat, Damour (Françoise), Pessay (Gabrielle) et Cluzet (Marie). Vol (les femmes Bastien et Cognat ont été remises en liberté) (an-X). Provillard (Pierre). Vol (condamné à 1 an de prison pour vol par le tribunal correctionnel de Lyon le 2 floréal an X.-Il semble que ce dossier ait pour objet son transfert en Saône-et-Loire où il avait été condamné à 6 ans de fers qu'il n'a pas fait pour s'être évadé) (an V-an XIII). Coeur. Viol de mineure (an-X). Pillon (Jean-Antoine), Delorme (Jean). Abus de confiance et extorsion de signature (une note manuscrite indique qu'une procédure par contumace devrait être faite) (an-III-an X). Dubuisson. Viol (affaire classée sans suite) (an-X).

2U49 An X-1807.

1793-1807

Vigne (Bertrand). Banqueroute frauduleuse (an-VIII-an X). Vernière (Toussaint). Identification (dossier qui semble se rapporter à des problèmes d'identification d'un individu soupçonné d'être bagnard évadé ou déserteur) (1793-an X). Cherpin (Jean) et Cherpin (Claude). Coups et blessures (an-XI). Perrot (Claudine) épouse Madignier et Rochette (Henri). Bigamie (le jury d'accusation ordonne une prise de corps contre Rochette, non exécutée)(an X-1808). Lachieze (Jean). Incendie volontaire (l'accusé est mort en prison avant son jugement) (an-XII-an XIII). Legueret (Jacques) et Prada (Pierre). Vol avec fausses clefs (an-VII-an XIII). Rey (Antoine) et Rodet (Claude-Etienne). Coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner (l'affaire n'a pas été jugée du fait du décès de Rodet à Lausanne en 1806. La culpabilité de Rey n'a pas été retenue par le jury d'accusation)(an-XIII). Vallet (Pierre). Recel de réfractaire (an-XIII). Drevet-Palhion (Pierre). Faux et usage de faux (an-XIII). Leclair (Jean-Baptiste) dit "Robin". Identification (un individu arrêté pour vagabondage, se disant Leclair, est soupçonné d'être recherché pour complot contre la République ou, à tout le moins, pour émigration)(an-IV-an XIII). Poitrasson (Pierre) et Bernoud (Antoine). Recel de déserteurs et rébellion contre la gendarmerie (an-XIII). Brunant. Incendie volontaire (affaire qui a pu être classée sans suite : seul un procès-verbal de gendarmerie signale que Burnant avait fait des menaces au propriétaire des gerbiers)(an-XIII-an XIV). Gérard (François). Banqueroute frauduleuse (réponse négative du jury d'accusation)(an-XIV-1807). Flandre-Despinay. Perception indue de droits de poste (1806-1807). Cherblanc (Antoine) et Vial (François). Coups et blessures (réponse négative du jury d'accusation)(1806-1807). Merle (Michel) et Limousin (Mathieu). Recel de conscrits réfractaires (1807). Beroujat (Pierre) et Laverrière (Nicolas). Incendie volontaire (réponse négative du jury d'accusation)(1807).

2U50 1807-1810.

1787-1811

Briday (Jacques). Voies de fait (contre un huissier)(1787-1807). Letour dit "Gascon" et Grosbière. Assassinat (réponse négative du jury d'accusation) (an-XII-1807). Chevassieux (Jean-Pierre). Recel de conscrits (1807-1808). Giraud (Jeanne-Marie). Infanticide (affaire de l'an-XI, qui aurait dû venir devant le tribunal en l'an-XII, et relancée en 1808 en réactivant l'ordonnance de prise de corps)(an-XI-1808). Rivière (Antoine-François). Concussion d'adjoint au maire (réponse négative du jury d'accusation)(an-IX-1809). Viallon. Arrestation et séquestration arbitraires (1810). Laverlochère (Antoine). Complicité d'évasion de détenu (l'accusé aurait été acquitté par arrêt du 15 janvier 1811)(1810-1811). Deshayes (Jacques). Vol avec effractions (l'accusé aurait été condamné à 10 ans de fer par arrêt du 15 janvier 1811)(an-XII-1811). Sibuet (Benoît). Faux et usage de faux (par un déserteur)(1792-1811). Perrin (Sophie). Vol domestique (l'accusée aurait été acquittée par arrêt du 15 février 1811)(1810-1811). Huguet (Françoise). Vol domestique (l'accusée aurait été condamnée à 8 ans de réclusion par arrêt du 15 mars 1811)(1810-1811).

2U51-2U52 Procédures ayant abouti à un jugement conservé : pièces isolées.

An VIII-1810

A noter la présence de nombreux procès-verbaux d'exposition et d'exécution de la condamnation.

2U51 Jugements de l'an VIII à l'an XII.

An VIII-an XII

Clavier (Jacques) et Fiard (Jeanne) épouse Clavier. Jugement n° 822 du 29 nivôse an-VIII (an-VIII). Gentet (Jean-Baptiste). Jugement n° 830 du 15 ventôse an-VIII (an-VIII). Duchet (Marguerite). Jugement n° 831 du 16 ventôse an-VIII (an-VIII). Rajon (Noël), Chataing (André) et Perana (Louis). Jugement n° 832 du 18 ventôse an-VIII (an-VIII). Protas (Benoite) épouse Jacquet. Jugement n° 834 du 20 ventôse an-VIII (an-VIII). Morellon (Jean-Baptiste). Jugement n° 835 du 15 germinla an-VIII (an-VIII). Pespy (Jean). Jugement n° 837 du 17 germinla an-VIII (an-VIII). Odon (Antoine) et Rollin (Etienne). Jugement n° 844 du 17 floréal an-VIII (an-VIII). Bonnardet (Jean-Marie) et Girod (Luc). Jugements n° 808 et 846 des 15 brumaire et 19 floréal an-VIII (an-VIII-an XII). Latuillière (Jean) et Latuillière (Pierre). Jugement n° 847 du 20 floréal an-VIII (an-VIII). Blondon (Antoine), Godumont (Hubert) et Bejuy (Etienne). Jugement n° 869 du 15 thermidor an-VIII (an-IX). Aschier (Michel-Ange) dit "Angelot". Jugement n° 872 du 17 thermidor an-VIII (an-IX). Guerin (Jean-Baptiste), Dray (Philibert), Fevelat (Louis), Tabard (Antoine), Bertrand (Louis), Velay (Gilbert) et Ponserre (Claude). Jugement n° 876 du 18 fructidor an-VIII (an-X). Heret (Antoine). Jugement n° 885 du 15 brumaire an-IX (an-IX). Gaudet (François). Jugement n° 889 du 18 brumaire an-IX (an-IX). Mathelin (Antoine). Jugement n° 892 du 15 frimaire an-IX (an-IX). Joamard (François) et Saunier (Jean). Jugement n° 897 du 15 nivôse

an-IX (an-IX). Mazard (Jean-Antoine), Pommier (Michel) dit "Pomerol" et Moutarde (Ernest). Jugements n° 902 et 904 des 17 pluviôse et 18 pluviôse an-IX (an-IX). Merlin (Marguerite). Jugement n° 913 du 15 germinal an-IX (an-IX). Louat (Félix), Rognot (Pierre) et Dumas (Joseph) dit "Saint-Vallier". Jugement n° 919 du 21 germinal an-IX (an-IX). Scheresse (David). Jugement n° 925 du 15 floréal an-IX (an-IX). Fenouillet (Jean-Pierre). Jugement n° 927 du 16 floréal an-IX (an-IX). Thion (Claude) et Laurency (Claude). Jugement n° 938 du 15 messidor an-IX (an-IX). Jacquetton cadet et Millet. Jugement n° 946 du 16 thermidor an-IX (an-IX). Saunier (Maurice). Jugement n° 947 du 17 thermidor an-IX (an-IX). Lorrain (Claude), Devaux (Jeanne-Marie) épouse Lorrain, Albert (Jean-Baptiste), Lacroix (Anne) veuve Favre et Lorrain (Philibert). Jugement n° 949 du 19 thermidor an-IX (an-X). Roche (Jean) et Roche (Benoit). Jugement n° 952 du 16 fructidor an-IX (an-IX). Thizy du Peyrard, Cogny (Jean-Marie), Fournel (Etienne), Fournel (Benoit) et Crozier (Antoine). Jugement n° 971 du 21 nivôse an-X (an-IX). Besson (Jacques). Jugement n° 1038 du 16 vendémiaire an-XI (an-XI). Servajean (Marie), Gacon (Charles), Lafosse (Denis-André), Dufour (Philippe), Gacon (Marguerite) et Laisne (Pierre-Martin-Joseph). Jugement n° 1053 du 17 brumaire an-XI (an-XI). Lyonnet (Antoine), Carteron (Jean-Baptiste) et Ferrand (Louis). Jugement n° 1055 du 20 brumaire an-XI (an-XI). Bernard (Joseph). Jugement n° 1064 du 15 frimaire an-XI (an-XI). Montbrun (Marguerite) et Garin (Josèphe) épouse Peyrard. Jugement n° 1066 du 16 frimaire an-XI (an-XI). Guillot (Pierre). Jugement n° 1073 du 15 nivôse an-XI (an-XI). Tournet (Laurent-François). Jugement n° 1083 du 15 pluviôse an-XI (an-XI-an XII). Cordonnat (Antoine) et Vignot (Benoit). Jugement n° 1085 du 16 ventôse an-XI (an-XI). Audin (Jean). Jugement n° 1086 du 17 ventôse an-XI (an-XI). Lafond (Louis). Jugement n° 1087 du 17 ventôse an-XI (an-XI). Vincent (Jacques). Jugement n° 1090 du 29 germinal an-XI (an-XI). Daudet (Jean-Antoine). Jugement n° 1115 du 16 messidor an-XI (an-XII). Gauthier (Philiberte). Jugement n° 1126 du 16 thermidor an-XI (an-XII). Coste (Marie) et Granjeon (François). Jugement n° 1129 du 15 fructidor an-XI (an-XII). Devarenne (Antoinette) épouse Butty. Jugement n° 1130 du 16 fructidor an-XI (an-XII). Devin (Barthélemy). Jugement n° 1131 du 16 fructidor an-XI (an-XII). Guilloud (Marie-Elisabeth) épouse Chalayer. Jugement n° 1132 du 28 fructidor an-XI (an-XI). Badou (Claude), Pignard (Antoine), Joubau (Jean-Claude), Thivel (Jean-Claude) et Bardou (Antoine). Jugement n° 1134 du 1er jour complémentaire an-XI (an-XII). Bouvet (Joseph), Montpetit (Louis-Arthur) et Prost (Joseph-Abraham). Jugement n° 1135 du 15 vendémiaire an-XII (an-XI). Bertillot (Jean-Baptiste) et Bertillot (Benoit). Jugement n° 1145 du 16 brumaire an-XII (an-XII). George (Antoine), George (Claude), Combe fils et Vignerol (Louis). Jugement n° 1146 du 17 brumaire an-XII (an-XII). Patrouillard (Jean), Lantillon (Pierre) dit "La Viennois" et Vanel (Etienne). Jugement n° 1147 du 18 brumaire an-XII (an-XII). Pradal (Joseph). Jugement n° 1151 du 26 brumaire an-XII (an-XII). Patrolier (Jean). Jugement n° 1152 du 27 brumaire an-XII (an-XII). Bataille. Jugement n° 1153 du 27 brumaire an-XII (an-XII). Carra (Etienne). Jugement n° 1154 du 28 brumaire an-XII (an-XII). Beraud (Pierre) fils. Jugement n° 1155 du 28 brumaire an-XII (an-XII). Bize (Julien), Camet (Philippe) et Villoud (Pierre). Jugement n° 1156 du 29 brumaire an-XII (an-XII). Benoit (Etienne). Jugement n° 1198 du 17 floréal an-XII (an-XII). Giraud (André). Jugement n° 393 du 15 prairial an-XII (an-XII). Dufour (Philippe), Demenssy (Pierre-François), Russe (Gabriel) et Blancard (Claude). Jugement n° 1206 du 16 messidor an-XII (an-XII). Baujolin (Jean-Claude). Jugement n° 1207 du 16 messidor an-XII (an-XII). Charles (Antoine) dit "Balmont". Jugement n° 1208 du 17 messidor an-XII (an-XII). Allier-d'Haute-Roche. Jugement n° 1209 du 18 messidor an-XII (an-XII). Larochette (Mathieu). Jugement n° 1210 du 18 messidor an-XII (an-XII). Roche (Benoit), Gondy (Antoine), Guerpillon (Marc) et Buron (Etienne). Jugement n° 1211 du 20 messidor an-XII (an-XII). Lombard (Bon) et Roussot (André). Jugement n° 1212 du 21 messidor an-XII (an-XII). Ledet (Pierre). Jugement n° 1221 du 13 fructidor an-XII (an-XII). Faussemagne (Pierre). Jugement n° 1223 du 15 fructidor an-XII (an-XIII). Chapeau (Jean-Pierre), Billet (Marie-Claudine) épouse Chapeau, Deyrieux (Pierre) et Rivay (Jacques). Jugement n° 1224 du 16 fructidor an-XII (an-XII).

2U52 Jugements de l'an XIII à 1810.

An XIII-1810

Murat (Claude) et Tour (Jeanne) épouse Beurle. Jugement n° 1250 du 15 ventôse an-XIII (an-XII). Dugelay (Sébastien), Fargeat (Jean), Laurent (Pierre) dit "Tonnelier", Germain (Antoine) et Trachet. Jugement n° 1257 du 23 ventôse an-XIII (an-XIII). Verra (Pierre-Antoine) et Verra (Joseph). Jugement n° 1258 du 14 floréal an-XIII (an-XIII). Salagnard (Antoine), Desmond (Jean-Pierre), Venturin (Pierre) et Dorel (François). Jugement n° 1262 du 16 floréal an-XIII (an-XIII). Goyer (Hubert) et Cordier (Jeanne). Jugement n° 1289 du 24 fructidor an-XIII (an-XIII). Tillon (Claude). Jugement n° 1311 du 28 février 1806 (an-XIV). Ronzier (Barthélémy). Jugement n° 1326 du 16 avril 1806 (1806). Girard (Vincent). Jugement n° 1346 du 16 juin 1806 (1806). Charles (Philibert) dit "Simon". Jugement n° 1348 du 17 juin 1806 (1806). Chagny (Benoit). Jugement n° 1349 du 18 juin 1806 (1806). Ruy (Jean-Antoine). Jugement n° 1349 bis du 19 juin 1806 (1806). Gillet (Claude). Jugement n° 1351 du 20 juin 1806 (1806). Pupier (Jean-Antoine). Jugement n° 1358 du 13 août 1806 (1806). Navet (Jacques). Jugement n° 1369 du 4 octobre 1806 (1806). Bridet (Hugues). Jugement n° 1371 du 15 novembre 1806 (1807). Vettard (Claude). Jugement n° 1373 du 18 novembre 1806 (1806). Cottin (Vincent) et Buette (André). Jugement n° 1374 du 18 novembre 1806 (1807). David (Jacques), Trevoux (Jeanne) veuve Huchon et Trevoux (Benoite) épouse Sourroux. Jugement n° 1403 du 20 janvier 1807 (1807). Giraud-Lachaux (Michel-benoit) et Vobaron (Marie-Anne-Elise). Jugement n° 1406 du 8 février 1807 (1807). Colin (Jeanne) veuve Saintier. Jugement n° 1409 du 17 février 1807 (1807). Joyal (Catherine) épouse Bartholay. Jugement n° 1436 du 16 mai 1807 (1807). Marly (Benoite). Jugement n° 1471 du 15 juillet 1807 (1807). Berthier (Louis). Jugement n° 1503 du 21 octobre 1807 (an-XII). Duc (Pierre). Jugement n° 1543 du 6 février 1808 (1808). Desmolin (François), Barthélémy (François), Amant (Maurice), Darmet (Ursule) et Rostaing (Madeleine). Jugement n° 1551 du 16 février 1808 (1808). Berthelot (Jean-Marie), Durond (Jean-Baptiste) et Paulin (Pierre) dit "Carlet". Jugement n° 1569 bis du 15 avril 1808 (1808). Fayole (Jean-Marie) dit "Toussaint". Jugement n° 1571 du 16 avril 1808 (1808). Fayet (François). Jugement n° 1586 du 15 mai 1808 (1808). Ducreux (Jeanne-Marie). Jugement n° 1588 du 16 mai 1808 (1808). Martin (Benoit-Antoine-Xavier). Jugement n° 1593 du 15 juin 1808 (1808). Boisset (Marin), Boisset (Jacques), Boisset (Jean), Vial (Pierre), Deroche (Catherine), Prudhomme (Françoise) épouse Boisset et Labrosse (Jeanne) épouse Sage. Jugement n° 1595 du 16 juin 1808 (1808). Cumain (Jean-Pierre). Jugement n° 1596 du 17 juin 1808 (1808). Garconnet (Benoit). Jugement n° 1597 du 18 juin 1808 (1808). Pirard (Claude-Joseph), Rousse (Antoine),

Jaboulet (Charles-Guillaume) et Tremon (Dominique). Jugement n° 1608 du 6 août 1808 (1808). Renaud (Jean-Baptiste). Jugement n° 1631 du 16 novembre 1808 (1808). Coste (Jean). Jugement n° 1649 du 19 décembre 1808 (lettre de grâce sur parchemin)(1808). Bussière (Pierre) et Gresse (Jeanne-Marie) épouse Bussière. Jugement n° 1725 du 21 août 1809 (1810). Barbier (Benoit), Durozot (Alexandre), Haynault (François-Nicolas), Larue (François) et Joly (François). Jugement n° 1729 du 22 août 1809 (1809). Tardy (Claude). Jugement n° 1746 du 11 novembre 1809 (1809). Bouquet (Jean-Frédéric). Jugement n° 1860 du 16 décembre 1810 (1810).

2U53-2U61 Procédures d'appels correctionnels.

An VIII-1810

2U53-2U60 Dossiers constitués.

An VIII-1810

2U53-2U57 Procédures ayant abouti à un jugement conservé.

An VIII-1810

2U53 Jugements du 21 messidor an VIII au 29 brumaire an X.

An VII-an X

Sargon (Claude-Marie) et Ducoté (Pierre-Gabriel). Jugement n° 128 du 21 messidor an-VIII (an-VIII). Ducret (Antoine). Jugement n° 129 du 21 messidor an-VIII (an-VIII). Philippe (Xavier). Jugement n° 131 du 21 messidor an-VIII (an-VIII). Triand-Lagoutte (Jean-David). Jugement n° 132 du 21 messidor an-VIII (an-VIII). Eymin (Pierre). Jugement n° 209 du 14 vendémiaire an-X (an-IX-an X). Perret (Michel). Jugement n° 133 du 21 messidor an-VIII (an-VIII). Bonnard (Jean-Marie) et Targe (Antoine). Jugement n° 214 du 14 brumaire an-X (an-IX-an X). Tamiet (Claude). Jugement n° 216 du 28 brumaire an-X (an-IX). Touchefeu (Justine) épouse Fournier. Jugement n° 218 du 28 brumaire an-X (an-IX-an X). Pillon (Michel). Jugement n° 219 du 29 brumaire an-X (an-IX). Neyron (Benoite) veuve Gonin. Jugement n° 220 du 29 brumaire an-X (an-VII-an X).

2U54 Jugements du 13 frimaire au 14 germinal an X.

An VIII-an X

Matrat (Claude), Berne (Jean), Giraudet (Pierre), Ferret (Jean-Baptiste), Macabée (Jean-Baptiste), Vernay (Jean) et Vialon (Claude). Jugement n° 221 du 13 frimaire an-X (an-IX-an X). Moine (Gabriel). Jugement n° 222 du 14 frimaire an-X (an-IX). Commissaire du gouvernement contre Foucherot. Jugement n° 223 du 16 frimaire an-X (an-IX-an X). Droz (Louis-Imbert). Jugement n° 226 du 22 nivôse an-X (an-X). Berger (Jean), Briquet (Claude-Joseph) et Arrival (Claude). Jugement n° 227 du 17 nivôse an-X (an-IX-an X). Commissaire du gouvernement contre Mondon. Jugement n° 228 du 23 nivôse an-X (an-VIII-an X). Plumet (Antoine), Bajard (Jean-Marie) et Courtois (Marcelin). Jugement n° 234 du 24 pluviôse an-X (an-IX-an X). Girard (Jean) et Robert (Joseph). Jugement n° 236 du 18 ventôse an-X (an-X). Fauché (Catherine) épouse Mignot et Meunier (Marguerite) épouse Vignard. Jugement n° 240 du 14 germinal an-X (an-X). Allard (Jean-Baptiste). Jugement n° 242 du 14 germinal an-X (an V-an X).

2U55 Jugements du 13 floréal au 12 fructidor an X.

An IX-an X

Danguin (Jean-Marie). Jugement n° 244 du 13 floréal an-X (an-IX-an X). Demoras (Claude). Jugement n° 245 du 14 floréal an-X (an-X). Pelissier (Jean-Claude). Jugement n° 247 du 13 prairial an-X (an-X). Roche (Jean-Marie) et Chambisseur (Jean). Jugement n° 248 du 14 prairial an-X (an-X). Commissaire du gouvernement contre Terrier (Claude). Jugement n° 249 du 14 prairial an-X (an-X). Rigaud (Joseph). Jugement n° 250 du 20 prairial an-X (an-VII-an X). Rozier (Jeanne-Marie) épouse Besançon. Jugement n° 256 bis du 18 messidor an-X (an-IX-an X). Beuzelin (Guillaume). Jugement n° 257 du 18 messidor an-X (an-X). Pulliat (Jean). Jugement n° 258 du 15 thermidor an-X (an-IX-an X). Fucher (Jean-Marie). Jugement n° 259 du 17 thermidor an-X (an-X). Gardiveaux (Etienne). Jugement n° 260 du 17 thermidor an-X (an-IX-an X). Farciron (Pierre). Jugement n° 263 du 12 fructidor an-X (an-X). Vial (Louis). Jugement n° 264 du 12 fructidor an-X (an-X). Demazière (Jean). Jugement n° 265 du 12 fructidor an-X (an-X). Vialon (Jean-Marie). Jugement n° 266 du 12 fructidor an-X (an-X).

2U56 Jugements du 13 fructidor an X au 17 prairial an XII.

An IV-an XII

Bataillon (Antoine) et Lisset (Jeanne) épouse Bataillon. Jugement n° 267 du 13 fructidor an-X (an-X). Cognet époux. Jugement n° 269 du 14 fructidor an-X (an-X). Guy (Pierre). Jugement n° 270 du 14 fructidor an-X (an-X). Vandermersch (Jean). Jugement n° 316 du 7 pluviôse an-XI (an X-an XI). Ressay (Jean-François). Jugement n° 317 du 12 pluviôse an-XI (an-XI). Commissaire du gouvernement contre Pulle (Claude). Jugement n° 338 du 25 vendémiaire an-XII (an-XI-an XII). Bellegarde (Hélène) épouse Kontz, Holas (Etienne) et commissaire du gouvernement (affaire jugée dans l'Ain, mais le dossier se trouve

à Lyon car l'amnistie devait être constatée par la cour de Lyon). Jugement n° 344 du 30 frimaire an-XII (an-II-an XII). Demoras (Claude) et Dominique (Suzanne) épouse Demoras. Jugement n° 356 du 21 pluviôse an-XII (an-XII). Commissaire du gouvernement contre Guetty (Simone). Jugement n° 362 du 7 ventôse an-XII (an-XII). Commissaire du gouvernement contre Dumont (Pierre), Brottet (Jean-Baptiste) et Porchet (Pierre). Jugement n° 364 du 14 ventôse an-XII (an-XII). Morel (Jean-Marie). Jugement n° 384 du 14 floréal an-XII (an-XII). Baugiraud (François). Jugement n° 394 du 15 prairial an-XII (an-XII). Beuzelin (Guillaume). Jugements n° 380 et 395 des 7 floréal an-XII et 16 prairial an-XII (an-XII). Dame (Claude) et Moiroux (Michel). Jugement n° 397 du 17 prairial an-XII (an-XII). Ruel (Charles-François). Jugement n° 398 du 17 prairial an-XII (an-IV-an XII).

2U57 Jugements du 1er nivôse an XIII au 30 novembre 1810.

An XII-1811

Chatard (François). Jugement n° 429 du 1er nivôse an-XIII (an-XII-an XIII). Dalaire (Joseph). Jugement n° 430 du 22 pluviôse an-XIII (an-XII-an XIII). Vincent (Jeanne) veuve Morgon. Jugement n° 431 du 23 pluviôse an-XIII (an-XIII). Gérard (Anne) veuve Bernard. Jugement n° 432 du 23 pluviôse an-XIII (an-XIII). Faure (André). Jugement n° 446 du 10 floréal an-XIII (an-XII-an XIII). Procureur général contre Cumillet (Jeanne) veuve Nivon. Jugement n° 447 du 30 floréal an-XIII (an-XIII). Procureur général Lapière (Claudine) épouse Pallocier. Jugement n° 448 du 30 floréal an-XIII (an-XIII). Gerbosct (Jean-François), Villemer (André), Maurice (Claude) et Arbier (Françoise). Jugement n° 494 du 27 frimaire an-XIV (jugement cassé par le tribunal de cassation le 12 février 1806 et renvoi à la cour de justice criminelle de Montbrison)(an-XIII-1810). Dubost. Jugement n° 1328 du 22 avril 1806 (an-XIV-1809). Régie générale des droits réunis contre Fayard (Philibert). Jugement n° 1451 du 10 juin 1807 (1807). Dominique (Suzanne) épouse Demoras. Jugement n° 1530 du 27 janvier 1808 (1807). Platet (Louise). Jugement n° 1539 du 4 février 1808 (1807). Vinnard (Annet), Perrat (Pierre), Dugelay (Pierre) et Burjoud (Claude-Marie). Jugement n° 1754 du 8 décembre 1809 (1808-1809). Régie générale des droits réunis contre Morel (Benoit). Jugement n° 1770 bis du 23 janvier 1810 (désistement du pourvoi en cassation de la régie en 1815)(1809-1815). Crotte (Jean-Baptiste). Jugement n° 1850 du 28 novembre 1810 (1809-1810). Sabatin (Antoine). Jugement n° 1852 du 29 novembre 1810 (1810). Chatelet (Philippe). Jugement n° 1853 du 29 novembre 1810 (1810). Procureur général contre Mahussier (Antoine-Flavin) et Mahussier (Joseph). Jugement n° 1854 du 30 novembre 1810 (1809-1810). Perrin (Jean-Claude). Jugement n° 1855 du 30 novembre 1810 (an-XIII-1810). Procureur général contre Roland (François). Jugement n° 1896 du 18 mars 1811 (1811). Gandoulphe (Antoine). Jugement n° 1897 du 18 mars 1811 (1811).

2U58-2U60 Procédures abandonnées ou dont le jugement n'a pas été conservé.

An X-1810

2U58 An X-an XIV.

An X-an XIV

Delorme (Pierrette) veuve Morel et Richard (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-X). Louis (Jean-Jacques) et Durafors (Marie) veuve Petitjean. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an X-an XI). Descombes (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (an-XI). Collin (Claudine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (an-XI). Roux (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XII-an XIII). Morand (Eymard). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Guittet (Georges) dit "Boulaton". Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XII-an XIII). Devancia (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an XIII). Procureur général contre Caillat (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Procureur général contre Perrier (Jean-Claude) et Vondière (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Procureur général contre Rochegude (Claudine) épouse Revin et Martini (Jean-Baptiste). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Renard (François). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Duchon (Bénigne) épouse Gaudet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Bouricaud (Anne-Marie-Victoire) veuve Viana. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Mesogniat (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (lettre du préfet au procureur général lui demandant qu'aucune suite ne soit donnée à l'affaire)(an-XIII). Vaisse-Rogemont. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII). Procureur général contre Condamin (Jean-Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII-an XIV).

2U59 1806-1808.

An IX-1808

Grand (Hugues). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1806). Dervieux époux. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1806). Roland (Ferdinand) et procureur général. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1806). Procureur général contre Gay (Antoine), Cote (Antoine), Revoir (Anne) épouse Four, Dervieux (Marguerite), Merlanchon (Marguerite) épouse Four, Chassau (Françoise) épouse Darel, Gay (Justine) épouse Gay, Chevalier (Joseph), Carlu (Jean), Gay (Etienne), Deroche (Gaspard) et Gay (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (rassemblement séditieux contre Jean Pouthon, sous-fermier du bac à traile au port de Condrieu. Il est rendu responsable de la mort d'un noyé pour ne pas s'être porté à son secours)(an-IX-1806). Ville (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal

correctionnel de Lyon (1806). Procureur général contre Pontady (Jean-Marie), Danguin (Nicolas), Chatard (Jean), Chervin, Marduel (Pierre), Marduel (Jean-Claude), Briolay (Benoit), Forest (Jean-Pierre), Velay (Jean), Perretie (Antoine), Riat (Philippe), Laverrière, Arrival (Louis) et Cros (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (Injures et voies de fait du curé de Saint-Laurent-d'Oingt et de ses partisans contre le maire de la commune)(an-XI-1807). Chollet (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XIII-1806). Carrat mère et fille. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1807). Loutz (Henri) et Loutz (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1807). Régie générale des droits réunis contre Humbert (Jean). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1807). Régie générale des droits réunis contre Delafond. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1807). Chaboud. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1807-1808). Debaune (Benoite). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1808). Epervier (Etienne), Duchesne et Rossary. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-XI-1810). Dupuis (Pierre) dit "Montauban". Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1808). Savy (François) Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (contrefaçon littéraire de l'ouvrage de Chateaubriand "Génie du christianisme")(an X-1808). Nyon (Benoit), Calamard (Etienne) et Laurençon (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1807-1808).

2U60 1809-1810.

An IX-1811

Caste (Marie-Thérèse) veuve Oriol. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an-IX-1809). Burdillon (Donat). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1809). Guinet (Jean), Guinet (Louis) et Guinet (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1809). Rollet. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (an X-1809). Chaboit (Michel). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1809). Colon (Antoine) et Brosse (Benoit). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1809). Delaroux (Fleurie) veuve Virieux. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1809-1810). Plasse (Pierre). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1809-1810). Procureur général contre Berthod (Jean), Berthod (Etienne) et Berthod (Marthe) veuve Desgouttes. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1809-1810). Bessy (Philibert). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1809-1810). Maire de Givors contre Feroussat (Louis-André). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1810). Marin (Annette) dite "Monnet". Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1810). Besacier (Anne), épouse Duret. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1810-1811). Pion (Simon). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1808-1811). Desertaux (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1810-1811). Blain (Jean) et Morelle (Eulalie), épouse Blain. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810-1811). Gascon (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810-1813). Napollier (Louis), Desnoyel (Jean-Marie) et Salagnard (Jean-Marie) Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810-1811). Valansin (Antoinette). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810). Benjamin (Marie), épouse Charavay. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810-1811). Badoit (Françoise), épouse Luce et Bailly (Jeanne-Marie), veuve Badoit. Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810). Procureur général contre Delorme (Claude). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810-1811). Matrat (Antoine). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1809-1811). Buffeton (Jean-Marie). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1811). Régie des droits réunis contre Valesbine et Epitalon (Joseph). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saint-Etienne (renvoyé devant la cour de justice criminelle de Lyon par arrêt de la Cour de cassation du 5 juillet 1810)(1808-1811). Gubian (Jacques). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon (1810-1811). Debrun (Benoît). Appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Villefranche (1810-1811).

2U61 Procédures ayant abouti à un jugement conservé : pièces isolées.

An VIII-1810

Jolivet (Pierre). Jugement n° 115 du 5 germinal an-VIII (an-VIII). Dennel (Marguerite) veuve Louvet (mémoire des frères Perisse, libraires à Lyon, dans une affaire de contrefaçon littéraire d'oeuvres de Jean-Baptiste Louvet). Jugement n° 347 du 26 nivôse an-XII (an-XII). Commissaire du gouvernement contre Perrin (Henry). Jugement n° 361 du 25 pluviôse an-XII (an-XII). Laroze (Joseph). Jugement n° 376 du 6 floréal an-XII (an-XII). Gendron (Honoré). Jugement n° 386 du 19 floréal an-XII (an-XIII). Cedoz (Jean-Marie). Jugement n° 433 du 23 pluviôse an-XIII (an-XIII). Procureur général contre Valet (Pierre). Jugement non numéroté du 1er ventôse an-XIII (an-XIII). Procureur général contre Roux (Jean-Pierre). Jugement n° 444 du 15 germinal an-XIII (an-XII). Procureur général contre Lattat (David). Jugement n° 445 du 18 germinal an-XIII (1806). Dubost (Antoinette) épouse Lavenier. Jugement n° 453 du 14 messidor an-XIII (an-XIII). Machizard (Jacques) et Talichet (Simon). Jugement n° 458 du 24 thermidor an-XIII (an-XIII). Gariot (Antoine). Jugement n° 1306 du 25 janvier 1806 (an-XIV). Procureur général contre Chatin (Jean) et Lyon (Mardoché). Jugement n° 1307 du 25 janvier 1806 (an-XIII). Procureur général contre Magny (Pierre). Jugement n° 1357 du 11 août 1806 (1807). Journoux (Antoinette) veuve Tranchant. Jugement n° 1416 du 28 février 1807 (1806). Procureur général contre Nicoud (André). Jugement n° 1427 du 13 mars 1807 (1807). Régie générale des droits réunis contre Chanal (Jean-Marie). Jugement n° 1429 du 14 avril 1807 (1807). Meunier (François). Jugement n° 1430 du 14 avril 1807 (1807). Deschet (Madeleine) épouse Payet. Jugement n° 1441 du 4 juin 1807 (1806). Procureur général contre Burdiat (Marie) veuve Jacob et Robert (Marie-Françoise) veuve Castand. Jugement n° 1455 du 15 juin 1807 (1807). Chatin (Jean). Jugement n° 1456 du 18 juin 1807 (1807). Bonjour (Joseph) et Bonjour (Alexis). Jugement n° 1457 du 20 juin 1807 (1807). Goujon (Irénée). Jugement n° 1459 du 22 juin 1807 (1807). Perret (Claude). Jugement n° 1466 du 9 juillet 1807 (1807). Tallon (Jean). Jugement n° 1473 du 18 juillet 1807 (1808). Chasselet (Jean-Marie). Jugement n° 1487 du 18 août 1807 (1808). Billard (Jean) et Barral (Jacques). Jugement n° 1489 du 22 août 1807 (1808). Verneret (Pierre). Jugement n° 1537 du 3 février 1808 (1808). Barbiot (Jean) et Gourgie (Claude).

Jugement n° 1556 du 3 mars 1808 (1808). Pupier (Jean-Claude). Jugement n° 1563 du 21 mars 1808 (1810). Procureur général contre Dufresne (Louis). Jugement n° 1576 du 28 avril 1808 (1807). Chambon (Jacques). Jugement n° 1582 du 9 mai 1808 (1808). Ramel (Jean-Marie), Bugnot (Antoinette) veuve Holsteings et Mallet (marie) veuve Fanière. Jugement n° 1591 du 23 mai 1808 (1808). Juge (Jean-Marie). Jugement n° 1611 du 18 août 1808 (1809). Guy (Gilbert). Jugement n° 1641 du 1er décembre 1808 (1808). Colombet (Marie) veuve Etienne. Jugement n° 1642 du 1er décembre 1808 (1810). Ferboud (René), Roussillon (Etienne) et Davignière (Jean). Jugement n° 1647 du 14 décembre 1808 (1808). Procureur général contre Recamier (Pierre). Jugement n° 1657 du 24 décembre 1808 (1808). Régie générale des droits réunis contre Bourgeois (Aimé). Jugement n° 1666 du 8 février 1809 (s.d.). Peyzeron (Simenon). Jugement n° 1667 du 9 février 1809 (1810). Barrier frères. Jugement n° 1726 du 31 août 1809 (an-XII). Kozicbradzisky (Vincent) et Horodisky (Alexandre). Jugement n° 1737 du 7 septembre 1809 (1810). Bridet (Jean-Marie). Jugement n° 1749 du 8 décembre 1809 (1809). Rochette (Louise), Murat (Anne) veuve Lourd, Joanin (Antoine) et Griffon (Marie) épouse Cognaton. Jugement n° 1780 du 17 mars 1810 (1810). Villecourt (Berthon) épouse Platier. Jugement n° 1839 du 7 septembre 1810 (1810). Crotte (Jean-Baptiste). Jugement n° 1850 du 28 novembre 1810 (1810). Rey et Dumont. Jugement n° 1851 du 28 novembre 1810 (1810). Régie générale des droits réunis contre Zaccarie (Jean-Baptiste), Couderc et Scherle. Jugement n° 1858 du 14 décembre 1810 (1809).

2U62 Pièces isolées relevant du greffe et ne pouvant être rattachées à aucune procédure.

An VIII-1811

Documents isolés liés soit à l'activité du greffier (correspondance, reçus, etc.), soit à des procédures impossibles à identifier (passeport, procès-verbaux, assignations, etc.).

2U63-2U73 Tribunal criminel spécial, puis cour de justice criminelle spéciale.

1792-1822

Procédures criminelles.

2U63-2U72 Dossiers constitués.

1792-1822

2U63-2U70 Procédures ayant abouti à un jugement conservé.

An VI-1810

2U63 Jugements du 23 fructidor an X au 18 ventôse an XII.

1793-an XII

Palluire (Aimé) et Jullien (Antoine). Incendie de meules de blés. Jugement n° 275 du 23 fructidor an-X (an-X). Granon (Jean-Louis) et Besson (Pierre). Incendie de meules de blés. Jugement non numéroté du 24 fructidor an-X (an-X). Barroud (Louis-Joseph). Faux et usage de faux. Jugement n° 1071 du 27 frimaire an-XI (1793-an XI). Mioclu (Jacques) et Mioclu (Gilbert). Faux et usage de faux. Jugement n° 1096 du 19 floréal an-XI (an-XI). Morel (Jean-François). Faux et usage de faux. Jugement n° 1127 du 18 thermidor an-XI (an-VI-an XII). Jacquet (Jean-Claude), Crozet (Charles) et Perian (Gilbert). Contrefaçon de poinçons servant à marquer les poids. Jugement n° 1173 du 18 ventôse an-XII (an-XII).

2U64 Jugement n° 1201 du 21 floréal an XII.

An VI-1807

Belchard (Alexandre-Philippe), Pival (Antoine) dit "Bonnet" et Maurel (Antoine) dit "Duval". Utilisation de fausses lettres de change (an-VI-1807).

2U65 Jugements du 9 thermidor an XII au 14 floréal an XIII.

An XI-1806

Laurençon (Antoine). Faux et usage de faux. Jugement n° 1213 du 9 thermidor an XII (an XI-an XIII). Lange (Philippe). Faux et usage de faux. Jugement n° 1239 du 12 frimaire an-XIII (an XII-1806). Journet (Robert-Marie), Astier (Antoine) et Peletot (Jean). Faux et usage de faux. Jugement n° 1260 du 14 floréal an XIII (an XI-an XIII).

2U66 Jugements du 14 au 27 floréal an XIII.

An VIII-an XIII

Verra (Pierre-Antoine) et Verra (Joseph). Fabrication de faux effets de commerce. Jugement n° 1258 du 14 floréal an XIII (an XI-an XIII). Callot (Jean). Fabrication de faux effets de commerce. Jugement n° 1268 du 27 floréal an XIII (an VIII-an XIII).

2U67-2U68 Jugement n° 1292 du 4e jour complémentaire an XIII.

1792-1822

Vetard-Piot (Jean-Baptiste). Faux en écritures publiques, abus de confiance.

2U67 1792-an XI.

1792-an XI

2U68 An XI-1822.

An XI-1822

2U69 Jugements du 14 janvier 1808 au 22 février 1809.

An III-1810

Chavat (Claudine) et Chabert (Claudine). Faux testament. Jugement n° 1524 du 14 janvier 1808 (1807-1808). Duranton (Sébastien-Yves-François). Jugement n° 1674 du 22 février 1809 (an III-1809). Laurent (Claude), Caillet (Jean-Marie), Chapellon (Pierre) et Abrial (Mathieu). Acte n° 1690 du 6 avril 1809 (an X-1810).

2U70 Jugements du 8 octobre au 17 novembre 1810.

1808-1810

Gathier (Guillaume). Distribution de fausse monnaie. Jugement n° 1844 du 8 octobre 1810 (1810). Desgrosse (Benoit). Escroquerie à l'aide d'un faux. Jugement n° 1845 du 15 novembre 1810 (1808-1810). Gillot (Louis-Alexandre), Deplanque (Victoire) épouse Gonnot et Guitton (Benoite) épouse Parret. Fabrication et utilisation d'un faux cachet du télégraphe. Jugement n° 1846 du 17 novembre 1810 (1810).

2U71-2U72 Procédures abandonnées ou dont le jugement n'a pas été conservé.

An X-1810

2U71 An X-an XII.

An II-an XII

Giraud. Escroquerie à l'aide d'un faux congé militaire (an X). Leroy, Ferboch, Perrin. Faux et usage de faux (an X-an XI). Guivalet (Etienne) dit "Givordain" (an XII). Faure (François-Louis), Tardy père, Tardy (Jean-Antoine), Vualliat (Jean-Joseph), Mermet (Jean-François), Gudin (Joseph) et Maire (Maurice). Faux papier timbré (affaire jugée dans l'Ain, mais le dossier se trouve à Lyon car l'amnistie devait être constatée par la cour de Lyon)(an II-an XII).

2U72 An XII-1810.

An XI-1810

Forest. Faux monnayage (an XII). Dutel. Faux certificat de remplacement de conscrit (an XIII). X. Faux et usage de faux (1806). Fiard (Jean) et Duvant (Jacques). Faux acte notarié (an XI-1807). Eynard (Just-Antoine). Faux acte de notoriété (1807). Mathey. Escroquerie à l'aide de faux poids et mesures (1807). Jourdon (Jean-Louis). Faux passeport (1808-1809). Vial (Claude). Faux papiers pour se soustraire à la conscription (affaire terminée par le décès de Vial à la prison de Roanne en 1810)(1809-1810). Burnichon (Benoit). Faux et usage de faux (24 août 1810).

2U73 Procédures ayant abouti à un jugement conservé : pièces isolées.

An X-1810

Guerin (Jean). Acte n° 274 du 23 fructidor an X (an XI). Delorme (Jean-Marie) dit "Vigneron" et Vermare (François). Faux monnayage. Acte n° 1059 du 11 frimaire an XI (an XI). Vincent (Nicolas) et Garnier (Pierre). Faux monnayage. Jugement n° 1070 du 26 frimaire an XI (an XI). Bouchard (Paul) et Hory (Antoine). Faux et usage de faux. Jugement n° 1071 bis du 27 frimaire an XI (an XI). Cerfbert (Berr-Marx). Faux et usage de faux. Jugement n° 1163 du 3 pluviôse an XII (an XII). Richard (Clément). Acte n° 1170 du 8 ventôse an XII (an XII). Mathieu (Daniel-Etienne), Peronnet (Claudine) épouse Mathieu, Fougère (Pierre), Bruel (Claude), Renard (Jean-Marie), Mignard (Jean-Marie), Saunier (Etienne), Deschamp (Benoit) et Renard (Jean-Marie). Faux et usage de faux. Jugement n° 1231 du 25 fructidor an XII (an XII). Desportes (Claude-Antoine), Guilloud (Pierre-Marie), Pique et Perréoux. Complicité de faux en acte authentique. Jugement n° 1246 du 13 nivôse an XIII (an XII-an XIII). Mesme (Philippe). Faux congé de réforme. Jugement n° 1288 du 30 fructidor an XIII (an XIII). Laroue (Rose) épouse Chanal. Distribution de fausse

monnaie. Jugement n° 1299 du 12 frimaire an XIV (an XIII). Guillot (Pierre-Thomas), Faure (Pierre-François) et Faure cadet. Rébellion contre la gendarmerie. Jugement n° 1300 du 12 frimaire an XIV (s.d.). Desporte (Claude), Mollière (Jean-Baptiste) et Chol (Antoine). Faux et usage de faux. Acte n° 483 du 20 frimaire an XIV (an XIII). Duchand (Jean), Dufour (Philibert) et Conol (Claude). Rébellion contre la gendarmerie. Jugement n° 1340 du 28 mai 1806 (1806). Lacroix (Jean-Baptiste), Giraud (Claude) et Dumas. Rébellion contre la gendarmerie. Jugement n° 1339 du 29 mai 1806 (an XIV). Guinet (Pierre). Faux effets de commerce. Jugement n° 1342 du 13 juin 1806 (1806). Peloce (Jean-Marie), Desigaux (Jean) et Denis (Claude). Faux certificat d'exemption de service. Jugement n° 1343 du 14 juin 1806 (1806). Rigaud (Pierre-Denis). Faux effets de commerce. Jugement n° 1352 du 20 juin 1806 (an XIV-1806). Jarrosson (Hector) et Pupier (Fleury). Faux et usage de faux. Jugement n° 1362 du 16 août 1806 (1806). Massa (Jean-Baptiste) et Massa (Jacques). Faux et usage de faux. Acte n° 1393 du 22 décembre 1806 (1807). Montet (Pierre). Faux et usage de faux. Jugement n° 1395 du 30 décembre 1806 (1806). Chabrol (Jean-Baptiste). Faux effets de commerce. Jugement n° 1396 du 30 décembre 1806 (1806). Perrussel et Chabert. Faux et usage de faux. Acte n° 1398 du 7 janvier 1807 (1807). Thomas (François). Faux et usage de faux. Jugement n° 1412 du 24 février 1807 (1806). Rubod (Joseph). Hébergement d'un conscrit réfractaire. Jugement n° 1414 du 25 février 1807 (1807). Laurent (Mathieu) et Verzier (Thomas). Rébellion contre la gendarmerie. Acte n° 1417 bis du 4 mars 1807 (1807). Chambe (Jean-Gaspard) et Chambe (Paul-Etienne). Rébellion contre la gendarmerie. Jugement n° 1458 du 20 juin 1807 (1807). Epervier (Etienne). Faux et usage de faux. Acte n° 1461 du 1er juillet 1807 (1807). Large (Benoit) et Gobet (François). Evasion d'un conscrit à l'aide de faux certificats. Jugement n° 1554 du 20 février 1808 (1807). Thibaudon, Payere, Mayenne (Benoit) et Boucher (Jean). Rébellion contre la gendarmerie. Acte n° 1564 du 22 mars 1808 (1808). Burle (Joseph). Acte n° 1566 du 8 avril 1808 (an-XI). Billet, Guillard et Bourjeat. Rébellion contre la gendarmerie. Acte n° 1568 du 8 avril 1808 (1808). Perret (Claude) et Capelain (François). Acte n° 1569 du 8 avril 1808 (1807). Bouveret. Faux et usage de faux. Acte n° 1579 du 5 mai 1808 (1808). Chabert (François). Acte n° 1627 du 9 novembre 1808 (1808). Faye (Pierre). Délivrance de faux passeports. Jugement n° 1702 du 12 mai 1809 (1809). Chandrille (Nicolas). Fabrique de fausses pièces. Jugement n° 1772 du 29 janvier 1810 (1808). Delaye (Antoine). Acte n° 1792 du 8 mai 1810 (1810). Procureur général contre Mahussier (Antoine-Flavin) et Mahussier (Joseph). Acte n° 1854 du 30 novembre 1810 (1810).
